This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

315.

ÉPIGRAPHIE ANTIQUE

DE

LA GASCOGNE

PAR,

M. JEAN - FRANÇOIS BLADE

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

BORDEAUX

53, P. CHOLLET, COURS DE L'INTENDANCE, 53

1885

2572

BODLEIAN LIBRARY
20 JUN 85
OXFORD.

ÉPIGRAPHIE ANTIQUE

DE LA GASCOGNE

Tiré à cent cinquante exemplaires

dont cent livrés au commerce

BODLEIAN LI.
21 MAY 86
OXFORD

ÉPIGRAPHIE ANTIQUE

DE

LA GASCOGNE

PAR

M. JEAN - FRANÇOIS BLADÉ

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

BORDEAUX

53, P. CHOLLET, COURS DE L'INTENDANCE, 53

—

1885

Agen, Imprimerie et Lithographie Ve Lamy

A MONSIEUR AMÉDÉE COURAUD

DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT DE BORDEAUX

Agen, ce 20 août 1882.

MON CHER AMI,

Je travaille, depuis vingt-cinq ans, à une *Histoire de Gascogne*, dont le manuscrit est à peu près arrêté, pour les deux premiers volumes. L'un, traitera de la *Troisième Aquitaine* ou *Novempopulanie ;* l'autre, de la *Gascogne anté-féodale.*

Parmi les *Preuves* de ce travail, doivent figurer les *Inscriptions antiques*, et les *Inscriptions du Moyen-Age jusqu'à la fin du* XIIe *siècle.* Je me décide à publier aujourd'hui une grande partie des premières ; et voici le plan adopté pour former cette collection.

Laissant de côté l'histoire de mon domaine antérieure au Bas-Empire, je constate qu'alors, la *Notitia provinciarum* compose la Troisième Aquitaine ou Novempopalanie, de douze *Civitates*, correspondant aux douze diocèses primitifs de la pro-

vince ecclésiastique dont *Elusa* (Eauze) était la métropole. Voici, d'après certaines éditions, les noms de ces douze *Civitates*.

Metropolis civitas Elusatium.	Diocèse primitif	d'Eauze.
Civitas Ausciorum.....	—	d'Auch.
Civitas Aquensium.....	—	de Dax.
Civitas Lactoratium..	—	de Lectoure.
Civitas Convenarum.....	—	de Comminges.
Civitas Consorannorum. . .	—	de Couserans.
Civitas Boatium.	Au minimum les Pays de Buch et de Born.	
Civitas Benarnensium	Diocèse primitif	de Lescar.
Civitas Aturensium..	—	d'Aire.
Civitas Vasatica...	—	de Bazas.
Civitas Turba ubi castrum Bigorra.	—	de Tarbes.
Civitas Elloronensium....	—	d'Oloron.

Les diocèses primitifs qui représentaient, conformément à la théorie généralement acceptée, les territoires de ces douze *Civitates*, ont subi ou pu subir, depuis le Bas-Empire, des changements de limites, qui ne nous sont peut-être pas tous connus. Je crois être exactement renseigné sur les modifications attestées par les documents dont on dispose aujourd'hui; mais je ne puis les indiquer ici, même de la façon la plus sommaire. Partant de l'identité des douze *Civitates* de la Novempopulamie avec les diocèses primitifs, ou présumés tels, j'ai groupé, d'après ces diocèses, le résultat de mes recherches épigraphiques. A la suite de ce travail, se trouvent les inscriptions de la *Civitas Agennensium*, comprise dans la Seconde Aquitaine (*Aquitanica secunda*), et correspondant à peu près aux diocèses d'Agen et de Condom, tels que les pouillés les décrivent, depuis le XIVe siècle jusqu'à la Révolution. Les personnes tant soit peu versées dans l'histoire de la Gascogne, compren-

dront sans peine pourquoi je n'ai pas strictement borné mes recherches épigraphiques à la Novempopulanie.

Mon domaine comprend donc treize *Civitates* ou diocèses primitifs ; mais j'exclus de cette publication partielle le Comminges (*Civitas Convenarum*) et le Couserans (*Civitas Consorannorum*) sur lesquels j'ai pourtant recueilli déjà des notes fort copieuses. On m'affirme que M. Julien Sacaze, auteur de l'*Épigraphie de Luchon*, se dispose à étudier ces deux territoires, que je lui abandonne volontiers, sauf à profiter plus tard de la partie vraiment neuve de ses recherches.

Cela étant, je me trouve réduit à onze *Civitates*, dont deux, la *Civitas Vasatica* et la *Civitas Aturensium*, ne possèdent pas d'inscriptions antiques actuellement connues. C'est donc à neuf *Civitates*, que je me limite aujourd'hui. Pour des raisons que je dirai plus bas, les inscriptions de la *Civitas Benarnensium* ne seront données que dans l'*Appendice* du présent Recueil.

Il est bien entendu, Mon cher Couraud, que je n'aspire actuellement qu'à former, en utilisant les nombreux travaux de mes devanciers, un recueil de textes, contrôlés presque toujours d'après l'étude personnelle des originaux encore existants. Dans les cas, d'ailleurs très-rares, où j'opère uniquement sur la foi d'autrui, j'ai toujours soin de prévenir le lecteur. Mes explications sont généralement réduites à la partie technique. On ne doit donc y chercher ni les commentaires, ni les gloses, ni les références, que je réserve pour le volume où je traiterai de la *Novempopulanie*, et où je tâcherai de restituer l'ordre gallo-romain dans cette province, avec le secours des historiens du temps et de l'épigraphie. Aujourd'hui, je me borne, le plus souvent, à fournir les inscriptions, assorties des renseignements indispensables, sur les dépôts publics ou privés où elles se trouvent, sur la nature de la matière employée, sur la hauteur et la largeur des monuments, sur la date de leur découverte, sur les particularités graphiques, et sur les points essentiels d'archéologie pure. L'auteur qui a le premier publié chaque texte

est toujours signalé. Des épigraphistes autorisés, m'ont fait observer que le but poursuivi par la formation du présent Recueil me dispensait généralement de signaler les publications postérieures ; et je me suis conformé très-volontiers à leur avis. Si les monuments épigraphiques font défaut, j'en emprunte toujours le texte aux manuscrits ou aux imprimés les plus anciens. Les restitutions des textes sont toujours en lettres italiques ; et je donne les traductions françaises entre guillemets.

Mon recueil se termine par quatre Catalogues, dont le premier comprend les *Noms de lieux,* le second les *Noms de Divinités,* le troisième les *Noms de personnes* , et le quatrième les *Noms de magistratures et sacerdoces, etc.*

Tel est, Mon cher ami, le plan du Recueil, où j'ai très-largement mis à contribution les recherches de mes devanciers. J'ai tâché de profiter aussi des conseils de savants français, tels que MM. Léon Renier, Charles Robert, Allmer, Mowat, Héron de Villefosse, et de Bonnefoy. A l'étranger, MM. Théodore Mommsen, Otto Hirschfeld, et Alfred Schoene, m'ont aussi assisté de leurs communications. Enfin, je ne dois pas oublier deux compatriotes très-versés dans l'histoire de la Gascogne, MM. Lavergne, de Castillon-Debat, et Camoreyt, de Lectoure. Ici, tout le bon appartient à autrui. Je n'en puis dire autant du mauvais.

Et pourtant, j'aime cette modeste entreprise, à raison de l'autorité de mes conseillers, et des soins qu'elle m'a coûtés. C'est pourquoi, Mon cher Couraud, je vous l'adresse comme un faible, mais sincère témoignage, de toute mon estime, et d'une amitié déja vieille.

JEAN-FRANÇOIS BLADÉ.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

OÏHÉNART. *Notitia utriusque Vasconiæ.* In-4°. Paris, 1638. Inscriptions éparses.

GRUTER. *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani.* 4. vol. in-fol. Amsterdam, 1707.

ALTESERA. *Rerum Aquitanicarum libri X.* In-4 . Tom IV de l'édit de Naples, 1776-80. Inscriptions éparses.

D'ORBESSAN. *Mélanges historiques, critiques, de physique, de littérature et de poésie.* 4 vol. in-8°. Toulouse, MDCC. LXVIII.

D'ORBESSAN. *Variétés littéraires.* 2 vol. in-8°. Auch, MDCC. LXXVIII. J'ai classé cet ouvrage, et le précédent, sous la rubrique des *Ouvrages généraux*, parce que les inscriptions qu'ils contiennent intéressent diverses parties du Sud-Ouest.

PALASSOU. *Essai sur la minéralogie des Monts-Pyrénées.* In-4°. Paris, 1781. Quelques inscriptions.

MILLIN. *Voyage dans les départements du Midi de la France.* 4 tomes en 5 vol. in-8°. Paris, 1807-1811. Les inscriptions du Sud-Ouest de la France sont au tome V.

CHAUDRUC DE CRAZANNES. *Recherches historiques, littéraires et critiques sur la Novempopulanie ou Troisième Aquitaine.* In-8°. Paris, 1811. Extrait du *Magasin Encyclopédique.*

GRIVAUD DE LA VINCELLE. *Recueils de monuments antiques, la plupart inédits, et découverts dans l'ancienne Gaule.* 2 vol. in-8°. Paris, 1817.

LABOULINIÈRE. *Itinéraire descriptif et pittoresque des Hautes-Pyrénées françaises.* 2 vol. in-8°. Paris, 1825. Quelques inscriptions.

DUMÈGE. *Archéologie Pyrénéenne.* 3 vol. in-8°, avec atlas. Toulouse, 1858, et années suivantes. Il y a souvent lieu de se défier de ce

recueil, formé par un auteur peu recommandable comme exactitude, et comme sincérité.

Musée de Toulouse. Catalogue des antiquités et objets d'art. In-8°. Toulouse, 1865. Ce livre anonyme, a pour auteur M. Ernest Roschach, conservateur dudit Musée. La partie épigraphique de ce Catalogue, amplement facilitée du reste par les travaux antérieurs, a été longtemps louée sans réserve. Il n'en est plus de même aujourd'hui ; et je ne serai pas le premier à prouver qu'il faut grandement rabattre de ces éloges.

Bulletin de la société nationale des antiquaires de France. In-8°, Paris. Ce recueil contient bon nombre d'inscriptions éparses.

Revue archéologique. In-8°. Paris.

Bulletin monumental. In-8°. Paris.

Mémoires de la société archéologique du midi de la France. Toulouse, in-4°. Cette collection contient un assez grand nombre d'inscriptions.

Revue d'Aquitaine. In-8°. Inscriptions éparses.

Revue de Gascogne. In-8°. Auch. Inscriptions éparses.

Bulletin de la société ramond. In-8°. Bagnères-de-Bigorre.

Revue de Toulouse. In-8°. Toulouse. Inscriptions éparses.

Revue des sociétés savantes des départements. In-8°. Paris. Rares inscriptions relatives au Sud-Ouest.

Mémoires des congrès archéologiques. Inscriptions éparses.

Allmer. *Revue épigraphique du Midi de la France.* In-8°. Vienne (Isère).

Vallentin. *Bulletin épigraphique de la Gaule.* In-8°. Paris.

Beaumesnil. Nous possédons de cet auteur, deux manuscrits relatifs à l'épigraphie du Sud-Ouest de la France. Celui qui concerne la Gascogne proprement dite, appartient à M. Lenoir, membre de l'Institut, et secrétaire de l'Académie des Beaux-Arts. Celui qui a trait à l'Agenais, est la propriété de la Société des Lettres, Sciences et Arts d'Agen. C'est donc à tort que l'on a imprimé plusieurs fois, tantôt que ces manuscrits se trouvent à la Bibliothèque

Mazarine, tantôt à celle de l'Institut. Beaumesnil vivait durant la seconde moitié du siècle dernier, et courait la France, engagé dans une troupe de comédiens. Chemin faisant, il s'occupait d'archéologie, à sa façon. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'aurait même, dit-on, subventionné pour ce travail ; mais, ainsi que me l'a fait à bon droit observer M. Mowat, toutes les inscriptions de Beaumesnil qui ne sont appuyées par aucun autre témoignage, sont gauchement fabriquées, avec des mots et des noms propres, et quelques locutions imitées d'épigraphes que l'auteur a pu lire. Le tout forme un assemblage incohérent et intraduisible. Pour le démontrer, il faudrait faire un véritable cours d'épigraphie, et entrer dans des développements dont cet insigne faussaire ne mérite pas l'honneur. Il n'y a pas une inscription, garantie par Beaumesnil seul, qui ne soit une violation flagrante des règles auxquelles était soumis le système onomastique romain, parce qu'il correspondait à la manière dont on entendait alors l'équivalent de notre état civil. Cependant, comme j'ai tâché d'épuiser dans ce recueil les sources bonnes et mauvaises, j'ai relégué à la fin de ce travail les inscriptions données par Beaumesnil seul, ou publiées par quelques épigraphistes sur la seule garantie de ce faussaire. — Les inscriptions fausses provenant d'autres sources, seront aussi données à part.

OUVRAGES LOCAUX

DÉPARTEMENT DU GERS. — Le P. Nicaise. *Explication d'un ancien monument trouvé en Guyenne, dans le diocèse d'Auch.* In-4°. Paris, 1689.

Chaudruc de Crazannes. *Le tombeau d'Ædunie ou dissertation sur un sarcophage découvert à Eauze d'Aquitaine.* In-8°, 1814.

D'André. *Notice sur un autel votif découvert à Saint-Élix.* Toulouse, 1834, in-4°.

Filhol. *Annales de la ville d'Auch.* In-8°. Auch, 1835.

Chaudruc de Crazannes. *La ville de Lectoure a-t-elle été colonie romaine?* 1836, in-4°.

Chaudruc de Crazannes. *Dissertation sur le taurobole*, dans le tome III (nouvelle série), des *Mémoires de la Société Royale des Anti-*

quaires de France, p. 116-186. On y trouve la plupart des inscriptions de Lectoure, que l'auteur n'a pourtant pas examinées avec toute l'attention nécessaire, préférant trop souvent s'en rapporter aux manuscrits du comédien Beaumesmil, et à ceux de l'abbé de Tersan, historiographe du diocèse de Lectoure avant la Révolution. Tirage à part. Paris, 1837, in-8°.

Chaudruc de Crazannes. *Dissertation sur un tombeau antique trouvé à Auch*. In-8°, Auch.

Masson. *Statistique de l'arrondissement de Lectoure*. Br. in-8°. Auch, 1838. On y trouve, mais abominablement défigurées, les inscriptions Lectouroises données par Chaudruc de Crazannes.

Cassasolles. *Notices historiques sur la ville de Lectoure*. in-8°. Auch, 1840. L'épigraphie Lectouroise, de Cassassolles, ne vaut pas mieux que celle de Masson.

Chaudruc de Crazannes. *Notice sur le Cabinet des Antiques dépendant de la bibliothèque communale de la ville d'Auch*, dans le *Bulletin monumental*. Tirage à part. Auch, 1849.

Lafforgue. *Histoire de la ville d'Auch*, 2 vol. in-8°, Auch, 1851. On y trouve quelques inscriptions, données de confiance d'après Chaudruc de Crazannes.

Barry. *Inscriptions inédites récemment découvertes aux environs d'Auch*. 1852, in-8°.

Chaudruc de Crazannes. *Archéologie auscitaine*. In-8°, 1861.

Tournal. *Curieuse inscription romaine du* IIe *siècle* (découverte à Auch). 1865, in-8°.

Barry. *Inscription romaine trouvée à Auch*. 1865, in-8°.

Barry. *Deux inscriptions inédites des Auscii*. 1865, in-8°.

Bischoff. *Inscription romaine trouvée à Auch*. In-8°, Auch, 1865. Épitaphe de la chienne Mya.

Barry. *Lettre à M. Henzen sur une inscription latine trouvée à Auch*. 1865, in-8°. C'est l'épitaphe de la chienne Mya. Cf., *Revue des Soc. Sav.*, mars, 1866, et *Revue critique*, 7 avril 1866.

Barry. *Une inscription inédite des Auscii*. 1866, in-8°.

Barry. *Un dernier mot sur l'inscription des Auscii*. 1866, in-8°. Voir

dans la *Revue de Gascogne* de 1866, la réfutation victorieuse de l'abbé Couture.

CANÉTO (l'abbé). *Découverte d'une inscription latine à Auch.* In-8°, Auch, 1867.

CÉNAC-MONCAUT. *Tombeau gallo-romain de l'église de Saint-Clamens.* 1869, in-8°.

CANÉTO (l'abbé). *Inscription gallo-romaine trouvée à Nux.* In-8°, Auch, 1870.

BARRY. *Inscription inédite des Auscii.* In-4°. Toulouse, 1872.

BARRY. *Notes sur quelques inscriptions inédites, découvertes aux environs d'Auch*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.*

PIETTE. *Note pour servir à l'épigraphie d'Elusa.* Br. grand in-8°. Saint-Gaudens, 1881.

PIETTE. *Note sur plusieurs inscriptions récemment découvertes dans les ruines d'Elusa.* Br. gr. in-8°. Cauterets, 1881.

CAZAURAN (l'abbé). *Sépulture gallo-romaine de Barran (Gers).* Br. in-8°. Auch, 1881.

ROBERT (Charles). *Cinq inscriptions de Lectoure.* Br. in-8°. Paris, 1881.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE BORDA de 1881, p. 71-72. In-8°. Dax.

DE LAURIÈRE. *Une inscription à Auch.* Br. in-8°. Tirage à part du *Bulletin Monumental*, n° 8, 1881.

CAZAURAN (l'abbé). *Épigraphie gallo-romaine du Gers.* Sous ce titre, l'auteur a publié jusqu'à ce jour trois fac-simile (grandeur naturelle) d'inscriptions antiques avec commentaire lithographié. In-folio. Auh. 1882.

DAIGNAN DU SENLAT. Manuscrits conservés à la Bibliothèque municipale d'Auch. On n'y trouve que fort peu d'inscriptions.

DUMÈGE. Manuscrit sur les antiquités de la ville d'Auch, conservé aux Archives départementales du Gers, série T.

ANONYME. Manuscrit appartenant à M. Monédé, propriétaire à Halai, près d'Auch. Il contient quelques inscriptions auscitaines, et peut remonter à quarante ans.

DÉPARTEMENT DES LANDES. — Dompnier de Sauviac. *Chroniques de la cité et du diocèse d'Acqs*, 1re livraison, p. 113 et s. Dax. In-4°, Dax. On y trouve quelques inscriptions.

Bulletin de la société borda. Dax. Troisième trimestre de 1881. Les communications épigraphiques faites à cette Société par M. Taillebois, et relatives aux inscriptions de Dax, ont été tirées à part sous le titre d'*Épigraphie Dacquoise*. In-8°. Dax, 1881.

Pottier. *Les remparts gallo-romains de Dax*, in-8°, Dax, s. d.

DÉPARTMENT DE LA GIRONDE. — Charles Robert. *Études sur quelques inscriptions du Musée de Bordeaux*. Br. In-8°. Bordeaux, 1879.

N.-B. Il est bien entendu que, parmi toutes les publications relatives à l'épigraphie antique de la Gironde, je me borne à signaler la seule qui ait trait aux inscriptions relatives à la *Civitas Boatium*, en grande partie comprise dans ce département.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES. — Mazure. *Histoire de Béarn*. In-8°. Paris, 1839.

Picamilh. *Statistique générale des Basses-Pyrénées*. 2 vol. in-8°. Pau, 1858.

Dumège. *Note sur une inscription découverte à Hasparren*. 1855. In-8°.

Hurt. *Épigraphie Pyrénéenne*. 1869. In-8°.

François Saint-Maur. *Épigraphie des Basses-Pyrénées*, dans les *Mémoires du Congrès scientifique de Pau*, xxxixe session (1873), II, 138-60. A la suite, le plaidoyer de M. Poydenot, en faveur de l'*Inscription de Hasparren*, aussi peu concluant que l'article du même auteur, publié dès 1872, avec un bon fac-simile, dans la *Revue de numismatique et d'archéologie*.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.—J.-B. J*** (Joudiou et non Joudou, comme le dit Barbier, *Dict. des Anonymes* II, 591). *Guide des voyageurs aux bains de Bagnères, Barèges, Saint-Sauveur et Cauterets*. In-8°. Paris, 1819. Quelques inscriptions.

DAVEZAC-MACAYA. *Essais historiques sur le Bigorre.* 2 vol. in-8°. Bagnères, 1823. On y trouve quelques inscriptions.

FROSSARD. *Le Dieu Erge.* Br. in-8°. Paris, 187?. Tirage à part du *Bulletin de la Société Ramond.*

DULAC (l'abbé). *Autel épigraphique de Tarbes.* In-8o, Paris, 1874.

LEJOSNE. *Épigraphie des Hautes-Pyrénées*, dans les travaux de la *Société académique des Hautes-Pyrénées*, 6e année, Bulletin n° 2, p. 490-498. J'ai critiqué, il y a longtemps, et d'une façon bien vive, un autre travail de M. Lejosne. Certes, tout n'est pas à louer dans ce qu'il a produit. Mais je tiens à regretter publiquement de n'avoir pas mieux tenu compte de son bon vouloir, et parfois des résultats obtenus.

CATALOGUE DU MUSÉE DE TARBES. Br. in-12. Tarbes, 1875. Cet inventaire laisse beaucoup à désirer, au point de vue épigraphique.

COLLECTION DE M. LE BARON D'AGOS, à Tibiran (Hautes-Pyrénées). Dans les Mémoires du *Congrès archéologique de France*, XLIe session (1875), p. 539 et s.

VAUSSENAT. *Les Gallo-Romains dans le Louron.* Br. in-8o. Tarbes, 1880. Tirage à part du *Bulletin de la Société Ramond.*

N.-B. Bien que le présent recueil ne contienne pas les inscriptions de la partie du département des Hautes-Pyrénées autrefois comprise dans le diocèse de Comminges, j'ai tâché de donner, pour ce département, des indications bibliographiques complètes.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE. — CHAUDRUC DE CRAZANNES. *Lettre sur les antiquités de Nitiobriges*, dans les *Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France*, II (nouvelle série), 368-396. Il a été fait un tirage à part.

CHAUDRUC DE CRAZANNES. *Dissertation sur un autel votif et sur son inscription* (au Mas-d'Agenais). 1834, in-4°.

CHAUDRUC DE CRAZANNES. *Antiquités d'Aiguillon.* Travail imprimé à la suite de la *Notice sur la pierre debout de Chatellerault* (Vienne).

SAINT-AMANS. *Dissertation sur un autel et un cippe votifs.* Br in-8°. Agen, s. d.

RECUEIL DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS D'AGEN. Inscriptions éparses.

SAINT-AMANS. *Essai sur les Antiquités du département de Lot-et-Garonne.* In-8° avec planches, Agen, 1859. L'épigraphie incomplète, et souvent fautive, de ce recueil, est généralement tirée des manuscrits du chanoine Argenton, de Beaumesnil et de Labenazie.

BARRÈRE (l'abbé). *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen*, 2 vol. in-4°. Agen, 1855. Quelques inscriptions agenaises, au commencement du tome I.

CATALOGUE DU MUSÉE DE LA VILLE D'AGEN. Br. in-12. Agen, 1880. La partie épigraphique de cet inventaire, sera certainement améliorée dans la prochaine édition.

MAGEN et THOLIN. *Trois diplômes d'honneur du* IVe *siècle.* Br. in-8°, Agen, 1881. Tirage à part du *Recueil des Travaux de la Société d'agriculture, Sciences et Arts d'Agen.*

ARGENTON. Les manuscrits de ce chanoine, travailleur sagace et consciencieux, contiennent quelqnes inscriptions. Ils appartiennent actuellement au baron Paul de Bastard , de Saint-Denis, commune de Sauveterre (Lot-et-Garonne).

BEAUMESNIL. *Antiquités de la ville d'Agen.* Ce manuscrit utilisé, comme j'ai dit plus haut, par Chaudruc de Crazannes et Saint-Amans, appartient à la Société des Lettres, Sciences et Arts d'Agen. Je le distinguerai, par la lettre B, de celui qui appartient à M. Lenoir, et qui sera affecté de la lettre A.

LABRUNIE. On trouve dans ses manuscrits, dont il existe plusieurs copies à Agen, quelques renseignements épigraphiques.

LABENAZIE. Ses manuscrits, appartenant à M. de Boëry, d'Agen, parlent de quelques inscriptions.

DEBEAUX. On a de lui un manuscrit intitulé *Antiquités de la ville d'Agen*, avec dessins. J'ai utilisé la copie de M. Calbet, instituteur à Sauveterre (Lot-et-Garonne).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE. — DU MAS. *Explications d'un marbre antique.* 1782, in-4°.

MONTÉGUT. *Conjectures sur quelques fragments d'inscriptions romaines découvertes à Toulouse en 1782.* 1784, in-4o.

DUMÈGE. *Monuments religieux des Volces-Tectosages, des Garumni et des Convenæ.* In-8o. Toulouse, 1814.

DUMÈGE. *Mémoire sur quatre colonnes milliaires.* 1827, in-8o.

DUMÈGE. *Note sur une inscription sépulcrale.* 1827, in-8o.

CARGUE (Dr). *Eaux minérales de Bagnères-de-Luchon.* Pet. in-8o, Saint-Gaudens, 1836. Quelques inscriptions.

HUREAU-BACHEVILLIER. *Historique de Bagnères-de-Luchon.* Pet. in-8o, Saint-Gaudens, 1842. Quelques inscriptions.

CASTILLON (d'Aspet). *Histoire des populations Pyrénéennes du Nébouzan et du pays de Comminges.* 2 vol, in-8o. Toulouse, 1842. Les inscriptions sont à la fin du tome I.

GREPPO (l'abbé). *Études sur les eaux thermales ou minérales de la Gaule à l'époque romaine.* In-8o, Paris, 1846.

P. SERMENT. *Mémoire sur une inscription de Tholus en 1783,* publié en 1846. In-8o.

CASTELLANE (marquis de). *Fragments en marbre tirés en 1842 et 1843 des fouilles de Martres.* 1847, in-8o.

DUMÈGE. *Quelques notes sur une inscription grecque conservée dans le Musée de Toulouse.* 1849, in-8o.

DUMÈGE. *Inscriptions gallo-romaines.* 1851, in-8o.

BARRY. *Note sur une inscription latine dédiée à l'empereur Claude.* 1851, in-8o.

BARRY. *Une inscription inédite du Musée de Toulouse.* 1851, in-8o.

CASTILLON (d'Aspet). *Histoire de Bagnères-de-Luchon.* In-8o. Saint-Gaudens, 1851.

AGOS (baron d'). *Vie et miracles de saint Bertrand, évêque de Comminges.* In-12. Saint-Gaudens, 1854.

BARRY. *Inscription inédite en caractères cursifs.* 1854, in-8o.

BARRY. *Texte épigraphique découvert dans le village d'Arguenos.* 1854, in-8o.

BARRY. *Inscriptions gallo-romaines porvenant de Boussens, Cierp et Saint-Lizier.* 1855, in-8°.

AGOS (baron d'). *L'église de Bagnères-de-Luchon.* In-12. Saint-Gaudens, 1856.

AGOS (baron d'). *Saint-Just et les antiquités de Valcabrère.* In-12. Saint-Gaudens, 1856.

BARRY. *Fragment d'un voyage épigraphique dans les Pyrénées.* Tirage à part de la *Revue archéologique de* 1856.

BARRY. *Les eaux thermales de Lez à l'époque romaine.* Broch. In-8°. 1857.

CÉNAC-MONCAUT. *Voyage historique et archéologique dans l'ancien comté de Comminges.* In-8°. Tarbes, 1857.

BARRY. *Un Dieu de trop dans la mythologie des Pyrénées.* Br. gr. in-8°. Toulouse, 1858.

BARRY. *Monographie du Dieu Leherenn.* In-8°. Toulouse, 1859.

LAMBRON (Dr). *Les Pyrénées et Bagnères-de-Luchon.* In-8°. Paris, 1863. Quelques inscriptions.

NÉRÉE BOUBÉE. *Bains et courses de Luchon.* Paris, in-12, 1863.

BARRY. *Inscriptions inédites des Pyrénées.* In-8°, 1863.

Catalogue des antiquités et des objets d'art du Musée de Toulouse. In-12. Toulouse, 1865. J'ai déjà dit que l'auteur de cet inventaire, démesurément loué, est M. Ernest Roschach, conservateur dudit Musée, dont le premier inventaire, publié par Dumège, remonte à 1835.

BARRY. *Les bornes milliaires de Saint-Bertrand.* In-8°, 1868.

BARRY. *Notes sur diverses inscriptions inédites.* In-8°, 1868.

ROSSIGNOL. *Explication et reconstitution d'une inscription en grec consacrée au Dieu Mithras, et gravée sur le porche de l'église de Labège.* 1868, in-8°.

GARRIGOU (Dr). *Monographie de Bagnères-de-Luchon.* In-8°. Paris, 1872.

AGOS (baron d'). *Monographie de la cathédrale de Saint-Bertrand.* In-12, Saint-Gaudens, 1876. Le même auteur a donné dans l'*Inves-*

tigateur une *Description de l'église de Saint-Aventin*. On trouve dans le *Bulletin monumental* de 1875, une *Note* sur la collection épigraphique du baron d'Agos. Cette note a été tirée à part.

SACAZE. *Le Dieu Arixon*. In-8°. Saint-Gaudens, 1879.

LUCHAIRE. *Études sur les idiomes pyrénéens de la région française*. In-8°. Paris, 1879.

SACAZE. *Inscriptions inédites des Pyrénées*. In-8°. Paris, 1879. Tirage à part du *Bullet. de la Soc. des Antiq. de France*, année 1879, p. 53-58.

SACAZE. *Inscriptions inédites des Pyrénées*. Br. in-8°. Paris, 1879. Communication du 21 avril à la *Soc. des Ant. de France*.

SACAZE. *Épigraphie de Luchon*. In-8°. Saint-Gaudens, 1880.

INSCRIPTIONS GALLO-ROMAINES

INSCRIPTIONS GÉNÉRALES.

N° 1.

Inscription trouvée en 1788, à Aquilée, en Italie, dans de vieux remparts qui remontent probablement au temps de Théodose. L'inscription a été restituée par M. Mommsen, dans les *Inscriptiones Galliae Cisalpinae*, I, n° 875, p. 98, Cf. Wilmans, *Exempla inscriptionum*, I, 691. Je donne l'inscription tout entière, mais je ne traduis que la partie antérieure.[1]

In antica.

C · MINICIO · C · FIL
VEL · ITALO · IIII · VIRO · I · D
PRAEF · COH · V · GALLOR · EQVIT
PRAEF · COH · I · BREVCOR · EQVIT · C · R
PRAEF . COH . II . VARC . EQ . TRIB . MILIT . LEG . VI . VICT
PRAEF . EQ . ALAE . I . SING . C . R . DONIS . DONAT . A . DIVO
VESPASIANO . CORON . AVREA . HAST . PVR
PROC . PROV . HELLESPONT . PROC . PROVINCIAE . ASIAE . QVAM
MANDATV . PRINCIPIS . VICE . DEFVNCTI . PRO . COS . REXIT . PROCVRAT
PROVINCIARVM . LVGVDVNIENSIS . ET. AQVITANICAE . ITEM . LACTORAE
PRAEFECTO . ANNONAE . PRAEFECTO . AEGYPTI FLAMINI . DIVI . CLAVDI
DECR · DEC

[1] Le lecteur est prévenu, une fois pour toutes, que l'insuffisance de l'outillage typographique dont je dispose, n'a permis que trop rarement de disposer dans le milieu de l'épaisseur des lignes les points qui représentent des séparatons de mots.

In latere.

P. TVLLIVS. MA / S. C. SCRIB. ADF A. IVNIVS. C QVOD.V.F.S.IN.HO QVI. GRATIAE. AV IT. OMNE. AD. AV SE. VELICIOREM CVM. C. MINIC SVARVM. FI ET, SVPER. CET TRAIANVM . A MVR. MVNERI MAXIMI . IMPER AEREAM . CVM QVO . TESTATIV ALITER TI . IVLIO

m
norem c . minici itali splendidi
t potentiae per summos honor
gendam et ornandam patria
credere officio quam ut pro ea la
ius italus h
nem
ere omnibus sit notu
ugustum decrevisse rogatu ei
bus nobiscum fungantur e
atoris habeamus per eum cont
basi marmorea ei posi decretu
s sit pro meritis beneficii
non esse nisi ut de eo publi
candido ti. c. ant

AMVLA. IIII . VIRI. I. D. III. K. IVN.
PROCVLVS . C . APPVLIVS . CELER
SEX . COSSVTIVS . SECVNDVS
SSIMVM . VIRVM . QVIDQVID . CONSE
ES.EQVESTRIS.DIGNITATIS.POTVERIT
M.SVAM . CONVERTISSE . NEC . VLLO
BORET. Q. D. E. R. F. P. D. E. R. I. C
VNC. PRAECIPVVM. VIRTVTVM
RTVNAM. LOCIS. AMPLIFICAVERIT
M SACRATISSIMVM. PRINCIPEM
VS. VT. INCOLAE. QVIBVS. FERE. CENSE
T. VT. PLENIOREM. INDVLGENTIAM
IGISSE. P.H.O. ADQ. E.R.P.V. STATVAM
MQVE. NOSTRVM. BASI. INSCRIBI
SQVE. TANTI. VIRI. SOLVENDO. NOS
CE. GLORIEMVR. CENSVER
IO. QVADRATO. II. COS

C(aio) Minicio C(aii) fil(io) / Vel(ina) Italo IIII viro i(uri) d(icundo) / praef(ecto) coh (ortis) V Gallorum equit(atae) / praef-(ecto) coh(ortis) I Breucorum equit (atae) c(ivium) r(omanorum) / praef(ecto) coh(ortis) II Varc(ianorum) equit(atae) trib(uno) milit(um) leg(ionis) VI Vict (ricis) / praef(ecto) equit(um) alae I Sing(ularium) c(ivium) r(omanorum) donis donat(o) a Divo / Vespasiano corona aurea hast(a) pur(a) / proc(uratori) provinc-(iae) Hellespont(i) proc(uratori) provinciae Asiae quam / mandatu principis pro co(n)s(ule) rexit procurat(ori) / provinciarum Lugduniensis et Aquitanicae item Lactorae / praefecto annonae praefecto Aegypti flamini Divi Claudi(i) / decr(eto) dec(urionum).

« A Caius Minicius, fils de Caius, de la tribu Velina, quatuorvir juge, préfet de la cinquième cohorte des Gaulois à cheval, préfet de la première cohorte des Breuci [1] à che-

[1] Peuple de la Basse-Pannonie.

val, citoyens romains, préfet de la seconde cohorte des Varciani[1] à cheval, tribun militaire de la sixième légion Victorieuse, préfet de cavalerie de l'*ala* première des Singulares, citoyens romains, gratifié par le divin Vespasien de la couronne d'or et de la haste pure, procurateur de la province d'Hellespont, procurateur de la province d'Asie qu'il a régie comme proconsul, par mandat du prince, à la place du proconsul défunt, procurateur des provinces Lyonnaise et Aquitanique, aussi de Lectoure, préfet de l'Annone, préfet d'Égypte, flamine du divin Claude, en vertu d'un décret des décurions ».

N° 2.

L. VOLVSENO
L. F. CLV. CLEMENTI
TRIB. MIL. PRAEF
EQVIT. PRAEF. TIR
GALL. NAI/////////
SIS. PI//////////
NOI/////////////
ACCEPIT. MISSVS. A
DIVO. AVG. HIC. CVM
MITTERETVR. A. TI. CAES. AVG
IN. AEGYPT. AD. IVR. DICT
DECESSIT. PROVINC
AQVITANIA

Inscription trouvée en Ombrie, lue et restituée par Borghesi et M. Léon Renier. V. Borghesi, *Epistole*, III, p. 543-44 et note. Seconde ligne, NT de CLEMENTI liés ; neuvième ligne, ET de MITTERETVR liés, et AV de AVG liés aussi.

M. Léon Renier restitue la septième ligne NOI /////////// de

[1] Peuple de la Haute-Pannonie.

la manière suivante : *pr(aefecto) Lac*] [*t*] *or* [*ae ubi census*]. En conséquence, il voit dans cette inscription une nouvelle preuve de l'existence de la *provincia Lactorae*, attestée, pour l'année 105 de notre ère, par le cippe donné plus haut (n° 1) de *Minicius Italus*. Rapprochant les deux inscriptions de celle d'Hasparren (v. plus bas, n° 87), il déduit, de l'ensemble de ces monuments, que la circonscription financière dite *provincia Lactorae*, aurait été érigée sous Auguste, comme l'attesterait l'inscription d'Hasparren. Celle de L. Volusénus Clémens, témoignerait de l'exécution des ordres donnés en conséquence par le même empereur.

M. Otto Hirschfed n'est pas du même avis que M. Léon Renier, suivi par quelques érudits français. Cela résulte clairement du passage ci-après, traduit d'un mémoire sur l'*Administration de la frontière du Rhin durant les trois premiers siècles de l'Empire Romain*, inséré dans les *Commentationes in honorem Mommseni*. (Berolin. 1877, p. 477 et s.). Voici le passage significatif, p. 440, et p. 9 du tirage à part.

« Depuis le temps de Néron au moins, le pays (la Gaule) a été divisé en deux districts administratifs. Néanmoins, on ne peut douter qu'une certaine division des revenus des provinces gauloises ait existé déjà dans les premiers temps de l'empire, ce qui est d'ailleurs prouvé par l'inscription d'un *disp(ensator) ad fiscum Gallicum provinciae Lugdunensis*, du temps de Tibère (Cf. Wilmans, l. c. n° 386; l'inscr de Fabretti, 37, 179 : *Cn. Selenio.. Auco... proc. fisc. Galliae Lugdun.* est une falsification). De cette inscription, il résulte que le fisc commun gaulois se divisait en différentes sections, dans lesquelles on tenait un compte séparé d'après les trois provinces.

« On peut néanmoins prouver qu'on a déjà réuni deux provinces, probablement *Lugdunensis* et *Aquitania*, sous les premiers empereurs (Cf. Mommsen, *Inscr. regni Napolitani*,

n° 3618.... *Vitt*] *asio C. f.* [*P*]*ollioni* [*procu*]*ratori* [*Imp. Angu*]*sti Gallia*[*rum Aquit*]*aniae et* [*Narbonens*]*sis*). Il est bien connu que, plus tard, d'un côté la *Belgica*, et de l'autre la *Lugdunensis* et l'*Aquitanica*, c'est-à-dire le nord et le sud de la Gaule, formaient des districts administratifs exactement limités, dont on peut nommer les *procurares* et fonctionnaires inférieurs, jusqu'au temps d'Alexandre Sévère.

« L'inscription la plus ancienne qui prouve cette institution (Cf. *Inscr. Lat.* vol. V, n° 875) est celle de Minicius Italus, de l'an 105. Mais la date où il était pourvu de la charge dont s'agit, doit être reculée jusqu'au règne de Domitien (Cf. Unlichs, *De vita et honoribus Agricolae*, p. 23). La plus récente des inscriptions d'un *proc. prov. Lugd. et Aquit.*, est probablement l'inscription bien connue de Timesitheus (Wilmans, l. c. n° 1293), qui aura fonctionné là sous Alexandre Sévère. D'ailleurs, l'inscription d'un *tabularius provinciae* (sic) *Lugdunensis et Aquitanicae* (*C. Inscr. Lat.* II, n° 3235), démontre que les fonctionnaires inférieurs soumis à ces *procuratores*, ne demeuraient pas non plus limités à une seule province.

« Sur la réunion de *Lactora*, dans l'inscription de Minicius Italus : *procurat*[*or*] *provinciarum Lugduniensis et Aquitanicae, item Lactorae*, on consultera la note de Mommsen, l.c. *Quod Lactora Traiani aetate ita nominatur, ut Aquitania non videatur comprehendi, pertinet sine dubio ad originem provinciae qui fuit postea Novempopulanae.* » — Renier (dans Borghesi, Œuvres, VIII, 544, not.), prétend que la formation de ce district *Novempopulanae* remonte jusqu'au temps d'Auguste, et s'appuie sur une inscription métrique existant à Hasparren (Lot-et-Garonne),[1] qui a été publiée sur

[1] Inexactitude de détail. Hasparren, dont on verra plus loin l'inscription, n° 87, est dans les Basses-Pyrénées.

un estampage par Léon Renier, l. c., et par d'autres ailleurs : *Flamen item duumvir, quaestor pagiq[ue] magister, Verus ad Augustum legato munere functus pro novem optinuit populis seiungere Gallos : urbe redux Genio pagi(sic) hanc dedicat aram.* Il est évident que la dénomination d' « *Augustus,* » surtout dans une inscription métrique, peut s'appliquer à tout autre empereur, et qu'ainsi l'inscription peut être attribuée au second ou au troisième siècle, à moins que la forme des lettres ne s'y oppose.[1]

« De même, on ne saurait admettre la façon dont Renier a essayé de suppléer l'inscription *L. Volusenus Clemens*, ligne 7-8 : *p[raef. Lact]o [rae ubi census] accepit.* En effet, l'inscription existe encore à Sestino (en Ombrie), et d'après la copie d'Eugène Bormann, elle est conçue en ces termes :

L. VOLVSENO
L. F. CLVCLEMENTI (NT liés)
TRIBMIL.PRAEF
EQVIT.PRAEF.TIR
GALL NA
SISII
NOI/
ACCEPIT MISSVSA
DIVO.AVG.HIC.CVM
MITTERETVRATICAESAVG (ET, AV, liés)
I N A E G Y P T A D I V R D I C T
D E C E S S I T P R O V I N C
AQVITANIA

---

[1] Quand M. Hirschfeld écrivait ceci, il n'avait pas encore reçu la photographie de l'inscription d'Hasparren, d'après laquelle il a rédigé la consultation paléographique imprimée plus bas, à la suite de l'inscription n° 87.

« La copie de Borghesi donne, l. 5-7

GALL. NAI

SISPI

NOI

« Les lignes 5-7, comme Bormann m'écrit, n'ont jamais été exécutées, ce qui est curieux à noter. Il n'y a non plus aucune trace de lettres destinées pour le lapicide, fait d'autant plus curieux, que l'inscription est terminée dans les autres parties. Peut-être le modèle n'était-il pas précis ; et plus tard on aura oublié l'exécution, ou on aura rejeté la pierre comme non valable. A vrai dire, il est plus naturel de supposer une relation au *census*, quoique d'autres suppléments, par exemple, *no*[*m*(*ina*) *volon*!*orio*(*rum*] *accepit*), ne soient pas entièrement à rejeter. Mais, quoiqu'il y ait eu écrit originellement à cet endroit, assurément le district *Lactora* n'a pas été nommé, et il est plus qu'arbitraire de changer ou de modifier un texte encore existant. En conséquence, tombent aussi les conjectures que Renier a ajoutées à sa restitution de l'inscription ; et jusqu'à de nouvelles découvertes, on devra regarder l'inscription de Minicius Italus comme le témoignage le plus ancien de l'existence du district *Lactora*. »

Ainsi s'exprime M. Hirschfeld, dans le mémoire que j'utilise, et que je complète par la traduction partielle d'une lettre inédite du même érudit, adressée à M. Alfred Schoene : « Le *praefectus tironum Galliae Narbonensis*, est une singularité unique. Cf. Borghesi, *Œuvres*, VIII, p. 543 : «. ufficio militare ch'è facile à concepire, benchè mi sia da altra parte sconosciuto ». Sans doute, c'était un officier sous le commandement duquel étaient mises les recrues levées récemment dans la Gallia Narbonensis. Probablement il s'occupait de leur instruction militaire, jusqu'au moment où elles étaient rangées définitivement dans les cohortes ou légions

auxiliaires régulières. Peut-être aussi était-il employé au recrutement même. L. Volusénus a été *præf. tir.* sous Auguste. »

Restitution et traduction.

L. Voluseno / L. f(ilio) Clu(stumina tribu) Clementi tri(buno) mil(itum) praef(ecto) equit(um) praef(ecto) tir-(onum) Galliae Nar(bonen)sis (pr(aefecto)..... /accepit missus a divo Aug(usto) hic cum / mitteretur a Ti(berio) Caes-(are) Aug(usto) / in Ægypt(um) ad iur(is)dict(ionem) / decessit provinc(ia) / Aquitania.

« A. Lucius Volusénus Clémens, fils de Lucius, inscrit dans la tribu Clustumina, tribun des soldats, préfet de cavalerie, préfet des recrues de la Gaule Narbonnaise, préfet..... il a reçu, ayant été envoyé par le divin Auguste. C'est en ce pays, alors même qu'il était envoyé par Tibère César Auguste, en Égypte, pour y exercer les fonctions de *juridicus*, qu'il mourut, étant dans la province d'Aquitaine. »

N° 3.

Gruter, 667, n° 10.

CONDITVS. HIC. AMOR. EST. DICTVS. DE. NOMINE. PATRIS
HEV. MISERI. PATRIS. CONDITVS. HIC. AMOR. EST
GALLIA. QVEM. GENVIT. DE. GENTE. NOVEMPOPVLANA
ITALA. TERRA. TEGIT. GALLIA. QVEM. GENVIT
NOBILIS. INGENIO. DOCVIT. IVS. INCLYTA. ROMA
OPPETIIT. FATIS. NOBILIS. INGENIO
LAESERIS. HVNC. TVMVLVM. SI. QVISQVAM. IN. TARTARA. PERGAS
ATQVE. EXPERS. TVMVLI. LAESERIS. HVNC. TVMVLVM.

Conditus hic amor est, dictus de nomine patris.
Heu! Miseri patris conditus hic amor est.
Gallia quem genuit de gente Novempopulana,
Itala terra tegit Gallia quem genuit.

Nobilis ingenio docuit ius inclyta Roma,
Oppetiit fatis nobilis ingenio.
Laeseris hunc tumulum si quisquam in Tartara pergas,
Atque expers tumuli laeseris hunc tumulum.

« Ici, est renfermé celui qui fut l'amour du père dont il portait le nom. Hélas! Ici, est renfermé l'amour d'un malheureux père. Celui qu'enfanta la Gaule dans la nation Novempopulanienne, la terre italienne le recouvre, celui qu'enfanta la Gaule. Rome, noble par le génie, lui enseigna le droit; et il succombe aux destins, noble par le génie. Tu profanerais ce tombeau, si tu allais jusqu'à songer au Tartare; et tu serais indigne d'un tombeau, si tu profanais ce tombeau. »

N° 4.

N.-B. — Je crois inutile de donner ici, à propos de l'*Aquitanica tertia seu Novempopulana*, les inscriptions relatives à la grande PROVINCIA AQVITANICA, telle qu'elle exista d'Auguste à Dioclétien. On les trouvera dans Orelli n°s 189. 3692. 3651. 3659. 4910. 5480. 5530. 6642. 6907. 6929. Pour la PROVINCIA GALLIA AQVITANICA, voir le même Recueil. n° 6945.

METROPOLIS CIVITAS ELVSATIVM.

N° 5.

Socle cylindrique, en pierre calcaire, très-poreuse, ayant peut-être servi à supporter une statue. Hauteur, 0^{m}35; diamètre, 0^{m}43. Trouvé à Eauze, quartier de Las Plaços, par le cultivateur Lamor, dit Céras, qui conserve cette inscription chez lui, au lieu de La Taste. Elle a été publiée pour la première fois par M. Piette, dans sa *Note pour servir à l'épigraphie d'Elusa*, p. 7 et 8, et ensuite dans le *Bulletin de la Soc.*

des Antiquaires de France, de 1881, p. 90. Le haut des cinq premières lettres de la première ligne est effacé, et on ne voit plus la trace de la lettre E, qui devait terminer FORTVNAE. A la dernière ligne, la petite lettre E est si détériorée, que l'auteur de l'article du *Bulletin* hésite à en proposer la restitution.

I O M ET FORTVNA/

AVG.

T. IVL. FIDELIS ET

I(ovi) o(ptimo) m(aximo) et Fortuna(e) / Aug(ustae) / T(itus). Fidelis e(rexit) Iul(ius).

« Erigé par Titus Iulius Fidelis, à Jupiter, très-bon, très-grand, et à la Fortune Auguste. »

Il y a lieu de se demander, si le ET de la dernière ligne doit se traduire par *erexit*.

N° 6.

Inscription sur marbre blanc, encadré de marbre noir. Elle est de forme trapezoïdale, et se trouve au Musée d'Auch. Hauteur, 0m115; largeur à la base, 0m123; largeur au sommet, 0m110, Haut. des caractères, 0m011, à 0m014. Le second I du mot INVICT à la première ligne n'a que 0m09. L'o du mot DEO n'en a que 0m04, de même que l'I du mot CIV, à la quatrième ligne. Cette inscription fut trouvée à Eauze, au siècle dernier, et le président d'Orbessan lui consacra une *Dissertation* insérée dans le tome II de ses *Mélanges*. C'est là que l'a copiée Millin, *Voyages*, IV, 2e part., p. 472. Le « Dieu invaincu » dont il est question ici, n'est autre que Mithra. PATER, à la dernière ligne, doit être pris dans le sens de *Pater sacrorum*, puisqu'il s'agit du culte de Mithra.

DEOINVICT
SEX. VERVIC
EVTYCHES
VESTIARCIV
TREV. PATER

Deo invict(o)/ Sex(tus) / Vervic(ius) Eutyches / vestiar-(ius) civ(is) / Trev(ir) pater (sacrorum).

« Au Dieu invaincu, Sextus Vervicius (ou Vervicanus) Eutyches, tailleur (ou garde d'équipement), citoyen de Trèves, père des sacrifices. »

Le nom des *Treveri*, peuple germanique, s'étendant du Rhin à la Meuse, fait *Trevir* au vocatif singulier. V. Salvien, *Gubern. Dei*, 6, 15.

N° 7.

Inscription trouvée en 1881, dans les travaux de déblaiement pour la gare d'Eauze. Marbre blanc. Haut. 0m13; larg. 0m12. Publiée pour la première fois par M. Piette, *Note sur plusieurs inscript. récemment découvertes dans les ruines d'Elusa*, 3.

/ / / / / / /
/ / / / / / /
V / / / / / /
CIVS
EVTYC
HESPA
TER

..... *(Vervi)cius / Eutyc / hes pa / ter.*

« Vervicius Eutyches, père. »

N° 8.

Autel en marbre blanc, trouvé à Eauze, dans la première tranchée du chemin de fer, au sud de la route de Condom.

Il est actuellement au Musée de Saint-Germain-en-Laye, sous le n° 25, 962. Haut. 0m30; larg. 0m20. Inscription publiée pour la première fois par M. Piette, *Note pour servir à l'épigraphie d'Elusa*, p. 15, et ensuite par le *Bulletin de la Soc. des Ant. de France* de 1881, p. 83. L'auteur de l'article du *Bulletin de la Soc. des Ant. de Fr.* constate, à bon droit, que l'inscription est votive, qu'elle a été gravée en accomplissement d'un vœu fait par Albinianus, etc., dont le père s'appelait Irénée. Celui qui dédie a donné cette preuve de reconnaissance, parce qu'il s'est trouvé sain et sauf. —... INIANVS, fin d'un nom propre (*Albinianus*, *Paulinianus*, *Iustinianus*, *Sabinianus*, etc.).

.....INCOLVM
...INIANVS.
...ENI. EX. VOTO
...NVM. DEDIT
...MA. IRENAEO
PATRI

..... *incolum*/ (*is Alb*) *inianus* /.... *eni ex voto* /..... (*sig*)-*num dedit* /..... *ma Irenaeo* / *patri*.

A cette leçon, il faudrait, je crois, préférer celle que me propose M. Lavergne.

(*Pro sua*) *incolum* (*itate*) / *Albin*) *ianus* / (*num*)*ini ex voto* / (*do*)*num dedit* / (*ar*)*ma Irenaeo patri*.

M. Lavergne ajoute : « A la troisième ligne, on peut lire aussi bien ENI que INI. Mais puisqu'il s'agit de Mithra, comme l'indique le mot PATRI (*patri sacrorum*), il faut lire, je crois (*num*)INI. » L'R initial de l'avant dernière ligne est visible, dit encore M. Lavergne.

N° 9.

Fragments de marbre découverts à Eauze, en 1881, dans les travaux de déblai pour l'établissement de la gare. Le plus

petit a été trouvé avant le mois de juin, et le second pendant le mois d'août. Haut. 0m278; larg. probable, 17 ou 18 centimètres. L'V et l'M de PROPITIVM, à la fin de la troisième ligne, liés en un monogramme. Le point entre ET et PLEBI, à la seconde ligne, et celui qui suit (*i*)NNOCENTISSIMUS, à la dernière, figurés par une feuille cordiforme. Inscription publiée pour la première fois par M. Piette, *Note sur plusieurs inscriptions récemment découvertes dans les ruines d'Elusa*, 1-2. Voici la restitution et la traduction de M. Allmer, *Revue épigr. du Midi de la Fr.*, 238-39.

DOMV / / / / / / / / / LONIAE ELVSATIV /
ORDIN / / / / / / / / OET.PLEBI OPTIMA /
PIISQV / / / / / / / / VICTVM PROPITIVM
M.POM / / / / / / / / NNOCENTISSIMVS.///

Domu(i divinae co)loniae Elusatiu(m) / ordin(i sanctissim)o et plebi optima(e) / piis(simae)qu(e ut habeat Deum In)victum propitium / M. Pom(peius (?).....*i)nnocentissimus.*

« Afin d'appeler sur la famille impériale, sur la colonie d'Eauze, sur l'*ordo* sanctissime et sur le peuple dévoué les faveurs du Dieu invincible, Marcus Pompeius.... ..... donne ce monument. »

« Cet essai de restitution, ajoute M. Allmer, n'est sans doute pas entièrement satisfaisant. Peut-être aux mots *ut habeat Deum*, aurait-il fallu préférer *gratus in Deum*, ce qui modifierait le sens, en transformant un acte de reconnaissance ce qui est présenté comme une invocation. Nous ne savons pas non plus si *sanctissimus* était plutôt que *splendidissimus* le titre officiel qui décorait l'*ordo* d'Eauze; ni si l'éloge décerné à Pompéius, ou qu'il se décerne lui-même, d'avoir été *innocentissimus*, « irréprochable, » se rapporte à quelque magistrature remplie avec douceur et intégrité, ou à quelque ministère sacerdotal vertueusement exercé, si

enfin le texte *innocentissimus* suivi d'une feuille de ponctuation, ne terminait pas le texte.

« Quoi qu'il en soit, l'inscription est des plus précieuses pour l'histoire de la cité d'Eauze, à laquelle elle donne le titre de colonie,que ne lui attribuaient aucun des documents jusqu'à présent connus. De plus, elle confirme le témoignage d'autres textes épigraphiques antérieurement découverts, à l'égard de l'importance qu'avait à Eauze le culte de Mithra, car c'est bien certainement ce Dieu que désigne la dénomination *Deus Invictus.* »

On sait que l'usage de désigner la maison impériale sous le nom de *domus divina*, ne commença à s'introduire qu'à l'époque de Marc-Aurèle, et ne devint que plus tard d'un usage fréquent. L'inscription ci-dessus, et toutes celles où il est question de la *domus divina*, sans indications de dates, ne sauraient donc être plus anciennes que le règne de Marc-Aurèle.

N° 10.

Fragment de marbre trouvé en 1881, en déblayant l'emplacement de la gare d'Eauze. Haut. 0m348; larg. 0m368. Publiée pour la première fois, et inexactement, par M. Piette, dans sa *Note sur plusieurs inscriptions récemment découvertes dans les ruines d'Elusa*. Le lecteur me saura gré d'y substituer la restitution de M. Allmer, *Rev. épigr. du Midi de la Fr.*, p. 329. Cet épigraphiste admet comme possible *sanctissimo sacerdoti*, au lieu de *sanctissimo sacerdotio;* et il présente comme simplement probable, le nom de *Paramuthius*.

M . POM / / / / / / / / / /
SANCTISSIMOSA / / / /
C . CVPIT / / / / / / / /
MVTHIVS / / / / / / / /

M. Pom(peio).... / sanctissimo sa(cerdotio functo) / C. Cupit(ius Para) / muthius.

« A M. Pompeius, qui s'est acquitté d'un très-saint sacerdoce, C. Cupitius Paramuthius. »

N° 11.

Musée d'Agen, n° 247. Fragment de marbre provenant de Sos, canton de Mézin (Lot-et-Garonne), et transporté au Musée d'Agen, en 1881. Ce marbre est blanc, et poli en toutes ses parties, moins celle qui devait être adhérente à la portion perdue. Dans celle-ci, se trouvait le commencement de l'inscription. H. 0m90; L. 0m78; Ép. 0m30. Ce marbre a été trouvé dans les substructions de l'église romane de Sos, que M. Tholin dans ses *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais*, p. 148-50, date du XIe siècle. D'après Dom Brugèles, elle fut consacrée par l'archevêque Guillaume I, l'an 1095. *Chroniques du Diocèse d'Auch*, p. 490. Cette église, démolie vers 1874, a été rebâtie ailleurs. Inscription nette et belle, remontant au moins au second siècle. Troisième ligne, DO liés. M. Aurès dit que c'est une des rares inscriptions trouvées à Sos. Le mot « rares » donnerait à croire qu'il existe, dans cette localité d'autres monuments d'épigraphie antique; mais je les ai vainement recherchés, à Sos et aux environs. Le personnage auquel l'*ordo* ou conseil de la *Civitas Elusatium* consacre ce monument, était flamine du temple de Rome et d'Auguste, situé à Lyon, au confluent du Rhône et de la Saône. Il était aussi duumvir et questeur.

Cette inscription a été rétablie comme suit par M. Léon Renier, dans la *Revue des sociétés savantes des départements*, sixième série, t. I, p. 115-16.

///C/A/////////M
ET. AVG. II VIR
Q . ORDO . ELVSAT

.....(*Sa*)*c*(*erdoti*) *a*(*d aram Ro*)*m*(*ae*) / *et Aug*(*usti*) *duum-vir*(*o*) / *q*(*uaestori*) *ordo Elusat*(*ium*).

« A *un tel*..... prêtre de l'autel de Rome et d'Auguste, duumvir, questeur, l'ordre des décurions des Elusates. »

Dans le même recueil, sixième série, t. II, p. 289, existe une courte mention d'un travail de M. Aurès, qui restitue ainsi le texte :

(*Dis*/ *Manibus* / *N*..... / *Flam*(*inis*) (*t*)*em*(*pli*) *Rom*(*ae*) / *et Aug*(*usti*) II *vir*(*o*) / *q*(*uaestori*) *ordo Elusatium*.

« Aux Dieux Mânes de N....., flamine du temple de Rome et d'Auguste, questeur, l'Ordre des Elusates. »

Dans sa *Revue épigraphique du Midi de la France*, 61-62, M. Allmer, opérant sur estampage, constate, à bon droit, que les lettres de l'inscription sont de la meilleure forme. Elles sont incontestablement de la fin du premier siècle, ou du commencement du second. Voici le texte rétabli et figuré par M. Allmer.

.....
///// CAe *fl*. *ro* Mae
ET . AVG. II VIR
Q. ORDO . ELVSAT

« .... *cae f*(*lamini*) *Romae* / *et Aug*(*usti*) II *vir*(*o*), *q*-(*uaestori*) *ordo Elusat*(*ium*).

« A..... ca, flamine de Rome et d'Auguste, duumvir, questeur, l'ordre des Elusates. »

« L'estampage que nous avons sous les yeux, dit M. Allmer, ne permet d'accepter que partiellement cette lecture (de MM. Léon Renier et Aurès). La lacune comprise entre les

lettres A et M, placées comme elles le sont sur notre copie, l'A au-dessus de TA, l'M au-dessus de VI présente un espace très-suffisant, mais qui ne saurait en contenir cinq qu'à la condition que deux seulement soient des lettres étroites. La restitution *ad aram* ROM, qui fournit sept lettres doit être forcément abandonnée. Il faudra rejeter également celle de *arensi* ROM qui formeraient sept lettres, ou six en adoptant l'abréviation *aren*. Même celle de *arae* ROM réduite à cinq lettres, et autorisée jusqu'à un certain point par les exemples du fragment du Musée de Lyon, et d'une inscription du Musée de Sens..... ne nous parait pas devoir être admise. »

Pour ces raisons, M. Allmer croit qu'il s'agit, non pas d'un prêtre de l'autel de Lyon, mais d'un simple flamine de Rome et d'Auguste :

Cette argumentation me semble décisive. J'ajoute que le bourg de Sos, où l'inscription a été trouvée, est généralement considéré comme bâti sur l'emplacement de l'*Oppidum Sotiatum* ou *Sontiatum*, assiégé et détruit, 56 ans avant J.-C., par P. Crassus, lieutenant de César. Je n'ai pas à discuter ici cette opinion. On me permettra pourtant de remarquer, que l'inscription ci-dessus, de quelque façon qu'on l'interprète, prouve nettement que, même en acceptant l'opinion courante, Sos n'en aurait pas moins été absorbé dans le territoire des Elusates vers la fin du premier siècle de notre ère, ou au commencement du second. La forme des lettres de l'inscription ne permet aucun doute à cet égard; et les circonstances de la découverte du marbre, excluent la supposition qu'il ait été transporté jadis à Sos, dans un intérêt industriel ou archéologique. Cela étant, l'inscription est à Sos depuis l'époque même où elle fut gravée. Or, l'*ordo Elusatium* ayant érigé en ce lieu un monument au flamine de Rome et d'Auguste, Sos devait

être englobé dans le territoire des Elusates, vers la fin du premier siècle, ou au commencement du second.

Rien ne prouve d'ailleurs, que l'inscription de Sos doive être rangée dans les monuments funéraires. La première lettre de la première ligne me semble être le bas d'un E ou d'un L, et non d'un C.

N° 12.

Musée de Toulouse, n° 193. Table de marbre incomplète en-haut et en-bas, et aux angles supérieur, droit et inférieur gauche. Elle a été découverte à Eauze. Haut. 0m45, L. 0m58. Dans son *Catalogue*, p. 82, M. Roschach a commis de déplorables inexactitudes, relevées par M. Allmer, *Revue épigr. du Midi de la France*, p. 211-12, et par le *Bulletin de la Soc. des Antiq. de France* 1881, p. 194-96. Voici le travail rectificatif, et fort nécessaire, de M. Allmer. « La partie inférieure des lettres de la seconde ligne, et presque tout le dernier I du mot ANTONINI, la partie inférieure de l'E au commencement de la sixième, de l'L au commencement de la septième, de l'X au commencement de la huitième, la haste verticale de l'R à la dixième, et la partie inférieure des lettres ES.P à la dernière, emportées par la cassure du marbre. »

L'auteur de l'article du *Bulletin* s'exprime ainsi : « Mais il (M. Roschach) a omis dans le texte les petites lettres F et ES qui tiennent la 6e et la 7e ligne. Il a également omis le R de l'avant-dernière ligne, et les lettres ES.P de la dernière. » Après avoir donné la traduction fautive de l'auteur du *Catalogue*, l'auteur de l'article du *Bulletin* ajoute : « C'est à tort, me semble-t-il, que M. Roschach a pensé qu'il était question d'Elagabale. On n'aurait pas gravé *divi Severi nepoti;* il aurait fallu mettre *pronepoti;* or, il n'y a pas place dans l'inscription pour la syllabe *pro* après le mot *Severi*. Il s'agit du fils de Caracalla. On pourrait, par de nombreux exem-

ples, prouver que Sévère Alexandre prenait le titre de fils de Caracalla, et de petit-fils de Septime Sévère. »

/ / / / / / / / / / / / /
ANTONINI / / / / / /
FILIO. DIVISE / / / / /
POTI. IMP. CAESARI
MARC. AVREL. SEVE
RO.ALEXANDRO.PIo
/ / LICI.AVG.PONTIF
/ / XIM.TRIB. POTES
/ / / / P. P. CON
/ / / / / / ROCON
/ / / / / / / / ES. P

(*Domino nostro divi*)/ *Antonini* (*magni*)/ *filio divi Se*(*veri ne*)*poti imp*(*eratori*) *Cæsari* / *Marc*(*o*) *Aurel*(*io*) *Seve*(*ro*) *Alexandro pio*) / (*fe*)*lici Aug*(*usto*) *ponti*f(*ici*) / (*ma*)*xim*(*o*) *trib*(*unicia*) *potes*(*tate*) / *p*(*atri*) *p*(*atriae*) *con*(*suli*/... (*p*)*rocon*-(*suli Elusat*)*es p*(*ublice*).

« A notre maitre l'empereur César Marcus Aurélius Sévère Alexandre, pieux, heureux, Auguste, fils du Dieu Antonin le Grand, petit-fils du Dieu Sévère, souverain pontife, revêtu de la puissance tribunitienne pour la... fois, père de la patrie, consul... fois, proconsul, les Elusates ont, des deniers de la cité, élevé cette statue. »

N° 13.

Musée de Toulouse, n° 192. Marbre trouvé à Eauze, et donné par M. Doat. H. 0m45; L. 0m30. L'L de IVLIAE, à la première ligne, réduite par la cassure du marbre à sa branche horizontale; l'E de la quatrième ligne incomplet en-bas Dans son *Catalogue du Musée de Toulouse*, p. 82, M. Roschach a mal interprété cette inscription, ainsi que le prouve

le passage suivant, emprunté à M. Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, p. 212-13.

« La statue de Mammée, et celle de Sévère Alexandre rappelée par l'inscription précédente, avaient sans doute été élevées en même temps et placées auprès l'une de l'autre. C'est en raison de ce voisinage, que, dans l'inscription du piédestal de la statue de l'impératrice mère, on aura cru pouvoir se contenter de la succinte désignation qui donne à l'empereur, déjà désigné tout au long dans l'inscription du piédestal de sa propre statue, les seuls noms de Sévère et d'Auguste.

« L'inscription parait complète; si on y eût donné à Mammée, outre la qualification de « mère de Sévère Auguste, » celles qu'on lui donnait aussi de « mère des camps, du Sénat, de la Patrie et de tout le genre humain, » le mot *matri* aurait dû prendre place avant les noms de son fils, afin de précéder la série des régimes mis à la suite. Il se pourrait cependant qu'une huitième ligne ait contenu les mots *Elusates publice*.

« Il faut noter l'orthographe irrégulière devant *Mammeae* pour *Mammaeae*. »

// LIAE
/// MEAE
///VSTAE
/// ERI
//// STI
/// RI

(*Iu*)*liae* / (*Mam*)*meae* / (*Aug*)*ustae* / (*Sev*)*eri* (*Augu*)*sti* / (*mat*)*ri*.

« A Julia Mammea, mère de l'empereur Sévère Auguste. »

N° 14.

Fragment exhumé en 1881, dans les déblais de la gare

d'Eauze, et publié par M. Allmer dans la *Revue épigr. du Midi de la Fr.*, p. 239. Il semble, dit-il, être ici « question de la *domus divina*, et peut-être aussi de l'*ordo sanctissimus.* »

« Cette inscription, m'écrit M. A. Lavergne, doit peut-être se compléter par un autre fragment, où l'on reconnait le haut de trois ou quatre lettres surmontées d'une moulure.

« Ces deux fragments offrent une même particularité. Ils portent une inscription à leur revers, et qui prouve que la matière a servi deux fois. Les lettres du revers sont beaucoup plus grandes et plus belles. Mais il me semble impossible d'en tirer un sens. »

Le second fragment a été aussi trouvé en 1881, quand on déblayait l'emplacement de la fure gare d'Eauze. Dans une seconde lettre, M. Lavergne me parle d'un troisième fragment de la même inscription, qu'il n'a pas vu, et que M. Piette aurait chez lui. Pour le voir, je me suis rendu à Eauze. Mais M. Piette était absent. Ce fragment porterait le nom ancien d'Eauze. Première ligne, simples traces de l'ı.

//////////
//// FECI /////
/// S.DIVI ////
/// TISSIM /////
//////////

N° 15.

Tombeau de marbre blanc, découvert par l'abbé Fouillat, au XVIIe siècle, et avant 1679, près d'une église située un peu au-delà du cimetière de Saint-Arnaud, à une lieue d'Eauze, ville située non loin de *Cieutat*, emplacement de l'antique *Elusa* Il fut conservé par ordre de l'Intendant de la Généralité dont Eauze dépendait, et transporté au château où il se trouve encore, à Mazères, commune de Barran (Gers), qui appartenait alors aux archevêques d'Auch. L'inscription enca-

drée, occupe le milieu du tombeau couvert de sculptures curieuses. En dehors de la partie supérieure du cadre, D. M. séparés par une feuille cordiforme. Publié pour la première fois, en 1689, avec un dessin, par le P. Nicaisé, *Explication d'un ancien monument trouvé en Guienne, dans le diocèse d'Ausch.* C'est là que l'ont pris Montfaucon, Crazannes, *Dissertation sur un tombeau antique*, etc. Il est à remarquer que Crazannes ne mentionne pas le mémoire de Nicaise. Monlezun, *Histoire de la Gascogne*, I, 67, a corrigé la traduction de Crazannes. Il affirme, à ses risques et périls, que l'inscription a été gravée à une époque voisine de celle où vivait Cornelius Fronto, professeur de Marc-Aurèle, et il en conclut que cet orateur pourrait bien avoir été originaire de l'Aquitaine. Quoi qu'il en soit, la correction du travail, l'exécution assez soignée des sculptures qui le décorent, prouvent assez qu'il est antérieur à la décadence des arts.

D. M.
AEDVNNIAE. HER
MIONES . FEMINAE .
RARISSIMAE. CON
IVGI . INCOMPARAB
AEMILIVS.FRONTO.
MARITVS. ET. POMPE
IVS.LEPIDVS.FILIVS

D(iis) M(anibus) / Aedunniae / Her / miones feminae / rarissimae con / iugi incomparab(ili) / Aemilius Fronto / maritus et Pompe / ius Lepidus filius.

« Aux Dieux Mânes. A Aedunnia (fille ou affranchie) d'Hermiones, femme très-rare, épouse incomparable, Aemilius Fronto, son mari, et Pompeiius Lepidus, son fils. »

N° 16.

Gruter, *Inscript. ant.* 708, n° 7, attribue cette inscription à Nîmes. J'ignore si elle s'y trouve encore.

D. M.
L. TAVRINI
AVRELI. CIVI
ELVSENSI
ANNOR.XXIII
PARENTES

D(iis) M(anibus) / L. Taurini / Aureli civi / Elusensi annor(um) XXIII / parentes.

« Aux Dieux Mânes de L. Taurinus Aurélius, citoyen d'Eauze, mort à vingt-trois ans, ses parents. »

Le texte donné par Gruter est-il pur? M. Allmer en doute.

« Si ce texte est exact, ce qui me semble douteux, il y a à remarquer une transposition probable du *cognomen* et du *gentilicium*, etc. »

N° 17.

Musée de Saint-Germain, n° 2.564. Tablette de marbre blanc des Pyrénées. Haut. 0m21; larg. 0m29; épaiss. 0m03. Simple encadrement. Les caractères des deux premières lignes ont 0m04 de hauteur, à l'exception de l'I de la première ligne, qui n'a que 0m02, de l'O de la seconde ligne, qui mesure 0m03, et de son E final qui 0m02 1/2. Les caractères de la troisième ligne ont 0m03 de hauteur. Ils sont placés entre deux feuilles de lierre ornées de traits de fantaisie, ayant l'une la pointe en-bas, l'autre la pointe en-haut. Inscription découverte à Eauze, dans la première tranchée du chemin de fer, au sud de la route de Condom, et publiée pour la première fois, et inexactement, par M. Piette, *Note pour servir à l'épigraphie d'Elusa*, p. 3-4.

CERDONI
PROCVLAE
LIB

Cerdoni / Proculae / lib(erto).

« A Cerdon, affranchi de Procula. »

N° 18.

Fragment d'inscription gravée sur une tablette de marbre blanc, et conservée au Musée d'Eauze. Haut. 0m21 ; larg. 0m16. Elle a été trouvée récemment à Eauze, dans la première tranchée du chemin de fer, au bord de la route de Condom. M. Piette l'a publiée le premier dans sa *Note pour servir à l'épigraphie d'Elusa*, p. 4. Elle est aussi dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France de 1881*, p. 82-83. Sans doute, il s'agit ici d'un affranchi *libe(rto)*.

T
PHO
LI BE

N° 19.

Tablette de marbre blanc. Haut. 0m41 ; larg. 0m70. Les plus grands caractères ont 0m07 de hauteur ; les plus petits ont 0m03. Les mots sont séparés par des points. Trouvée, vers le milieu du siècle dernier, parmi les ruines d'un bâtiment situé sur le tumulus de Daryacos, qui s'élève dans une prairie, non loin de La Ciotat. Elle est maintenant placée devant la porte extérieure du château de Boutet, appartenant à mon vieux camarade, le marquis d'Arcamont, et sert d'égoût à l'eau du toit. L'abbé Daignan du Sendat la signale dans ses manuscrits, *Mémoires pour servir à l'histoire des villes du diocèse d'Auch*, p. 497. Il donne deux lignes de plus en haut : TL au-dessus de TAL, et C. plus haut au-dessus de C.

D'après lui, cette pierre était chez M. Desberou ou Desberon, à Eauze, 1762. Chaudruc de Crazanes l'a publiée pour la première fois, mais inexactement, dans les *Mémoires de la Soc. arch. du Midi de la France*, III, 387-88. Mieux vaut le texte donné par M. Piette, *Note pour servir à l'épigraphie d'Elusa*, et surtout par le *Bulletin de la Soc. des Antiq. de France de 1881*, p. 91. Il paraît, dit le *Bulletin*, que cette inscription avait autrefois une première ligne, dont les lettres auraient été supprimées pour la retailler en rectangle. Cela est conforme aux indications du manuscrit de l'abbé Daignan du Sendat.

C. IVL. TALSCONIS. F. TARROS
IVLIA. CONDAI.FIL. ACCATEN. VX
C . IVLIVS . PAVLLVS . F
T . IVLIVS . SABINVS . F

C(aius) Iul(ius) Talsconis f(ilius) Tarros / Iulia Condai fil(ia) Accaten ux(or) / C(aius) Iulius Paullus f(ilius) / T(itus) Iulius Sabinus f(ilius).

« Caius Iulius Tarros, fils de Talscon, Iulia, fille de Condaius, épouse d'Acaténus, Caius Iulius Paullus, fils, Titus Ialius Sabinus, fils. »

N° 20.

Fragment d'une tablette de marbre blanc, conservée au Musée d'Eauze. Inscription trouvée dans cette localité en 1880, dans les ruines d'un bâtiment à colonnettes (?), aussi en marbre blanc. Haut. 0m18; larg. 0m17. M. Piette l'a publiée le premier, dans sa *Note pour servir à l'épigraphie d'Elusa*, p. 7-8, mais d'une façon défectueuse, réparée dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1881, p. 90. Les lettres de SILV, première ligne, sont précédées d'un fragment de lettre qui paraît être le bas d'un I. A la quatrième ligne, A et M sont liés. Il en est de même de X et de A. La première

lettre était un E ou un F ; la seconde un I ; la troisième était probablement un A.

ISILV/ / /
SIVEBA / / /
CONIS / / / /
DAMCIXA / /
FIA / / / / /

N° 21.

Fragment de marbre trouvé à Eauze, quartier de *Las Plaços*, par le cultivateur Lamor, qui le conserve chez lui. Publié pour la première fois par M. Piette, *Note pour servir à l'épigraphie d'Elusa*, p. 9, et ensuite dans le *Bulletin de la Soc. des Antiq. de France de 1881*, p. 90. La lettre N de la seconde ligne est mutilée. Les lettres de la troisième le sont également. Il n'en reste que la partie supérieure. Ces lettres sont T et I.

C
RVN
TI

N° 22.

Fragment trouvé en 1881, dans les travaux de déblaiement de la gare d'Eauze, et communiqué par M. Lavergne.

PAT
IIA . EFFEC

N° 23.

Dans un manuscrit des Archives départementales du Gers, faussement attribuée au P. Montgaillard, l'auteur donne une inscription gravée sur une plaque rectangulaire de bronze, trouvée au XVIIe siècle, dans un champ voisin des ruines de

l'ancienne cathédrale d'Eauze, à la Ciotad. D'un côté, on lisait le nom de la ville

ELVSAS

gravé sur une bande allant en diagonale, de l'angle gauche supérieur du rectangle à l'angle droit inférieur. De l'autre, on voyait une louve allaitant deux petits enfants, Romulus et Rémus. L'auteur de l'article inséré dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1881, p. 92-93, émet des doutes sur l'antiquité de cet objet. « Il me paraît douteux, malgré la forme des caractères, que cette inscription remonte à l'époque romaine. »

N° 24.

Millin, *Voyage*, VI, 1re part, 447-48-49, et Dumège, *Monum. relig. des Volces. Tectos.*, 197, 338, 353, ont publié les inscriptions de trois autels en l'honneur d'ABELLIO, LAHE, et ...RDOSSI. Le sculpteur toulousain Lucas, qui avait possédé ces marbres, affirmait qu'ils venaient d'Eauze. La vérité est qu'ils avaient été apportés des Pyrénées, par le chevalier de Lassalle, ainsi que l'a prouvé l'abbé Magi, *Remarques d'un Russe sur la Colonie et le Capitole de Toulouse*, brochure in-8°, 1781.

N° 25.

« Un morceau intéressant nous fut communiqué en 1832. Il avait été trouvé à Eauze, l'ancienne *Elusa*. C'était un caillou de deux pouces de diamètre, et aplati. Sur ses deux faces étaient deux inscriptions latines en relief; l'une portait RIVVS OMNIA RVIT, et l'autre : RIVVS OMNIA FOVET. On s'est demandé comment ces inscriptions ont pu ainsi être appliquées sur ce corps dur. Les uns ont pensé que les lettres ont été formées à l'aide d'un instrument, et par voie de réduction; mais les autres, en plus grand nombre, sont d'avis que, les lettres une fois formées avec un corps gras, le caillou a été

mis dans un liquide qui avait la propriété de le dissoudre. Nous ignorons quelle pouvait être la destination de ce silex.» Corne, article de la *Revue d'Aquitaine*, I, 73. Je ne sais ce qu'est devenu ce caillou, dont Corne parle en des termes si précis, que le doute n'est guère possible. Il serait cependant plus que téméraire de faire remonter jusqu'à l'époque gallo-romaine les deux inscriptions dont s'agit.

N° 26.

N.-B. On m'avait dit qu'il existait au Musée d'Eauze des bagues gallo-romaines portant des chatons inscrits. J'ai pu me convaincre du contraire, et constater aussi que les fragments de poteries conservés dans ce dépôt ne portent le nom d'aucun fabricant.

Je ne donne pas, sous la rubrique *Metropolis Civitas Elusatium*, l'inscription conservée au Musée de Toulouse sous le n° 191, et commençant par ces mots : TVTELAE LOCI HVIVS *(sic)*, etc. Tout porte à croire qu'elle appartient à la *Civitas Auscionum*, et c'est là qu'il faut la classer.

L'inscription chrétienne commençant par QVIETVS CVRATOR..., est réservée pour mon Recueil d'*Inscriptions de la Gascogne depuis le commencement du moyen-âge jusqu'à la fin du* XIIe *siècle*.

CIVITAS AVSCIORVM.

N° 27.

S.D.S.D.

Fragment de sculpture aujourd'hui perdu, et découvert près d'Auch, sur le mont Nerveva, dans un antique édifice que l'on croit avoir été un temple d'Apollon. Chaudruc de Crazannes, *Mémoire sur un bas-relief représentant Hercule*,

dans le t. III (nouvelle série) des *Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France*, 182.

S(acrum) D(eo) S(oli) D(icatum).

« Consacré au Dieu Soleil. »

N° 28.

Musée de Toulouse, n° 191. Autel à quatre faces, marbre des Pyrénées. Haut. 0m66; larg. 0m26. Avant d'appartenir audit Musée, cette inscription se trouvait dans le cabinet du chevalier Rivalz, qui l'a décrite dans son recueil intitulé : *Différents morceaux de sculpture*, figure 6. Rivalz ne dit rien qui puisse édifier sur la provenance du marbre. On l'attribue généralement aux Elusates. Mais, dans le manuscrit de Dumège conservé aux Archives départementales du Gers, il est constaté que l'inscription ci-après fut trouvée « à trois lieues d'Auch, sur la route qui conduit à l'antique *Elusa.* » C'est pourquoi j'enlève ce texte aux *Elusates*, pour le donner aux *Ausci*.

TVTELAE
LOCI HVI.
.IVS.
TITVLI
NVS
V.S.L.M

Tulelae / loci hui / ius / Tituli / nus / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« A la Divinité tutélaire de ce lieu, Titulinus : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

A la p. 80 de son *Catalogue*, M. Roschach a mal interprêté cette inscription, ainsi que le prouve ce passage du *Bulletin de la Société des Antiq. de France*, p. 94-95. « Cet auteur (M. Roschach), induit en erreur par la faute du lapicide (qui

a commis la faute de répéter l'I de HVIIVS) a cru que les lettres IVS de la troisième ligne étaient le commencement de IVSTVS.»

N° 29.

DEAE
TVTELE
NEXIVS
V. S. L. M

Manuscrit Dumège, aux Archives départementales du Gers, série T. D'après l'auteur, cet autel, trouvé à Auch, aurait fait partie du cabinet d'Ayrens. Je ne sais ce qu'il est devenu.

Deae / Tutel(a)e / Nexius / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« A la Déesse Tutèle, Nexius : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

N° 30.

Musée de Toulouse n° 190. Cippe en marbre trouvé à Saint-Guiraud, canton de Saramon (Gers), et mal publié pour la première fois par le marquis d'Orbessan, en 1778, *Mélanges historiques*, II, 357-58. Haut. 0m66; larg. 0m29. Il provient de la collection de l'abbé Bertrand, en 1779. C'est à tort que Millin, IV, 1re part, p. 474, affirme qu'il a vu ce cippe à Auch.

SACRVM
MINER
VE.M.AT
TIVS . SA
BINIANV

SVSLM

Sacrum / Miner / v(a)e M'arcus) At/ tius Sa / binianus / s(usceptum) v(o'um) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Consacré à Minerve, Marcus Attius Sabinianus : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

N° 31.

Cet autel en marbre, tronqué par la base, se trouve au Musée de Toulouse, n° 185. Haut. 0m30. Il fut découvert en 1833, à Saint-Élix-Theux (Gers), en démolissant un vieux mur. D'André l'a publié le premier dans les *Mém. de la Soc. arch. du Midi de la France*, I, 285. Cf. Dumège, *Archéol. Pyr.*, III, 317. Quatrième ligne : second I au-dessus de N.

HERCVLI
TOLIANDOSSO
INVICTO
PRIMIGENIVS
SEMBIFIL
V S L M

Herculi/ Toliandosso /invicto/ Primigenius/ Sembi fil(ius)// v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« A Hercule..... Primigenius, fils de Semb..... : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Il serait imprudent de traduire TOLIANDOSSO.

N° 32.

NYMPHIS
AVG
EVTICHES
AVGG NN : : : :
V. S. L. M.

Autel votif trouvé non loin d'Auch, près d'une fontaine, et donné par Dumège, dans son *Archéologie Pyr.*, III, 397-98. Publié aussi par la *Revue d'Aquitaine*, VI, 145. J'ignore ce qu'est devenu ce monument.

Nymphis / Aug(ustis) / Eutiches / Aug(ustorum) nn(ostrorum libertus) / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Aux Nymphes Augustes, Eutiches, affranchi des Augustes : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

N° 33.

NYMPHIS AVG
SACRVM

Inscription trouvée au Castéra-Vivent ou Castéra-Verduzan (Gers), où il y a des sources thermales. Mon ami M. Lavergne me mande que ce monument a appartenu aux de Pins-Monbrun ou de Pins-d'Aulagnère. Il ignore s'il se trouve encore dans le château de cette famille. Dumège a publié l'inscription dans son *Archéologie Pyrén.*, III, 299. On a découvert au Castéra-Vivent des antiquités romaines.

Nymphis Aug(ustis) / sacrum.

« Consacré aux Nymphes Augustes. »

N° 34.

INGENVA
VENTIS
V S L M

Autel en marbre blanc, chargé de beaux caractères, et trouvé près d'Auch, au Garros, à une époque indéterminée, mais antérieure à 1837. Il fut acquis par un collectionneur auscitain nommé d'Ayrens. Je ne sais ce qu'est devenu cet autel, publié par Chaudruc de Crazannes, *Mém. de la Soc. arch. du Midi de la France*, III, 384-86. Cf. Dumège, *Arch. Pyr.*, II, 366.

Ingenua / Ventis / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Ingenua, aux Vents : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

N° 35.

LARDOS
TIS.

Fragment de marbre découvert près d'Auch. Je ne sais ce qu'il est devenu. A la seconde ligne, manque la partie gauche de la traverse du T. Barry, *Note sur quelques inscriptions découvertes à Auch*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences. Inscr. et Belles-Lettres de Toulouse*, série IV, tome II, p. 294, n'en demande pas davantage pour affirmer que le culte du Dieu ALARDOSSIS était né chez les *Ausci*. Le *Bulletin de la Société de Ramond* de 1867, p. 25, accepte cette assertion plus que téméraire; mais il nomme LARDOSTIS le prétendu dieu des *Ausci*, ou *Auscii*.

N° 36.

Musée d'Auch. H. 0m32; L. 0m165; Ép. 0m10. Inscription publiée pour la première fois par le marquis d'Orbessan (*Mélanges hist.* II, 195), qui l'avait recueillie dans la collection Saint-Amans. Elle provient de Bagnères-de-Luchon, et non du territoire des *Ausci*, comme le prouve fort bien M. Julien Sacaze (*Épigr. de Luchon*, 56) contre Barry (*Note sur quelques inscript.*, p. 5, note 2). A la troisième ligne, Barry lit EPEROTIS. C'est à tort que Vincens (*Topogr. de Nîmes*) déclare que cet autel se trouve à Nîmes. Une bonne partie des renseignements ci-dessus est empruntée à M. Julien Sacaze, *Épigr. de Luchon*, 55-56. Troisième ligne, la partie gauche de la traverse du premier T manque.

NIMPIS.
LVCANVS.
ET.EROTIS
V.S.L M

Nimpis / Lucanus / et Erotis / v(otum) s(olverunt) l(ibens) m(erito).

« Aux Nymphes, Lucanus et Erotis : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

NIMPIS pour NYMPHIS.

N° 37.

Musée d'Auch. H. 0m275 ; L. 0m10. La partie gauche de cet autel est dégradée. Découvert par Bayen et Richard, dans les thermes de Luchon, il appartint d'abord à Saint-Amans, puis au président d'Orbessan, qui publia le premier ce texte (*Mélanges hist.* II, 293). Mal donné depuis par Chaudruc de Crazanes et Dumège, et exactement par Millin, *Voy.* IV, 470, l'abbé Greppo, Barry, et M. Sacaze (*Épigr. de Luchon*, 56-58). Seconde ligne, l'v final ne subsiste qu'en partie).

NVMI / / /
MANV
SACRA / /
RVTAEN /
V. S.L /

Nymphis / Manu(tia) Sacra / Rutaen(a) / v(otum) s(olvit) l(ibens merito).

« Aux Nymphes, Manutia Sacra, Rutène : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Les *Ruteni* ou *Rutheni* occupaient le territoire de Rodez.

N° 38.

Musée d'Auch. Autel en marbre, trouvé en 1723 dans les thermes de Luchon. Il a appartenu d'abord à Saint-Amans, puis au président, d'Orbessan, qui l'a publié le premier, mais inexactement dans ses *Mélanges*, II, 295. M. Julien Sacaze en a donné le premier texte correct, dans son *Épigraphie de Luchon*, 46. H. 0m24 ; L. 0m12 ; Ép. 0m08.

MONTI
BVS.Q.G
AMOBN
VS.V.S

Monti / bus Q. Ga / amobn / us v(otum) s(olvit).

« Aux Montagnes, Q. Gamobnus a acquitté son vœu. »

N° 39.

H. 2 pieds; L. 13 pouces environ, d'après le président d'Orbessan (*Mélanges hist.*, II, 293) qui l'a publié le premier. Autel trouvé à Bagnères-de-Luchon, et porté ensuite à l'Athénée d'Auch, s'il faut en croire Dumège (*Arch. Pyr.*, III, 393) et Laboulinière (*Itiner. des Hautes-Pyr. françaises*, III, 162). V. Aussi M. Julien Sacaze (*Épigr. de Luchon*, 59) qui n'a pu retrouver cet autel. Je n'ai pas été plus heureux que lui.

NYMPHIS
C : RVFONIVS
DEXTER
VSL/

Nymphis / C. Rufonius / Dexter / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Aux Nymphes, C. Rufonuis Dexter : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

N° 40.

NYMPHIS
T.C.AVD.VS
RVFVS
V.S.L.M

Collection du comte de Bernis-Calvière, au château de

Vézenobres (Gard). H. de l'encadrement de l'inscription 0m26 de largeur. Les lettres ont 0m045 de hauteur, d'après un estampage fait par M. Germer-Durand.

« Publiée d'abord par M. d'Orbessan (*Mélanges*, II, 294), cette inscription a été donnée par Chaudruc de Crazannes (*Bullet. monum.*, XV, 171), comme se trouvant à Auch, tandis que Vincens et Baumes la placent à Nîmes (*Topogr. de Nîmes*, 570, n° 6). M. Mowat a reçu de M. Germer-Durand, au sujet de cette contradiction, des renseignements qu'il a bien voulu me communiquer. « L'inscription de Claudius Rufus est sinon à Nîmes, du moins dans une collection du département du Gard, au château de Vézenobres. Si les auteurs de la *Topographie* la placent à Nîmes, c'est parce que Vincens ne l'a connue que par les notes de Séguier, où l'on trouve en effet un croquis très-exact d'après lequel a été faite la description jointe au texte dans la *Topographie.* » Quand ce monument est-il entré dans la possession de M. de Calvière ? M. Germer-Durand l'ignore; mais il est porté à croire qu'il y était déjà à l'époque où Millin et Chaudruc de Crazannes prétendent l'avoir vu à Auch.

« Sur ma demande, M. le comte de Bernis-Calvière a bien voulu m'adresser des renseignements plus précis encore. « Depuis 1871, année de la mort de mon cousin germain le marquis de Calvière, c'est moi, son légataire universel, qui suis propriétaire du château de Vézenobres. Le petit autel votif provenant des thermes de Luchon se trouve dans la collection d'objets d'art de ce château.... Il a 0m62 de hauteur et 0m33 de largeur. Vous désirez savoir comment il est venu en ma possession, et quels en ont été les propriétaires successifs. Tout ce que je puis vous dire là-dessus, c'est que mon oncle, le marquis de Calvière, père de mon cousin, dans un voyage qu'il fit en Italie, il y a environ soixante-cinq ou soixante-dix ans, y a acheté cet autel avec différents autres objets qu'il a rapportés de ce voyage, et qu'il a fait

incruster dans une galerie du château où il se trouve depuis. » Julien Sacaze, *Épigraphie de Luchon*, 53-53.

Nymphis / T. Claudius / Rufus / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Aux Nymphes, Claudius Rufus : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

N° 41.

Musée de Toulouse, n° 164. Autel en marbre, à quatre faces. H. 0m50; L. 0m22. Provenant de Bagnères-de-Luchon, d'où il fut emporté, en 1760, par l'abbé Bertrand, en attendant d'être acquis, en 1808, pour le Musée de Toulouse. Il a été d'abord publié par d'Orbessan, *Mélanges historiques*, II, 294. Millin (*Voyage*, IV, 1re part., 471), et après lui Chaudruc de Crazannes, ont le tort d'affirmer qu'ils ont vu, dans le Musée d'Auch, cet autel qui n'y a jamais figuré. C'est pour dissiper définitivement cette erreur, que je consacre un article à l'autel dont s'agit.

NYMPHI /
AVG
VALERIA
HELLAS
V.S.L.M

Nymphi(s) / Aug(ustis) Valeria / Hellas / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Aux Nymphes Augustes, Valeria Hellas : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

N° 42.

Musée de Toulouse, n° 86. Autel en marbre, provenant, dit le *Catalogue* de M. Roschach (p. 41), du territoire d'Aspet. H. 0m67 ; L. 0m29. D'Orbessan l'a publié le premier, dans

ses *Mélanges*, II, 474. Millin (*Voyage*, IV, prem. partie), affirme avoir vu cet autel à Auch, dans la salle de l'Athénée. Quoi qu'il en soit, ce monument appartient au territoire de la *Civitas Convenarum;* et c'est pour la déclasser que je la donne ici. Seconde ligne I au-dessus de R.

SEX
ARBOR·B·S
Q.FVFIVS
GERMANUS
V. S

Sex / Arboribus / Q(uintus) Fufius / Germanus) v(otum) s(olvit).

« Aux Six Arbres, Quintus Fufius Germanus : accomplissement de son vœu. »

N° 43.

DNIMPFLAVIO
VALCONSTANTIO
PFINVICTOAVGP
M.TP

Inscription relevée par M. Camoreyt, de Lectoure, à Mons, entre Sainte-Christie et Crastes, canton nord d'Auch (Gers). Elle se trouve sur un fût de colonne en marbre, soutenant le bénitier de l'église. Derrière cette colonne est gravé un P. Hauteur de la surface inscrite 0m35 ; largeur, 0m60. M. Allmer a publié le premier cette inscription dans la *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 10, art. 178. V. aussi le fac-simile donné par M. Charles Robert, *Cinq inscriptions de Lectoure*, p. 8. Je la donne aux *Ausci*, parce que Mons était compris dans l'ancien diocèse d'Auch.

D(omino) n(ostro) Imp(eratori) Flavio / Val(erio) Constan-

tio / p(io) f(elici) invicto Aug(usto) p(ontifici) / m(aximo) t(ribunicia p(otestate).....

« A notre maître l'empereur Flavius Valerius Constantin (Constance Chlore), souverain pontife, revêtu de la puissance tribunicien ne pour la..... fois. »

Le reste a disparu.

No 44.

Musée de Tarbes, n° 150. Autel en pierre provenant de Montoussé, dans l'ancien diocèse de Comminges, H. 0m20; L. 0m08; Ép. 0m055. V. Frossard, *Le Dieu Erge*, 11. Il indique fort bien la provenance de cet autel que j'ai étudié, mais il n'en donne pas les dimensions. L'inscription a été fort mal publiée par Dumège (*Arch. Pyr.* II, 176), qui déclare à faux que cet autel provient du territoire des *Ausci*, et aurait été donné au Musée de Toulouse par Cénac-Moncaut, de Saint-Élix (Gers), père de celui qui a écrit tant de sottises sur l'histoire de la Gascogne. C'est pour rétablir la vérité, que je donne l'inscription ci-dessous.

ERGEAND
/ SDEOLIC
INIALICI
NIEFILIA
V S L M

Erge And / (os) s(o) DeoLic / inia Licini(a)e filia / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Au Dieu Erge Andossus, Licinia, fille de Licinia : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

N° 45.

Bibliothèque municipale d'Auch. Plaque de marbre noir. H. 0m42; L. 1m44; Ép. 0m10. Inscription publiée pour la première fois par M. de Laurière, dans le *Bullet. de la Soc.*

des Antiq. de France, séance du 19 novembre 1879, puis par M. Allmer, *Revue épigr. du Midi de la France*, n° 14, p. 214.

DIS. MANIBVS . ET MEMOR
DOMITIAECHARITINI . AVR
TERTINVSCENTLEG XXX CONIVGIPI
DEME OPTIME MERITE

Dis Manibus et memor(iae)/ Domitiae Charitini Aur(elius)/ Tertinus cent(urio) leg(ionis) XXX coniugi pi(issimae) / de me optime merite.

« Aux Dieux Mânes, et à la mémoire de Domitia Charitina. Aurélius Tertinus, centurion de la légion XXX, à mon excellente épouse, pleine de mérite à mon égard. »

La trentième légion fut créée par Trajan, qui lui donna le nom d'*Ulpia*. Elle possédait déjà le nom de *Victrix* à l'époque d'Adrien.

N° 46.

Musée d'Auch. Tablette de pierre sans ornements, brisée en plusieurs morceaux, et incomplète en haut sur la droite. H. 0m45; L. 0m55; Ép. 0m05. Trouvée dans les travaux de la gare d'Auch, à l'époque où on travaillait à cet édifice. L'N et l'E de LEGIONE à la troisième ligne, le T et le second E de VETERANVS à la quatrième ligne, liés en monogrammes. Tous les points représentent des feuilles de lierre. Publiée pour la première fois par M. Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 14, p. 214. Il s'agit probablement de la légion VI, surnommée *Victrix*. Troisième ligne, A mutilé.

/// VLEIV ////
DO . VIVV ////
LEGIONE . SEXTA
VETERANVS ET
SILADINAE . BOR
TOSSI.FIL.ET./VIS

..... *uleiu/(s Pe) /do viv(us) / legione sext(a) veteranus et / Silabinae Bor / tossi fil(iae) et (s)uis.*

«..... uleius Pedo, vétéran de la légion sixième, a de son vivant (pour lui-même) et pour (sa femme) Silabina, fille de Bortossus, et pour les leurs, préparé ce tombeau.»

N° 47.

D.NIS IV
RE. PVBLICO
VNAGILLA

Dumège, Manuscrit conservé aux Archives départementales du Gers série T. L'auteur n'ose proposer une interprétation. Voici celle que je hasarde.

/ Dis Manibus N..... / (centurio) nis IV *(legionis fune) / re publico / Vnagilla / (uxor* vel *filia).*

« Una a élevé ce monument à..... centurion de la quatrième légion, aux dépens du trésor public. »

Les petites lettres de cette inscription sont inscrites dans les grandes.

N° 48.

Musée d'Auch. Marbre découvert près Notre-Dame-des-Neiges. Du temps de l'abbé Daignan du Sendat, cette inscription se trouvait dans la chapelle de Notre-Dame-des-Neiges. *Manuscrits* T. 83, p. 636

Voir *Rev. de Gasc.* T. XXII, p.358, pour les irrégularités de cette inscription H. 0m30; L. 0m32 ; Ép. 0m05. Première ligne, le point séparatif de D et M représente une feuille de lierre la pointe en bas. Cinquième ligne, PARTIR pour PATRI. Publiée pour la première fois par Chaudruc de Crazannes, *Mém. de la Soc. Arch. du Midi de la France*, III, 386. Il la donne comme appartenant alors à l'abbé de La Noue.

D. M.
MACRI APRIS
CAFILIA
MACRIOSE
REN.OPATIR
F. C.

D(is) M(anibus) / Macria Pris / ca filia / Macrio Se / reno patir / f(aciendum) c'uravit).

« Aux Dieux Mânes : Macria Prisca , fille de Macrius Severus, a élevé ce monument à son père. »

No 49.

TORSTEGINNO
VRVPATIS.FIL.ET
SABINAE.PRIMI.F.VXORI
ET.VERECVNDAE.F.ET.SVIS
EX.TESTAMENTO

Trouvé près d'Auch, au champ appelé Cap dou Caillau, par le tuilier Sentex, à une époque récente, en même temps que d'autres antiquités romaines, des inscriptions qui furent brisées, et un autel gaulois à divinité tricéphale. L'inscription est sur marbre blanc des Pyrénées, avec un bel encadrement. H. 0m44 ; L. 0m59. Les lettres , d'un beau style, appartiennent à l'époque des Antonins Cette plaque a été achetée par M.Ém. Taillebois, de Dax (Landes), qui l'a fait apporter chez lui, dans cette ville, et qui l'a publiée, avec fac-simile, dans le *Bulletin de la Société de Borda*, de 1881, p. 71-72.

Torsteginno/ Vrupatis fil(io) et / Sabinae Primi f(iliae) uxori / et Verecundae f(iliae) et suis / ex testamento.

« A Torsteginnus, fils d'Urupas, et à Sabina, fille de Primus, sa femme, et à Verecunda, leur fille, et aux siens, en exécution de son testament. »

N° 50.

Marbre blanc, trouvé à Nux, commune de Barran (Gers), dans la propriété de M. Aylies, vers 1870. Haut. 0m45; Larg. 0m57; Épaiss. 0m05. Mesures de M. Allmer. Publié pour la première fois par l'abbé Canéto, dans la *Revue de Gascogne*, IX, 243-44.

COCTAVIO . AHO
ISSI. F . FAVSTO . EX . TES
TAMENTO ARBITRA
TV . SALEDVNAE . ILLAI
F VXORIS

C (aio) Octavio Aho / issi f(ilio) Fausto ex tes / tamento arbitra / tu Saledunae Illai / f(iliae) uxoris.

« A Caius Octavius, fils d'Ahoissus, devenu heureux, en vertu de son testament, et avec l'assentiment de Saleduna, fille d'Illaus, son épouse. »

N° 51.

Inscription appartenant à M. Canteloup, au Grangé, commune de Barran. Haut. 0m47; Larg. 0m30; Épaiss. 0m03. Publié pour la première fois en 1881, par l'abbé Cazauran, *Sépulture gallo-romaine de Barran*, avec fac-simile, et ensuite par le même avec dessin, dans le *Bull. épigraphique*, 2e année, n° I, p. 27-28. Première ligne, s incomplet; troisième ligne, AM liés; quatrième ligne, R, I, S, incomplets, HE liés; cinquième ligne, DV liés, et le premier A de ABAR(CEREVS) non barré; sixième ligne, NI liés, ce qui donnerait MONIMENTVM; septième ligne, V, M. X et H incomplets.

VIV
TAVRINVS DERI FIL.
SIBI . ET ORGVARRAE.
TAVRI. F.VXOR.ET SAMBO
TAVRI / / / S. SVIS. HERE
DVM.M /// DI.HABEANT. ABAR
CEREVS / / / MONIMENT / / MEVM
LATVM.P.X.II.M N.H.N.S.N.H.H

Viv(us) Taurinus Deri fil(ius)/ sibi et Orguarrae / Tauri / f(iliae) uxor et Sambo / Tauri f(iliu)s suis here / dum m(emoriam) Di habeant Abar / cereus (fecit) moniment(um) meum / latum p(edibus) x. II(oc) m(onumentum) n(ostros) h(eredes) n(on) s(equitur) n(ec) h(eredes) h(eredum).

« De son vivant, Taurinus, fils de Derus, a fait élever ce monument pour lui et Orguarra, fille de Taurus, son épouse, et pour Sembo, membres de sa famille. Que les Dieux se souviennent de nos héritiers. Abarcereus a fait mon monument, large de dix pieds. Ce monument ne passe pas à l'héritier, ni aux héritiers des héritiers.

N° 52.

Musée d'Auch. Marbre. Haut. 0m20; Larg. 0m40; Épaiss. 0m03. Seconde ligne, RA liés, et deux N à la fin du second mot. Inscription publiée pour la première fois par Chaudruc de Crazannes. *Mém. de la Soc. Arch. du Midi de la Fr.* III, 380-83. Reproduite par Dumège, *Arch. Pyrénéenne*, III, 420-21. Ces deux épigraphistes lisent à la première ligne TAVRIÑNI. M. Lavergne préfère TAVTINNI, et je me range à son avis.

VIV
SEVERA TAVTINN
I.F.SIBI.ET.SVIS

Viv(a) Severa Tautinn / I f(ilia) sibi et suis.

« De son vivant, Severa, fille de Tautinnus, pour elle et les siens. »

L'absence de D. M. en tête de l'inscription, a fait supposer qu'elle était chrétienne.

N° 53.

Musée d'Auch. Marbre trouvé en exécutant les travaux de la gare. Haut. 0m17; Larg. 0m20; Épaiss. 0m05. Après l'F de la troisième ligne, une feuille cordiforme.

QV
QVARTI
F. VXORI
SVIS

N° 54.

/ O / / / / / E / / /
/ / / / / / / / / / /
CIVI / / / / / / / /
I V S C O I V G
K A R I S S I M E

C'est tout ce qu'on peut lire sur un autel en marbre blanc, conservé à la Bibliothèque municipale d'Auch. Haut. 0m52; Larg. 0m32; Épaiss. 0m17. La dernière lettre de l'avant-dernière ligne est mutilée. Tout porte à croire que c'est un G.

N° 55.

VIVA
OIS O . OL L //////
FILI A E . I //////
C. IVL . C ER /////

Moitié d'une plaque de marbre sans ornements, trouvée à Auch, vers 1868, chez M. Couget, libraire à Auch, place

Saliuis. Haut. 0m20; Larg. 0m15; Épaiss. 0m05. L'A de VIVA(E), à la première ligne, réduit à l'extrémité inférieure de son jambage gauche; le point après OIS•, à la seconde, contenu dans l'o; le jambage droit, à la fin de la troisième, reste d'une lettre qui pouvait être un B, un E, une F, un P, ou une R. Inscription publiée pour la première fois par M. Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 12, p. 183-184. N° 13, p. 208, corrections.

Viva(e) Oiso Oll..... / filiae..... / C(aius) Iul(ius) Coer (anus?).....

« A vivante Oiso, fille d'Oll..., Caius Iulius Coeranus... »

Il se peut, dit M. Allmer, « que COER soit plutôt le commencement de *coeravit* pour *curavit*, très-vieille orthographe, dont on rencontre postérieurement à Auguste quelques exemples. »

N° 56

Inscription découverte aux environs d'Auch, et publiée par Barry, *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse*, 4e série, tome II, p. 296 (1852). Je ne sais ce qu'elle est devenue; et Barry n'en indique pas les dimensions. Première ligne, o mutilé; troisième ligne, la partie supérieure de L manque; cinquième ligne, N légèrement mutilé; sixième ligne, la partie inférieure de F manque.

/ / / OS
/ / / / / / / / / / / / SYNEROS
/ / / / / / / LEZBIAE C. CON
/ / / / / / / / / NALI . LANIPEN
/ / / / / / / / / / NTISTIAE. RVFI
/ / / / / / / / FLORAE. FILIAE

Tout en s'abstenant de restituer et de traduire l'inscription, Barry se livre à des considérations oiseuses, mêlées de quel-

ques remarques moins étrangères au sujet, et que je résume, sans toutefois m'en porter garant. / / / / / os de la première ligne, serait certainement la fin du mot *vivos*, si commun dans les inscriptions tumulaires de la Narbonaise. Ce monument, funéraire en effet, est érigé par un certain SYNEROS, encore vivant. Pour qui ce monument était-il? LEZBIA est la première destinataire indiquée. Cette femme aurait été la *contubernalis* ou concubine de Syneros. LANIPEN, c'est-à-dire *lanipenda* ou *lanipendia*, est un surnom indiquant que Lezbia fut fileuse ou tisseuse de laine. Barry voit dans *Antistia* une parente de *Syneros*, sa sœur peut-être, affranchie *Rufus* ou *Rufinus*.

N° 57.

C. ANTISTI. SE
VE RI
FLA
MI
NIS

Cippe en marbre blanc, trouvé le 29 mai 1867, dans le couvent des Ursulines d'Auch (ancien prieuré de Saint-Orens). Il y est encore. Haut. 0m72; Larg. 0m60; Épaiss. 0m43. Le mot FLA / MI / NIS est dans une couronne de 0m42 de diamètre intérieur. Publiée pour la première fois par M. l'abbé Canéto, avec fac-simile, dans le *Congrès scientifique de Pau*, tome II, p. 175-78, et la *Revue de Gascogne* de 1875, 219-28.

C(aii) Antisti(i) Se / veri / fla / mi / nis / (corona).

« Couronne de Caius Antistius Sévérus, flamine. »

Ainsi lit et traduit M. l'abbé Canéto. M. Lavergne me semble dans le vrai, quand il préfère : (*Dis Manibus*) / *C. Antisti-(i) Se / veri / fla / mi / nis.* « Aux Deux Mânes de C. Antistius Sévérus, flamine. » La couronne serait là pour honorer le défunt.

N° 58.

Marbre blanc, incomplet et en trois fragments, de l'hôtel de Commarque, à Auch, place Salinis. Haut. 0m35; larg. 0m65; épaiss. 0m10. L'inscription a été déjà publiée par M. l'abbé Cazauran, *Bulletin épigraphique*, 2e année, n° 1, p. 28, et *Épigraphie gallo-romaine du Gers*.

FELIX · IGILLI · F · SIBI · //
ATTAIORIG · F · PATRĪ ·
FACVNDI / / / / / / / / / / / /
IVSSIT · IN / / / / / / / / / /
CVPITA · FA / / / / / / / /

Felix Igilli f(ilius) sibi (et) / Attaiorig(is) f(ilio) patri.... / Facundi.... / iussit in.... / Cupita fa(ciendum curavit).

Il serait téméraire de tenter la restitution complète d'un texte dont nous n'avons pas certaines parties essentielles.

N° 59.

Hôtel de Commarque, à Auch. Marbre blanc. Haut. 0m38; larg. 0m48. Première ligne, une feuille après HIC; troisième ligne, au-dessus de SERVS, le monogramme du Christ. Publié pour la première fois par M. de Laurière, dans le *Bulletin monumental* de 1881, p. 884. M. l'abbé Cazauran en a donné le fac-simile, grandeur naturelle, dans son *Épigraphie gallo-romaine du Gers*, et une réduction dans le *Bulletin épigraphique*, 2e année, planche II, p. 28. La croix tient ici lieu du monogranme du Christ entouré d'un double cercle elliptique. La plupart des lettres de cette inscription semblent avoir été retouchées. Elles apparaissent dans leur forme primitive, qui est celle du ve siècle, à la fin de la première ligne, au commencement de la seconde, à la fin de la quatrième, et dans toute la cinquième. Une feuille de lierre décorative figure entre HIC et AD.

HIC • ADINNO
CENTEM ETPERE
GRINVM + SERVS
V R S I C I N V M
AN VIII M II DX

Hic ad inno / centem et pere / grinum / Ursicinum / (vixit) an(nos) VIII m(enses) II d(ies) X. Ser(v)us Christi.

« Ici vous êtes près d'Ursicinus, innocent enfant qui n'a fait que passer sur la terre. Il vécut huit ans, deux mois, dix ours. Serviteur du Christ. »

N° 60.

Inscription trouvée à Toujet (Gers), au midi du village, par M. Samazan, qui la garde chez lui. Haut., 0m47; Larg. 0m03. Publiée pour la première fois, en fac-simile de grandeur naturelle, par M. l'abbé Cazauran, dans son *Épigraphie gallo-romaine du Gers*. La plaque est en deux morceaux. Seconde ligne, NT liés; troisième ligne, ET liés, et haste de droite du second M à peu près détruite; quatrième ligne, partie gauche du second A détruite; cinquième ligne, T en partie détruit; sixième ligne, AV liés et détruits dans leur partie tout-à-fait inférieure.

VIV . LAVRCO.
MONTANI. F. SIBI
ET.PRIMAE.MATRI
IVSTAE.FAVSTI.F.
VX. FESTAE. FIL.
Θ.LAVRINAE.F.L.P.E

Viv(us) Laurco / Montani f(ilius) sibi / et Primae matri / Iustae Fausti f(iliae) / ux (ori) Festae fil(iae) / (defunctae) Laurinae l(oco) p(ecunia) e(mpto).

« De son vivant, Laurco, fils de Montanus, pour lui et

Prima, sa mère, pour Justa, fille de Faustus, son épouse, Festa, sa fille, décédée, a fait ériger ce monument. Emplacement (du tombeau) acheté à prix d'argent. »

N° 61.

Jardin du couvent des Ursulines d'Auch. Marbre rouge, engagé dans un mur. Haut. 0m23; larg. 0m21. Mesures de M. Allmer : Haut. 0m20; larg. 0m20. Seconde ligne, o incomplet.

AI
ONNI
O. FIERI
PARATVS
ETHERE

N° 62.

D. M.
BELIS. SIMAE
SECVNDVS
OIVGI

Trouvée à Auch, en 1852, et publiée par Barry, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 4e série, t. II, p. 295. Cf. Dumège, *Archéologie Pyr.* III, 422.

D(is) M(anibus) bel(l)issimae / Secundus / (c)o(n)iugi.

« Aux Dieux Mânes. Secundus, à son épouse excellente. »

N° 63.

/ NTISTIAE RVFI

Inscription trouvée à Auch, en 1852, et publiée par Barry. *Revue de Gascogne*, de 1866, p. 6. Je n'ai pu savoir ce que cette inscription est devenue.

(A)ntistiae Rufi

N° 64.

« J'ai trouvé, d'après les indications de M. l'abbé Sabatié, curé du Sempuy (Gers), trois inscriptions romaines au château d'Antras, commune de Jegun.

« La moins importante est gravée au coin d'une brique à rebords. J'ai omis d'en prendre copie.

« La seconde se trouve sur deux fragments incomplets et biens frustes.

VIVA
N///
O
O. NACV
ET. VIVV
VXO

« Ces deux inscriptions sont de provenance inconnue. Feu M. Vidaillan, qui les a recueillies, était collectionneur. On trouve de tout dans son cabinet.

« L'inscription suivante est beaucoup plus importante. Nous en savons exactement l'origine. Elle a été trouvée dans une tombe, au Gleisa de Sainte-Gemme, en l'année 1812, sous la tête de quelque cadavre déposé dans ladite tombe. La pierre a été remise à M. Vidaillan, propriétaire, commune d'Antras, près Jegun (Gers). Cette inscription a été communiquée à Dumège. Sainte-Gemme, dont il s'agit ici, se trouve dans la commune du Sempuy, canton de Valence (Gers). — La partie droite des A qui sont sans traverse, se prolonge au-dessus du point d'intersection. Cette particularité graphique se retrouve dans les M. Voici cette inscription sur trois fragments qui se raccordent, sans cependant former un tout complet.

D . M
ACBE.NI.AM.BIC.ELLIE
ET.CAEVDNAE
AVCASI.FIL.VXORI.S
VIVO FECITIN / / /
/ / / / / / / / / / /

D(is) M(anibus) Acbeniam Biceli(a)e (filius) / Caedunae / Aucasi fil(iae) uxori s(ibi) / vivo fecit in... »

« Aux Dieux Mânes.Acbeniam, fils de Bicelie, a fait de son vivant et pour Caeduna, fille d'Aucasus, son épouse... »

« Il faut remarquer que le marbre est en trois morceaux, qu'une ligne inférieure au moins manque, car on voit encore des traces de cette ligne. Enfin, les caractères semblent indiquer une époque avancée. Et puis, les fragments qui nous restent sont bien détériorés. »

Lettre de M. A. Lavergne, du 27 octobre 1881.

N° 65.

Cippe autrefois pourvu d'une base et d'un couronnement, actuellement brisé au bas, et détérioré du côté droit. Déposé dans l'ancienne église du Mas-d'Auvignon, canton de Lectoure (Gers). Haut., 0m18; Larg., 0m40. Publié pour la première fois par M. Allmer, *Revue épigr. du Midi de la France*, n° 16, article 281.

D . M
TERTVL / /
MANSVE / /
/ IL
/ / / / / / /

D(is) M(anibus) / Tertul(li) / Mansue(ti) (f)il(ii)...

« Aux Dieux Mânes de Tertullus, fils de Mansuetus ... »

N° 66.

ANTISTIAE
TALSEIAE

Fragment d'inscription tumulaire, provenant de la petite ville de Gimont, sur les limites de l'antique forêt de Bouconne. Cette inscription a été publiée par Barry, *Revue de Gascogne*, VI, 6, *Deux inscriptions inédites des Auscii.*

Antistiae / Talseiae
« A Antistia Talseia. »

N° 67.

TVLL°/SERA
I
NT. FIL.ET.TITI
LVXSAE.SOE
MVTI.F.VXORI.AI

Ce marbre appartenait à M. Lacaze, de Monferrand, près Gimont. Barry semble croire que l'inscription provient de Gimont, et qu'elle a été trouvée, comme la précédente, sur les limites de la forêt de Bouconne. *Revue de Gascogne*, VI, 5, *Deux inscriptions inédites des Auscii.* Cependant Barry ajoute en note : « Nous devons dire pourtant qu'une seconde inscription récemment découverte dans les papiers de M. Dumège, porte comme provenance le nom de Bédéchan, petit village dépendant aujourd'hui de Saramon, arrondissement d'Auch. Si l'inscription vient de Bédéchan, compris dans l'ancien diocèse d'Auch, il faudrait l'attribuer à la *Civitas Ausciorum.* » Première ligne, T incomplet. Quatrième ligne, VX liés.

Monferrand n'a jamais dépendu, comme Barry l'affirme à tort, du diocèse d'Auch, mais de celui de Lombez (district de Gimont), érigé en 1317, aux dépens de celui de Toulouse. L'inscription doit donc être attribuée à la *Civitas*

Tolosatium, dans la Narbonaise. Sur la géographie de l'ancien diocèse de Lombez, v. le pouillé par moi publié, dans la *Revue de Gascogne* de 1864, p. 559.

(Ti)tullo Sera/ni fil(io) et Titi/luxsae Soe/muti f(iliae) uxori fi(lii).

« A Titullus, fils de Seranus, et à Titiluxsa, fille de Soemutus, leurs fils. »

N° 68.

Publiée pour la première fois par Chaudruc de Crazannes, *Mém. de la Soc. Arch. du Midi de la France*, III, 283-84. Il la donne comme appartenant à la collection communale d'Auch, où elle manque. Je suppose qu'il l'aura prise de confiance dans le *Manuscrit de Dumège*, conservé aux Archives départementales du Gers, série T. Cette inscription aurait été trouvée au Garros, près d'Auch

D M
L. IVLI . ONE
SICRATE.IV
LIA. ONESI
ME . FILIO
PIISSIMO

D(is) M(anibus) / L(ucii) Iuli(i) One / sicrate Iu / lia Onesi/ me filio / piissimo.

« Aux Dieux Mânes de Lucius Julius Onésicrate, Julia Onésime à son fils très-pieux. »

N° 69.

D. M
FAVSTAE
ORCVARIF

« Bel autel sépulcral, dont on ne possède plus que la par-

tie supérieure, qui est ornée de volutes. » *Manuscrit Dumège*, aux Arch. départementales du Gers, série T. Je n'ai pu retrouver le monument.

D(is) M(anibus) / Faustae / Orcuari f(iliae)...

« Aux Dieux Mânes de Fausta, fille d'Orcuarus... »

N° 70.

Inscription sur plaque de marbre, trouvée à Auch, et publiée par feu Bischoff, dans la *Revue de Gascogne*, VI, 596-603, avec fac-simile. L'original est au Musée d'Auch, où les monuments épigraphiques n'ont pas reçu de numéros. H. 0m 34 ; L. 0m 55 ; Ép. 0m 035. Les A de cette inscription ne sont pas barrés. Sixième ligne, feuille cordiforme représentée par le point.

A
QVAMDVLCISFVITISTAQVAMBENICN
QVAECVMVIVERETINSINVIACEBAT
SOMNICONSCIASEMPER ET CVBILIS
OFACTVMMALEMYIAQVODPERISTI
LATRARESMODOSIQVISADCVBARET
RIVALISDOMINAELICENTIOSA .
O.FACTVMMALEMYIAQVODPERISTI
ALTVMIAMTENETINSCIAMSEPVLCRVM
NEC SEVIREPOTES NEC IVSILIRE
NEC BLANDIS MIHI MORSIB. RENIDES

Quam dulcis fuit ista, quam benigna,
Quae cum viveret in sinu iacebat,
Somni conscia semper et cubilis !
O factum male, Myia, quod peristi !
Latrares modo si quis adcubaret,
Rivalis dominae licentiosa.
O factum male, Myia, quod peristi !
Altum iam tenet insciam sepulcrum !
Nec sevire potes, nec insilire,
Nec blandis mihi morsib(us) renides.

« Combien elle fut douce et carressante, celle qui de son vivant se posait sur mon sein, toujours associée à mon sommeil et à ma couche ! O quel malheur, Myia (mouche), que tu sois morte ! Tu aboierais au moins si quelqu'un couchait près de moi, toi rivale sans mesure de ta maitresse. O quel malheur, Myia, que tu sois morte ! A son insu, elle est maintenant au fond du sépulcre ! Tu ne peux ni t'irriter, ni assaillir (un importun), ni m'agacer de tes carressantes morsures. »

N° 71.

D. M
BAIEXE. I. AF...
CENSOIN.....
FILIAE MATI....
IVICE

Inscription trouvée à Saramon, dans les murs d'une chapelle, et publiée par Dumège, *Archéologie Pyrén.* III, 423. Je ne sais ce qu'elle est devenue. Tout ce qu'il est possible de conjecturer prudemment, c'est que ce monument était érigé par une fille à sa mère.

N° 72

Sigillum rectangulaire, en bronze, trouvé à La Monjoie de Roquebrune, et appartenant à mon ami M. Lavergne, qui l'a publié dans la *Revue de Gascogne*, XXIII, 9. H. 0m052 ; L. 0m24. L'inscription gravée en creux, est entourée d'un filet. Première ligne, AE, et HE liés ; seconde ligne, RI liés.

T. AEL.HE
LIODORI

(*Sigillum*) *T*(*iti*) *Ael*(*ii*) *He* / *liodori*

« Sceau de Titus Aelius Héliodore. »

N° 73.

Marbre blanc provenant de Savignac-Mona, canton de Samatan (Gers), dans l'ancien diocèse de Comminges. Elle se trouve actuellement à l'archevêché d'Auch. Dernière ligne, MA liés. Publiée pour la première fois par M. de Laurière, *Bulletin monumental de 1882*. Bien que cette inscription provienne d'une localité sise hors de mon do maine actuel, je crois devoir la donner ici, à raison de l'endroit où elle se trouve.

D. M
FAVSTILLAE
L. LIGVRIVS
EXORATVS
CARISSIMAE

D(is) M(anibus) / Faustillae / L. Ligurius / Exoratus / carrissimae

« Aux Dieux Mânes de sa très-chère Faustilla, L. Ligurius Exoratus. »

EXORATVS est un cognomen, correspondant à *Desiré.*

N° 74.

Musée d'Auch. Pierre. H. 0m,30 ; L. 0m,245 ; Ép. 0m,02. Fragment d'inscription trouvé en faisant les travaux de la gare d'Auch.

AE
ORI
SVIS
N.I.S

N° 75.

Jardin du convent des Ursulines d'Auch. Pierre engagée dans le mur. H. 0m22 ; L. 0m,22.

OSAHERR
F.ETTARO
HERRI

N° 76.

Jardin du couvent des Ursulines d'Auch. Petit fragment engagé dans un mur. H. 0m,10; L. 0m,10. Seconde ligne, NT liés. — Publié pour la première fois, avec fac-simile, par M. l'abbé Canéto, dans la *Revue de Gascogne* de 1875, 219-26. Première ligne, la seconde haste gauche de l'H manque. Seconde ligne; l'A n'existe que dans sa partie supérieure. D'après M. l'abbé Canéto, la seconde ligne représente une partie du nom d'ANTIS(*tius*) à un cas indéterminable.

CEPH
ANTIS

N° 77.

Petits fragments d'inscriptions trouvés au Hallai,[1] près d'Auch, par M Monédé, qui les a dans sa maison. Les trois premiers ont été publiés par M. Allmer, *Revue épigr. du Midi de la France*, n° 14, articles 243, 244

1 Marbre blanc : ///IDIVS////
//////OR////

2 Marbre blanc : CN.H////
GET////

3 Marbre blanc : VBEIE/ (dernier E incomplet)

4 Marbre blanc : T.IVL////
//RO////

5 Marbre blanc : SE

---

[1] La plupart des épigraphistes écrivent « Hallai, » et non Halle.

6 Marbre : VS

7 Marbre blanc : ꟻS

8 Marbre : S
VET

9 Brique : N

10 Brique : D

No 78.

Collection de M. Lecoq, imprimeur à Auch. Fragment d'inscription par lui trouvés dans son jardin, au Garros, non loin d'Auch. Le point de la première ligne représente une feuille cordiforme, la pointe en bas. Communication de M. Lavergne.

///TTIA.C
IA.V

N° 79.

Collection de M. Lecoq, à Auch. Fragment d'inscription à moulure, trouvé par M. Lecoq, dans son jardin du Garros, près d'Auch. Un H seulement, dont la haste de gauche est effacée. Communication de M. Lavergne.

N° 80.

Fragment trouvé par un jardinier de la basse ville d'Auch. Il porte en lettres de 11 à 12 centimètres la partie droite d'un V. D'après ces dimensions, l'inscription devait être tout à fait monumentale. Communication de M. Lavergne.

N° 81.

« Il y a quelques années, étant allé visiter les ruines du château des comtes de Pardiac, à Monlezun (environs de

Marciac), on me mena dans la plaine, à une maison située au S.-O. de Monlezun. Là, habitait un forgeron rural, qui me montra un couvercle tectiforme de tombeau, écourté dans le sens de sa longueur. Ce monolithe a été placé dans la forge, la face inférieure en haut; puis il a été creusé, et sert à contenir l'eau nécessaire aux travaux du forgeron. L'inscription, qui autrefois se trouvait sur cette couverture du sarcophage, est à peu près effacée. Je n'ai pu y lire que ceci :

OBRIS/ (o incomplet).
RSIVS

« Le défunt se nommait-il *Arsius?* Est-il mort au mois d'octobre, ou certain jour avant les kalendes d'octobre?

« Vous connaissez sans doute le fragment d'inscription découvert par M. Collard, dans la chambre sépulcrale, si curieuse et si importante située près du quartier de cavalerie, à Auch... Sur un fragment de marbre, on lit ce chiffre :

VIIII

« Sur un fragment de brique de la même provenance, se trouve. je crois, la lettre H.

« M. Collard a trouvé au Garros (près d'Auch), un énorme fragment de brique romaine, avec la lettre R.

« Enfin, le même M. Collard a trouvé, à Castelnau-Barbarens, ce mois de septembre dernier, un fragment d'inscription sur marbre blanc. On y lit :

D.
E.D
VIV
MEC

« Pour être complet, je vous signale des fragments de poteries sigillées de la collection de M. Collard. »

Lettre de M. A Lavergne, du 1er novembre 1881

N° 82.

Mon ami et précieux correspondant, M. Lavergne, m'avait adressé, pour le présent recueil, un certain nombre d'inscriptions relevées sur des poteries sigillées, et découvertes à Auch. Quelque temps après, M. Lavergne m'avertit que ces inscriptions, que je n'ai pas vues, avaient été très-attentivement étudiées par M. Ém. Taillebois, pour être publiées dans le *Bulletin de la Société Borda,* dont le siège est à Dax (Landes).

Par notre ami commun, M. Lacroix, j'ai fait prier M. Taillebois de me faire tenir au plus tôt une épreuve de son travail, dont il a été fait un tirage à part, et qui a pour titre : *Quelques sigles figulins, trouvés chez les Ausci.* M. Taillebois a mis la meilleure grâce et le plus grand empressement à me satisfaire. Son envoi m'arrive tout juste à point. J'ai donc le devoir de prévenir le lecteur que le contenu du présent article n° 82, est tiré d'une façon presque toujours littérale de la prochaine publication de M. Taillebois, à qui reviennent tout l'honneur et toute la responsabilité des renseignements ci-après. A propos d'un assez grand nombre de sigles figulins, ce très-estimable archéologue indique des références aux recueils de MM. Schuermans, de Mortillet, et Du Cleuziou sur les marques de potiers. Le lecteur se souvient que, dans ma *Lettre-Préface*, j'ai déclaré qu'ici je m'abstenais généralement de tous commentaires personnels sur les inscriptions, et que je les réservais pour mon livre sur la *Novempopulanie*, les inscriptions devant figurer parmi les *Preuves* de cet ouvrage. Voilà pourquoi je n'utilise point ici les références, d'ailleurs judicieuses et méritoires, de M. Taillebois.

« Tous ces sigles, dit-il, au nombre de cinquante-huit, proviennent des fouilles faites à Auch, dans différents quartiers, et une vingtaine ont été trouvés par M. G. Col-

lard, l'archéologue si zélé auquel on doit la découverte et la conservation de l'Hypogée de Lagrange, à Auch. Sur ces cinquante-huit marques, seize, qui ont été recueillies par M. Collard, font actuellement partie de ma collection (collection Taillebois); une autre recueillie par M. Vandermarq, est également dans ma collection; les quarante-et-une autres m'ont été signalées par M. Collard, qui m'en a envoyé les dessins faits avec un rare talent. C'est donc d'après ces dessins, et non pas *de visu*, que j'ai pu faire la description de ces quarante-et-une marques.

« Toutes, sauf cinq, sont en poterie dite *Samienne*, c'est-à-dire avec cette terre fine, rouge et vernissée, ayant la couleur et l'apparence de la cire à cacheter. Les sigles sont généralement inscrits (sauf les exceptions qui seront signalées) au fond intérieur des vases, en un parallélogramme. »

Ainsi dit M. Taillebois, dont je ne puis dorénavant continuer à citer le travail entre guillements, mais à qui, soit dit encore une fois, j'emprunte presque toujours littéralement tout le contenu de cet article.

1. Fond de vase samien, provenant de fouilles de l'hôpital civil d'Auch, et trouvé par M. Collard. Collection de M. Taillebois, à Dax (Landes). Premier A archaïque, formé par les deux premiers jambages de l'N, dont le troisième jambage forme à la fois le T et le jambage du second A; le second (qui est barré horizontalement), et l'F sont réunis au milieu par un trait. Jolie poterie, mais lettres empâtées. La forme du premier A indique une époque ancienne.

ANTAF

2. Fond de vase samien, même provenance. Collection Taillebois. Ce collectionneur croit pouvoir lire à la fin un I suivi d'un point; mais ce n'est pas bien certain. Le point qui suit l'N est bien marqué.

AN.V (I.)

3. Fond de vase samien, provenant des fouilles de M. Lecoq, au Garros, près d'Auch. Point après R, et autre point après O. Il est probable qu'ils ont été mis par erreur, et qu'on doit lire : L. APRON(IVS).

L APR O.N

4. Joli fond de vase samien. Au milieu, la marque du potier est circulaire, et divisée en trois branches ou rayons, venant converger sur un gros point. A archaïque avec barre verticale ; I très petit. Le point dans le haut. L'A est dans le premier rayon, le T dans le deuxième, et FI dans le troisième. Sigle provenant des fouilles de la Maison-Neuve, quartier Saint-Pierre, à Auch, et recueilli par M. Collard. Collection Taillebois.

A | T | F

5. Lampe en terre rougeâtre, avec deux têtes humaines sur le côté, et au-dessous la marque ci-après. Provenant des fouilles du Garros, et appartenant à M. Lecoq. Point après le premier TI.

A TI. METI

6. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Dans un encadrement terminé par deux queues d'aronde. Point après le sigle.

AVRI.

7. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Point final.

CANI.

8. Fond de vase samien, trouvé par M. Collard dans les fouilles de l'hôpital civil d'Auch, et appartenant actuellement à un Auscitain, M. Palanqué fils. Point final.

CANIO.

9. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Inscription gravée à la pointe.

CAPTIO

10. Fond de vase samien. Fouilles de Lecoq, au Garros. Avec trois points.

CEI. M. FE.

11. Fond de vase samien. Même provenance. En deux lignes, HR liés. Palme avec rameau, à la fin de la seconde ligne.

CHRSIM.
TITI

12. Fond de vase samien, trouvé par M. Collard, dans les fouilles de La Plaine, près d'Auch. Collection Taillebois. Le commencement de l'inscription étant cassé, CR de (*cr*)ESCENS n'existe plus.

/ / ESCENS

13. Fond de vase samien, appartenant à M. Balas, d'Auch, ancien conducteur des Ponts et Chaussées. Fragment trouvé à Auch par M. Collard. Point après le nom.

DIVI.

14. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Encadrement terminé par deux queues d'aronde. Point final.

DON.

15. Fond de vase samien, trouvé par M. Collard, dans les fouilles de l'hôpital civil d'Auch, et appartenant au comte Tholomèse de Prinsac, château de Saint-Élix-Theux (Gers).

DONICA

16. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Même marque que le n° précédent.

DONICA

17. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Point après ESV.

ESV. MFE

18. Fond de vase samien, trouvé par M. Collard dans les fouilles de la Maison-Neuve, quartier Saint-Pierre, à Auch. Collection Taillebois.

HANNY

Cette lecture n'est peut-être pas tout à fait certaine. M. Taillebois hésite entre elle et celle-ci : HAN.IY. Le second N est un peu effacé, et il serait possible qu'à sa place il y eût un point dans le haut suivi d'un I. Cependant M. Taillebois préfère la première leçon.

19. Fond de vase samien, trouvé par M. Collard dans les fouilles du Hallai près d'Auch, propriété de M. Monédé. Collection Taillebois. Inscription en deux lignes. Le premier I est en travers de l'H et lui sert de barre. Seconde ligne, le deuxième jambage de l'A supporte l'R auquel il est lié. T marqué par une simple barre sur R. Seconde ligne terminée par un rameau couché, ou une palme.

HILARI

ARTE

20. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Gravé à la pointe, en écriture cursive.

ILVRI

21. Fond de vase samien, trouvé au Hallai, près d'Auch, et appartenant au propriétaire, M. Monédé. Point final.

IOVI.

22. Petit vase en poterie samienne, jolie forme, trouvé par M. Collard dans les fouilles de l'hôpital civil d'Auch. Collection Taillebois. Le bas de l'L effacé de façon à ressembler à un I. AN liés.

L(VCAN)

23. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Point après M.

M. RTIA.

24. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. M / / / /. Le reste cassé.

25. Fond de vase samien Même provenance. Point après OF. Le reste manque.

OF. M / / / /

26. Fond de vase samien, trouvé dans les fouilles d'Auch, et appartenant à un Auscitain, M. Despax fils. A archaïque avec la barre verticale ; N écarté et de forme archaïque. Le sigle est entre deux points.

.NAI//.

27. Fond de vase samien, trouvé par M. Collard dans les fouilles de l'hôpital civil d'Auch. Collection Taillebois. Le sigle entre deux points, et l'N rétrogade.

.NII.

28. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Écrit à la pointe en rond, sur le rebord extérieur.

NII.

29. Fond de vase samien, trouvé dans les fouilles d'Auch, et appartenant à mon vieux camarade, le comte de La Hitte, château de La Hitte (Gers). En deux lignes. Point final à la seconde ligne. Les deux II sont une forme archaïque de l'E, et classent par conséquent cette marque parmi les plus anciennes, avec celles où l'A archaïque a été déjà signalé.

NIO

IILTO.

30. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Quatre points.

O.R.M.F.

31. Fond de vase samien. Même provenance. Inscrit en rond, sans ponctuation, de façon que rien n'indique où le

mot commence. Il est donc très possible qu'il doive être lu d'une façon différente. A sans barre A. Point au centre du rond.

OLTOCA

32. Anse d'amphore, trouvée par M. Collard, à La Tarissanne, à Auch. Collection Taillebois. Le milieu est effacé par le frottement. Avant R, il y a une portion de lettre qui parait être le bas d'un A.

PO//////R

33. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros.

PRIMVS.

34. Fond de poterie samienne, trouvée par M. Collard dans les fouilles d'Auch, et appartenant à un Auscitain, M. Palanqué fils. Sigle inscrit sur une banderolle.

PRO

35. Tuile trouvée au Garros par M. Collard. Collection Taillebois. Initiale de très-grande dimension, et marquée dans le coin du haut à gauche.

R

36. Fond de vase samien provenant des fouilles faites à Auch, dans le quartier Saint-Pierre, par M. Félix Vandermarq. Collection Taillebois. L'A est un peu douteux. Il est suivi d'un point. Ce sigle est entre deux coupes couchées.

R(A).

37. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Incomplète.

SANIS/////

38. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros.

SEV F

39. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Incomplète. Point après le premier I.

I.TI/////

40. Fond de vase samien. Même provenance.

VFRIOV.

41. Fond de vase samien. Même provenance. Le milieu est effacé.

VE/////CV

42. Fond de vase en terre, provenant des fouilles de M. Collard, à Auch. Collection Taillebois. Chiffre gravé à la pointe sur le fond extérieur. Le v tient presque tout le fond du vase. L'I est plus petit.

VI

43. Débris de poterie samienne provenant des fouilles faites à Auch par M. Collard. Collection Taillebois. On voit sur le côté extérieur le chiffre ci-après, gravé à la pointe, après la cuisson. Il ne reste plus que les deux I.

XIIII

44. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Le commencement manque. Point final.

/////AC.

45. Fond de vase samien. Même provenance. Dans un encadrement. Le commencement est cassé.

/////AI

46. Fond de vase samien. Même provenance. c archaïque. Inscription mutilée.

/////CII

47. Fragment de brique romaine, trouvé par M. Collard dans l'hypogée de Lagrange, à Auch. Collection Taillebois.

///HI////

Ces deux lettres sont tout ce qui reste de l'inscription. L'I suivi d'un trait vertical. Ces deux lettres sont de belle forme, de la bonne époque, et ont 0m,05 de hauteur. Dans

l'hypogée de Lagrange, on a trouvé des monnaies des IIe, IIIe et IVe siècles.

48. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Point après ILLI. Le C est mal marqué, et pourrait être un P ou un R.

///ILLI.CCAD

49. Fond de vase samien. Même provenance. Incomplète.

/////IVS

50. Fond de vase samien, provenant des fouilles faites à l'hôpital d'Auch par M. Collard. Collection Taillebois. Le commencement est brisé.

///IVS

51. Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Incomplète. Fin d'un V avant N?

/////N

52. Fond de vase samien. Même provenance. Incomplète. Point final.

/////QVIN.

53. Fond de vase samien. Même provenance. Incomplète.

/////TEI

54. Fond de vase samien. Même provenance. Point final.

/////TLI.

55. Jolie coupe samienne, trouvée par M. Collard, dans les fouilles du Hallai, près d'Auch. Collection Taillebois. Le commencement manque. La coupe était brisée en plusieurs morceaux, que M. Collard a rapprochés. Mais les premières lettres du sigle étaient sur un morceau qui n'a pas été retrouvé.

//////VATRI.

56. Fouilles Lecoq, au Garros. Morceau de poterie rougeâtre, marqué à la pointe d'une inscription en cursive romaine, que M. Collard n'a pu déchiffrer. »

N° 83.

Fond de vase samien, trouvé par M. Collard dans les fouilles de l'hôpital civil d'Auch. Collection Taillebois. Sur ce vase, les lettres sont remplacées par une rose à six pétales qui servait sans doute de marque à un fabricant,

Fond de vase samien. Fouilles Lecoq, au Garros. Marqué, comme le précédent, d'une rose à six pétales.

M. Taillebois termine le travail que je viens d'utiliser, en déclarant que ces quelques sigles ne sont que le commencement d'une liste qu'il espère bien augmenter plus tard. Je ne serai certes pas le seul, à hâter de mes vœux l'accomplissement de cette bonne promesse.

CIVITAS AQVENSIVM.

N° 84.

/ OVI.OM.ET GEN
AVG SACRVM
FIGVLI

Pierre trouvée, dit-on, à Saint-Michel-de-Gieure (Landes), dans une excavation pleine de débris, située entre le mamelon qui porte l'église et le pont de l'Yjoure. V. *Revue de Gascogne de 1879*, p. 280-82.

(I)ovi O(ptimo) M(aximo) et Gen(io) / Aug(usti) sacrum / figuli.

« A Jupiter très-bon, très-grand, et au génie d'Auguste, les ouvriers en argile, ont élevé et consacré ce monument. »

M. Taillebois suspecte l'authenticité de cette inscription, qu'il n'a pu retrouver. V. *Inscriptions gallo-romaines découvertes dans le département des Landes*, p. 13-14.

N° 85.

I.O.M.
M.SIL.VA
.NI.VS.
.SIL.VI
.NVS.
V.S.L M

Musée de Dax. Autel votif en marbre blanc, trouvé en 1843, dans les fondations des remparts Est de Dax. H. 0m,70; L. 0m,22. Inscription publiée pour la première fois, et très-exactement, par M. l'abbé Pédezert, dans sa *Notice historique et archéologique sur Notre-Dame de Dax.* Dax, 1849. Elle a été reproduite par Dompmier de Sauviac, *Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs.* Seconde ligne, VA liés ; cinquième ligne, s très-petit et placé en travers.

M. Taillebois la donne aussi, avec fac-simile, dans le *Bulletin de la Sociéte de Borda* de 1881, p. 220-21.

I(ovi) o(ptimo) m(aximo) / M(arcus) Silva / nius / Silvi/nus/ v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« A Jupiter, très-bon, très-grand, Marcus Silvanius Silvinus, juste accomplissement d'un vœu spontané.

N° 86.

TVTELAE
SANCTISS
CHRYSAN
/////////////////

Musée de Dax. Autel votif, en calcaire, trouvé il y a une quinzaine d'années, dans les murailles Sud de Dax. H. 0m,30 ; L. 0m,21 ; Ép. 0,14. Publié pour la première fois par Dompnier de Sauviac, *Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs.* M. Taillebois l'a donné aussi, avec fac-simile, dans le *Bulletin de la Société de Borda de 1881*, p. 222. A la première ligne on ne voit que le haut du T.

Tutelae / Sanctiss(imae) / Chrysan(tus) /,....

« A la très-sainte Tutèle, Chrysanthus..... »

N° 87.

FLAMEN.ITEM.
DVMVIR.QVESTOR
PAGI.Q.MAGISTER
VERVS.ADAVGVS
TVM.LEGATOMV
NEREFVNCTVS
PRONOVEM.OPTI
NVITPOPVLIS.SE
IVNGEREGALLOS
VRBE.REDVX.GE
NIO.PAGI.HANC.
DEDICAT.ARAM :

Marbre blanc, trouvé en 1660 dans les fondements du maître-autel de l'église d'Hasparren (Basses-Pyrénées), et publié pour la première fois, mais inexactement, par Veillet, chanoine de Bayonne, dans le *Journal de Trévoux* de 1703, n° 173. On a depuis, bien des fois réimprimé cette inscription, mais presque toujours inexactement. H. 0m,688; L. 0m,326. La corniche de ce marbre a été coupée, au moins du côté de l'inscription, de façon à offrir une surface parfaitement plane d'un bout à l'autre. Seconde ligne, VE, OR, liés; avant-dernière, 1er N incomplet.

Les uns ont nié, les autres ont affirmé l'authenticité de cette inscription, que certains font remonter à l'époque d'Auguste. M. Mommsen, à qui j'ai fait tenir une photographie de ce monument, croit à son authenticité. Il a bien voulu m'adresser là-dessus une consultation, que je donnerai tout-à-l'heure dans son entier.

Voici d'abord la note que M. Otto Hirschfed a pris la peine de rédiger pour moi, au point de vue paléographique, et sur le vu d'une photographie. On sait quelle est, sur ce point, comme sur bien d'autres, la haute compétence de l'épigraphiste Viennois, particulièrement en ce qui concerne les inscriptions du Sud-Ouest de la Gaule. M. Hirschfeld s'exprime ainsi :

« Malgré les particularités que l'on aperçoit dans la forme, ainsi que dans le contenu de l'inscription de Hasparren, je ne peux pas la regarder comme l'œuvre d'un faussaire. De plus, la forme des lettres, quoique rustique (ce qui est d'ailleurs tout naturel dans ces contrées), ne donne aucunement le droit de la tenir pour suspecte. Certes les G, R, S, sont mal formés. Le P, fermé au lieu d'être ouvert, est peut-être retouché pour la photographie,[1] le dernier M, dont les barres

[1] Toutes ces critiques sont parfaitement exactes, ainsi que j'ai pu m'en convaincre, en les relisant devant l'inscription même.

J.-F. B.

du milieu ne descendent pas sur la ligne, et avant tout le double point de la fin, donnent lieu au doute. Mais tout cela ne suffirait pas à me convaincre de la fausseté de l'inscription ; car précisément dans ces contrées, j'ai eu à observer des particularités très-curieuses au point de vue paléographique. Quant à ce qu'une lettre oubliée d'abord a été ajoutée ensuite, comme dans SEIVNGERE, c'est ce qui arrive parfois, bien que rarement. En outre, il me paraît invraisemblable d'admettre un faux fait sur pierre au XVIIe siècle. D'après mon expérience, il me paraît bien difficile d'assigner une date à une inscription rustique, en m'appuyant sur la forme des lettres. Cependant, j'inclinerais à placer l'inscription à une époque assez reculée des empereurs romains. »

Telle est la note de M. Hirschfeld, traduite par M. Alfred Schoëne, qui ajoute en note, à propos de SEIVNGERE, « que cet oubli de l'N est plutôt une affaire de dialecte, de provincialisme, de prononciation locale, qu'une simple erreur de l'ouvrier qui a tracé l'inscription. »

Voici maintenant l'inscription restituée :

Flamen item / dumvir qu(a)estor / pagiq(ue) magister / Verus ad Augus / tum legato mu/nere functus / pro novem opti / nuit populis se / iungere Gallos / urbe redux Ge / nio pagi hanc/dedicat aram.

Ce qui donne quatre hexamètres, dont la régularité prosodique est loin d'être parfaite.

Flamen item, dumvir, quaestor, pagique magister,
Verus, ad Augustum legato munere functus,
Pro novem optinuit populis se iungere Gallos.
Urbe redux, Genio pagi hanc dedicat aram.

M. Mommsen croit à l'authenticité de l'inscription d'Hasparren ; mais il lui assigne une date bien postérieure à l'époque d'Auguste, ainsi qu'il appert de la consultation inédite dont

j'ai été autorisé par le consultant à profiter, sous la seule condition de la reproduire intégralement. Avant de bénéficier de ce puissant secours, je dois confesser que la consultation dont s'agit a été rédigée au point de vue paléographique, sur le vu d'une photographie d'un fac-simile publié par M. Poydenot. Ce n'est que plus tard que j'ai obtenu, par l'intermédiaire de celui-ci, des photographies directes de l'inscription, que j'ai pu d'ailleurs confronter avec l'original. Il résulte clairement de cette comparaison, que le fac-simile de M. Poydenot est exact, et que par conséquent la consultation de M. Mommsen a la même valeur que si elle avait été fournie sur le vu d'une photographie directe.

« L'authenticité de l'inscription d'Hasparren, dit M. Mommsen, est, à mon avis, indubitable. La forme des lettres, la division syllabaire, les ligatures, l'interposition, même les fautes de langue et de métrique, en attestent l'authenticité. Il y a pourtant exception pour le dernier M. Celui-ci diffère essentiellement de la bonne forme romaine, et les deux points qui suivent sont aussi très-suspects. Il semble que la pierre ait été retouchée à cet endroit. Peut-être y avait-il ARA seulement, et quelque savant de village aura-t-il voulu corriger la faute.

« Si MM. Renier et Desjardins font remonter cette inscription à l'époque d'Auguste, il faudra voir comment ils défendront leur thèse. Pour moi, la paléographie exclut le premier siècle. Le P parfaitement clos, la forme étroite de l's, l'R bien éloigné de la bonne époque,[1] admettent tout au plus le second siècle, et conviennent mieux encore au suivant, ou au commencement du quatrième. Du reste, j'avoue que j'ai assez peu de foi dans les caractères paléographiques,

---

[1] J'ai constaté, en présence de l'original, la parfaite exactitude de ces remarques. J.-F. B.

quand il s'agit de l'époque de Tibère à Constantin, surtout quand le monument en question n'appartient pas à Rome, ou à des grands centres de civilisation ancienne.

« Quant au contenu, je suis peu au courant de la géographie de l'ancienne Novempopulanie ; et je n'ai point à préciser le lieu auquel appartenait le magistrat dont nous avons la déclaration. J'en ai bien moins encore à désigner le *pagus* auquel appartient le Hasparren actuel. Mais ceci est d'une importance secondaire relativement au contenu de l'inscription. En général, ce contenu est assez clair. Vérus (dont l'identification avec le César Aelius prête naturellement à rire), *duumvir*, *quæstor*, *flamen*, soit de la *civitas Tarbellorum*, soit de la *civitas Benarnensium*,[1] puis *magister* du *pagus* d'Hasparren, ayant été député à Rome, pour y solliciter, au nom de la localité, quelques faveurs du gouvernement impérial (*ad Augustum legat(i) munere functus*, en corrigeant la faute évidente du graveur), de retour dans son pays, dédie l'autel au *genius* du *pagus* susdit, parce qu'il a atteint le but de sa mission et de son voyage.

« Mais quel a été ce but? Vérus nous le dit : *pro novem optinuit populis se iungere Gallos*. Mais qu'est-ce que celà veut dire? A son époque, certainement, tout le monde comprenait à demi-mot; mais pour nous, c'est autre chose. Cependant, je crois entrevoir ce dont il s'agit.

« Comme nous sommes en pleine Nevempopulanie, il ne peut y avoir de doute raisonnable sur l'interprétation des *novem populi ;* et ceci est déjà d'une certaine importance

---

[1] C'est bien dans l'ancien pays des *Tarbelli*, devenu la *Civitas Aquensium*, que se trouve le bourg d'Hasparren. L'ancienne *Civitas Benarnensium* était située plus au levant, sur le versant nord des Pyrénées ; et la *Civitas Elloronensium* la séparait de la *Civitas Aquensium*. J.-F. B.

pour la date de l'inscription. Ces *novem populi*, ou plus tard la *Novempopulana*, sont une des provinces Dioclétiennes. Elle ne manque pas dans le catalogue de Vérone, qui probablement remonte à l'époque même de cet empereur ; mais avant lui, nous n'en avons pas de trace. Je ne veux pas nier que le nom du nouveau département ait été choisi probablement parce que cette circonscription était alors pratiquement et habituellement désignée de cette façon. Mais rencontrer les *novem populi* dans un monument de l'époque d'Auguste, serait un fait bien extraordinaire. Pour moi, et jusqu'à meilleurs renseignements, j'y vois la preuve que l'inscription n'est pas antérieure à Dioclétien.

« Relativement aux *Galli*, comme ils se trouvent opposés à la Novempopulanie Dioclétienne, la bonne philologie demande que l'interprétation se rattache au même système administratif. Donc, il s'agit ici du diocèse des Gaules. On sait que ce diocèse, qui est un des douze de Dioclétien, comprenait la moitié du nord de la France actuelle, avec Lyon pour capitale. Au contraire, le midi, auquel appartenait la Novempopulanie, faisait partie du diocèse de Vienne. Par conséquent, le vers en question doit être traduit ainsi : « Vérus obtint de l'empereur, en faveur de la Novempopulanie, que le diocèse des Gaules y fut adjoint. » Je ne vois pas comment, sans changer le texte, on pourrait traduire autrement *se iungere Gallos*, c'est-à-dire, *ut Galli se iungerent (novem populis)*.

« On objectera peut-être que ceci est un contre sens historique et géographique ; et il faut bien convenir que la meilleure philologie échoue devant un obstacle de ce genre.

« Il y aurait peut-être moyen de s'accorder. Certainement, jamais la Novempopulanie n'a pu être détachée du diocèse de Vienne, pour être annexée à celui des Gaules. Mais les deux diocèses ont pu être réunis sous le même gouverneur ; et même c'est un fait très-notoire qu'ils ont été confondus à une époque inconnue, mais probablement éloignée de celle

de leur institution. Supposons, ce qui convient parfaitement aux usages de ces temps, que toutes les municipalités du diocèse de Vienne, et parmi elles celle de Hasparren, aient pétitionné à Rome, pour que les deux diocèses Gaulois eussent le même gouverneur, et que ce changement administratif ait été fait comme il était demandé. Tout alors devient clair et évident. Certes, Vérus aurait dit plus correctement que sa localité a été réunie aux Gaules que le contraire. Mais enfin, quand l'Oglio se joint au Pô, il est aussi bien vrai que le Pô se joint à l'Oglio.

« Si j'ai trouvé la bonne interprétation du monument de Hasparren, il y en a peu qui puissent lui être comparés pour leur importance. »

Telle est, dans tout son contenu, la consultation que M. Mommsen a bien voulu rédiger pour moi, en français, vers la fin de 1879. Quelques jours après, ce grand historien m'adressait une lettre complémentaire, dont je ne supprime que quelques phrases trop obligeantes à mon adresse.

« Monsieur,

« J'ai deux observations à ajouter.

« Mon ami et confrère, M. Hubner, qui est bien plus au courant que moi de la paléographie des inscriptions, pense que la photographie envoyée n'a pas été prise sur l'original.[1] Dans ce cas, il faudrait rayer ou changer ce que j'ai dit sur la forme des lettres. Pour celle-ci je ne me fierais jamais à un dessin quelconque. Il suffirait du reste d'ajouter que ces remarques devront être modifiées, dans le cas où l'original ne correspondrait pas à la copie.

« Je ne crois pas avoir jamais contesté que le nom de *Novem-*

---

[1] C'était, en effet, une photographie du fac-simile publié par M. Poydenot, qui d'ailleurs est fort exact. Donc, la partie paléographique de la consultation ci-dessus, garde toute sa valeur. Ce n'est que plus tard que j'obtins des photographies directes, dont une fut adressée à M. Mommsen. J.-F. B.

populi puisse être antérieur à Dioclétien? Tout au contraire, si je me le rappelle bien, j'ai expressément dit que c'est très-possible. Comme le nom ne se rattache aucunement au nouveau système administratif, il y a toute probabilité qu'on l'aura choisi, en l'appuyant sur quelque dénomination qui était d'usage antérieurement. Vous vous rappellerez que M. de Boissieu l'a rapprochée du *dilectator per Aquitanica[e] XI populos*. Je ne voudrais pas le suivre, parce qu'il est assez prouvé que pour ce temps, on assignait aux mandataires du gouvernement un nombre de communes non fixé. Mais il est parfaitement vrai qu'une espèce d'union a pu déjà, à cette époque, se former entre les communes qui furent constituées par Dioclétien en forme de district administratif. Comme M. Renier, moi aussi, en publiant l'inscription de *C. Minicius Italus* (C. I. L. vol. V, n° 875), j'ai observé : *Quod Lactora Traiani aetate ita nominatur, ut Aquitania non videatur comprehendi, pertinet sine dubio ad originem provinciae quae postea fuit Novempopulanae.* Mais en admettant ceci, je n'admettrai jamais qu'il y ait eu, avant Dioclétien, un département de ce nom ; et c'est ce qu'exige l'inscription de Hasparren, en mettant les *novem populi* sur la même ligne que les *Galli*, et en parlant de leur jonction.

« Pour nous, il est extrêmement difficile de connaître les inscriptions de l'Aquitaine ; et c'est avec une extrême réserve que j'ose me mêler à ces discussions.— Si vous voulez bien m'adresser vos recherches, je ne manquerai pas, le cas échéant, de vous soumettre les observations qui pourraient s'y rattacher. Mais je vous avertis que je suis romain, et que je compte le rester. Quant aux Ibères, et en somme à ces recherches ethnologiques, je me contente de les admirer de loin.

« Veuillez croire, etc.

MOMMSEN.

« Charlottenbourg, 27 déc. 1879. »

Je ne quitterai pas l'inscription de Hasparren, sans constater qu'elle a été traduite en basque, et présentée comme ayant été originairement gravée en cette langue, et non en latin. V. P. de Lagarde, *Voyage au Pays Basque*, p. 51 (1835). Quelques imbéciles ont accepté docilement ce mensonge.

En corrigeant les épreuves du présent Recueil, je reçois le numéro de la *Revue archéologique* de juillet 1882,[1] où M. Ernest Desjardins revient sur l'inscription de Hasparren, déjà commentée par lui dans sa *Géographie de la Gaule romaine*, II, 360-62.

Sans connaître les consultations paléographiques de MM. Mommsen et Hirschfeld, M. Desjardins adopte, sur la date où l'inscription fut tracée, une opinion peu dissemblable de celles de MM. Mommsen et Hirschfeld. D'après lui, la forme des lettres indiquerait un travail du IVe siècle. Pourtant, M. Desjardins ne renonce pas à sa théorie ibérienne (*Géographie de la Gaule romaine*, II, ch. II, 28-47, et ch. V, § 3, 143-47), dont la base est l'inscription même de Hasparren. En conséquence, il suppose que cette inscription n'est que la copie d'une autre, aujourd'hui perdue, et contemporaine de l'époque d'Auguste.—On n'oubliera pas d'ailleurs, que par des raisons paléographiques, comme par des raisons historiques, M. Mommsen a prouvé que l'inscription dont s'agit n'est pas antérieure à Dioclétien.

N° 88.

VAL^X^PRISCÆ
SEX.VALER
//E//V//F.

Cour de la mairie de Dax. Bloc de marbre blanc lamelleux et micacé, qui paraît provenir de Louhoussoa (Basses-Pyrénées). C'est le bas d'un socle trouvé à Dax, où il a autrefois servi de pilori. Plus tard, il fut placé en face de la fontaine de l'Hôtel-de-Ville, où il servait à poser les cruches.

---

[1] Avec fac-simile, où sont omis les deux points de la fin de l'inscription.

Le sommet a été arrondi, et les côtés ont été retaillés en forme de pilier cylindrique. Ce socle, aplati sur le haut, comme pour recevoir une statue, se compose de deux parties, dont l'inférieure est occupée par l'inscription ci-dessus. Dans la partie supérieure on lit la date du 25 juin 1737, qui est celle où l'inscription fut retrouvée.

MONVMENTVM
REPERTUM
25 IVNII
1737

Hauteur du monument, sans compter la partie supérieure, 1m,00 ; Hauteur de l'inscription antique, 0m 35 ; Larg. 0m 55. Première ligne, AE liés. A la troisième ligne, E incontestable, ce qu'on ne saurait dire du V. L'F pourrait être un T. Inscription d'abord inexactement publiée par Dompnier de Sauviac, *Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs*, et plus exactement par M. Taillebois, dans le *Bulletin de la Société de Borda* de 1881, p. 214-15, avec fac simile.

Val(eriae) Priscae / Sex(tus) Valer(ius) / e(t ?.....) V(alerius) F(ilii ?)

« A Valérius, à Prisca, Sextus Valérius et ?..... Valérius, ses fils. »

N° 89.

//AEMILIVS . PLA
CIDVS.POMPAELO
NENSIS.AN.X/////
H. S. EST

Musée de Dax. Inscription votive en marbre blanc, brisée en huit morceaux, sans compter ceux qui manquent. Elle a été trouvée, il y a quelques années, dans la maçonnerie du

rempart Est de Dax. H. 0m,33; L. 0m,59; Ép. 0m,05. Seconde ligne, une faible portion de l'X. Inscription mal publiée d'abord par Dompnier de Sauviac, *Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs*, et par M. Raymond Potier, dans le *Bulletin monumental*, 5e série, tome VII, n° 6, 1879. M. Taillebois à mieux fait dans le *Bulletin de la Société de Borda* de 1881, p. 218-20 (avec fac-simile).

Aemilius Pla / cidus Pompaelo / nensis an (norum) X...../ h(ic) s(itus) est.

« Aemilius Placidus, de Pampelune, âgé de X..... ans, ici repose. »

N° 90.

/ / / / / / / / / / /
L / / / / / / / / / /
PLEB / / / /
ET.O / / / / / /
/ / / / / / / / / / /

Musée de Dax. Fragment de marbre blanc trouvé dans les murs de Dax, il y dix ou douze ans. Publié pour la première fois par Dompnier de Sauviac, *Chronique de la Cité et du Diocèse d'Acqs*. M. Taillebois le donne avec fac-simile, dans le *Bulletin de la Société de Borda de 1881*, p. 223. B de la seconde ligne mutilé, pourrait être un R.

M. Lavergne (*Revue de Gascogne*, n° de février 1882), restitue ainsi l'inscription :

/ / / / / / / / / / / / /
L / / / / / / / / / / / /
PLEBS *optima*
ET. *ordo sanctissimus*
/ / / / / / / / / / / /

M. Allmer (*Revue épigr. du Midi de la France*, page 238), préfère :

/ / / / / / / / / / / / / /
L / / / / / / / / / / / / /
PLEBS *urbana*
ET. *ordo Tarbellorum*
/ / / / / / / / / / / / / /

M. le Commandant Robert Mowat (*Revue archéologique*, n° de février 1882) suggère une restitution en partie semblable à la précédente :

/ / / / / / / / / / / / / /
L / / / / / / / / / / / / /
PLEBS *universa*
ET. *ordo Aquensium* (ou *Tarbellorum*)
/ / / / / / / / / / / / / /

N° 91.

Musée de Dax. Fragment de borne cylindrique, extrait en 1873 des remparts de Dax. H. 0m23 ; L. 0m25. Lettres tendant à la forme cursive. Ligne séparée par un double trait de réglure. Inscription publiée pour la première fois par M. Taillebois, *Bulletin de la Société de Borda* de 1881, p. 223. M. Allmer propose la restitution ci-après, dans la *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 16, art. 282.

/ / / / / / / / / / / / /
/ / / / / / / / / / / / / /
/ / / / / / / / / / / / / /
VIC / / / / / / / / / /
M. T / / / / / / / / /
CO / / / / / / / / / /
/ / / / / / / / / / / /

(*D(omino) n(ostro) imp(eratori) Caes(ari).*) / .....

(pio fel(ici) in) / vic(to Aug(usto), p(ontifici) / m(aximo) t(ribunicia) pot(estate) ... p(atri) p(atriae) / co(nsuli proconsuli) /.....

« D'après les lettres VIC, qui s'aperçoivent en tête de ce fragment, on a cru pouvoir supposer que la colonne dont il provient était peut-être milliaire au nom de l'empereur Victorin. Si cette hypothèse avait pour elle quelque probabilité, le débris échappé à la destruction de la borne acquerrait par cela seul un grand intérêt. Malheureusent l'état de mutilation du monument est tel,qu'il ne saurait fournir même l'ombre d'une certitude. Nous avons donc mieux aimé restituer le texte d'après les données les plus générales, que de nous exposer à attribuer à Victorin une borne qui peut-être et très probablement ne lui a pas appartenu. »

« A notre maitre l'empereur César..... pieux, heureux, invaincu, Auguste, souverain pontife, revêtu de la puissance tribunitienne pour la.... fois, père de la patrie, consul pour la..... fois, proconsul..... »

N° 92.

Musée de Bordeaux (rue Jean-Jacques Bel), n° 143. Haut. 1m12. Épaisseur variant entre 0m43 et 0m38. Le fronton de ce cippe funéraire est orné de trois oreillettes ou antéfixes, et la quatrième a disparu. Sur les oreillettes de face étaient gravées les lettres D et M. L'oreillette de droite seule subsiste, et porte la lettre D. Un croissant de lune occupe le milieu du triangle du tympan. On lit sur la frise les lettres ET. M. Ce fronton repose sur une corniche portée par cinq modillons simples. Vient immédiatement après, et en retraite, le reste de l'inscription ci-après. Les lettres, bien gravées, paraissent être de la bonne époque. Une ascia gravée sur le côté gauche du cippe en pierre dure, découvert à Bordeaux, en 1801, dans la démolition d'une muraille gallo-romaine du

côté Est, près de l'ancien palais de l'Ombrière. Ce monument a été décrit par Millin, dans le *Magasin encyclopédique de l'an X*. V. aussi l'article de Jouannet, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, année 1829. Le dessin de ce cippe a été reproduit à la page 449 de *l'Abécédaire archéologique* de Caumont, *Ère gallo-romaine*.

D /
ET. M.
VAL. VICTORI
NAE. CIV. AQV
DEF. ANN. LX
FILI. EIVS. P. C. ET
SVB. ASCIA. DED

D(is Manibus) / et m(emoriae) / Val(eriae) Victori / nae civ(is) Aqu(ensis) / def(unctae) ann(orum) LX / fili(i) eius p(onendum) c(uraverunt) et / et sub ascia ded(icaverunt).

« Aux Dieux Mânes, et à la mémoire de Valéria Victorina, citoyenne de Dax, morte à l'âge de soixante ans, ses fils ont fait faire ce tombeau, et l'ont dédié sous l'ascia. »

N° 93.

Musée de Bordeaux, n° 146 (rue Jean-Jacques Bel). Cippe funéraire en pierre dure, trouvé à Bordeaux en 1801, dans la démolition de la muraille gallo-romaine, côté Est, près de l'ancien palais de l'Ombrière. Haut. totale 1m22 ; Épaiss. variant entre 0m41 et 0m36. Frontal haut de 0m38, large de 0m70, et épais de 0m41. Il forme une saillie au-dessus de l'inscription. Ce cippe, devait avoir quatre oreillettes, comme le précédent, et on aperçoit encore celle de gauche. La forme des lettres indique une bonne époque. Une ascia gravée sur le côté gauche. Monument décrit par Millin, dans le *Magasin encyclopédique* de l'an x. V. encore l'article de Jouannet, dans

les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, année 1829. L'inscription se trouve aussi dans une brochure de feu P. Sansas, qui fut d'ailleurs un triste écrivain, un piètre archéologue, et un pauvre avocat-général. Tout me porte à croire qu'avant la publication du présent recueil, cette inscription et la précédente, auront paru dans le tome VII des *Mémoires de la Société Archéologique de la Gironde*, qui a voté l'impression d'un solide travail de M. Charles Robert, sur les *Inscriptions des étrangers à Bordeaux*. Troisième ligne, NN liés ; quatrième ligne, CONIVNX pour CONIVX ; dernière ligne, IT liés.

D M
VAL . FELICIS
C.AQ.DEF.ANN
XXXX . VICTORI
NA . CONIVNX
P.C.ET.SVB.ASC
DEDICAVIT

D(is) M(anibus) / Val(erii) Felicis / c(ivis) Aq(uensis) def(uncti) ann(orum) / XXXX Victori / na coniux / p(onendum) c(uravit) et sub asc(ia) / dedicavit.

« Aux Dieux Mânes de Valérius Félix, citoyen de Dax, mort à l'âge de quarante ans, Victorina, sa femme, a fait faire ce tombeau, et l'a dédié sous l'ascia. »

N° 94.

Musée d'Agen, n° 123. Autel en marbre avec base et couronnement incomplet, donné récemment à ce dépôt, par le baron de Saint-Mézard. Auparavant, l'inscription se trouvait au château de Bière, près Laplume (Lot-et-Garonne). H. 0m,80 ; L. à la base, 0m,40 ; Ép. 0m,30. Les A non barrés. Septième ligne, G de SIGN terminé en spirale. Publiée pour

la première fois par M. Allmer, *Rev. épigr. du Midi de la France*, n° 11 de 1880, p. 164-65.

L VALER
COMMV
NISCIV
AQVEN
SIS.AED
CVM.SVO
SIGN.EX
VOTO.PO
SVIT
V.S.L.M

L(ucius) Valer(ius) Commu/nis civ(is) / Aquen / sis aed/-(em)/ cum suo / sign(o) ex / voto po/suit / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Lucius Valérius Communis, citoyen de Dax, a fait faire, en accomplissement de son vœu, ce temple avec la statue du Dieu. Juste accomplissement d'un vœu spontané. »

N° 95.

ANT.M

Musée de Dax. Fragment de brique sigillée, trouvé dans les démolitions des remparts de Dax, derrière la maison Surbielle, en face des Thermes. Les trois première lettres sont réunies, et forment un monogramme. Le point est dans le haut de la ligne. Publié pour la première fois par M. Taillebois, *Bulletin de la Société de Borda* de 1881, p. 226. Le même auteur suppose qu'on peut aussi lire : AVT.M. *Inscr. gallo-rom. découv. dans le dép. des Landes*, p. 23.

IVLI. ANCHI

Musée de Dax. Fragment de brique trouvé à Gouts (Lan-

des), VL liés. Le point en forme de delta plein. M. Du Boucher a trouvé au même endroit un autre fragment de poterie samienne signé :

IVL.F.

Ce collectionneur possède aussi deux briques provenant de l'aqueduc gallo-romain de Saint-Paul-lès-Dax, et portant la marque :

G.F.M

Ces renseignements sont empruntés à M. Taillebois. *Bulletin de la Société de Borda de 1881*, p. 226-27.

N° 96.

G.TE.M

Musée de Saint-Germain, n° 21,535. Deux briques rectangulaires provenant de Saint-Paul-lès-Dax (Landes), et ayant fait partie d'un aqueduc près de la voie romaine, à 60 mètres à peu près au nord du chevet de l'église de Saint-Paul. H. 0m,39 1/2; L. 0m,29 1/2; Ép. 0m,3 1/2. Lettres en faible relief, séparées par des points ; TE liés. V. de Mortillet, *Marques de tuiles et briques du Musée de Saint-Germain*, dans le *Musée archéol.*, XI, 36.

N° 97.

« Un petit pot en terre rougeâtre à pâte fine, à rebords et sans anse, trouvé dans les travaux de la place qui est près de l'église de Saint-Vincent-de-Xaintes, et offert au Musée de Dax par M. l'abbé Dulau et par moi (M. Taillebois). Dans le haut, ce vase, est marqué à la pointe avant la cuisson ; cette marque, composée de deux lettres, est répétée dans trois endroits :

A[I].

« La première lettre est un V renversé ou un A sans

barre, posé à cheval sur un grand I. » Taillebois, *Quelques sigles figulins trouvés chez les Ausci*, dans le *Bulletin de la Société de Borda* de 1882.

N° 98.

L.P.

Marque de fabricant, appliquée sur certaines briques gallo-romaines extraites des remparts de Dax. Dompnier de Sauviac, *Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs*, 73.

N° 99.

L.S.C

Brique en quart de cercle, rayon 0m,63 ; ép. 0m.853. Ces sortes de briques formaient des colonnes encastrées dans les murs romains de Dax. Initiales en creux séparées par des points. Lettres d'un beau module. V. De Mortillet, *Marques de tuiles et briques du Musée de Saint-Germain* dans le *Musée archéolog.* XI, 36.

N° 100.

Oïhénart (*Notit. utriusque Vasconiæ*, 468), signale, sans autres détails, une inscription romaine qui se trouvait autrefois dans une chapelle du Sablar, faubourg de Dax, sur la rive droite de l'Adour. « *Supersunt enim in suburbano trans Atturrum amnem* (*qua ad D. Pauli Basilicam itur*) *reliquiæ veteres aquæductus, nec procul inde, in quodam sacello, antiquus lapis Romanis inscriptus litteris.* »

N° 101.

C/ / / / / /ERIVS.SILVANVS

Manuscrit de J. Thore, médecin en chef de l'hôpital militaire de Dax, cité par M Taillebois, *Bulletin de la Société*

de Borda de 1881, p. 224. Marbre blanc, trouvé à l'Ouest de Dax (*Porte Notre-Dame*) Cette inscription est aujourd'hui perdue. C incomplet pourrait être un G, F uu T, et R un P ou un B. Ainsi, du moins, pense M. Taillebois.

C(aius Val)erius Silvanus.

« Caius Valérius Silvanus. »

N° 102.

« Il y avait avant la Révolution, sur la Place Cathédrale de Dax (*forum vetus*), une sorte de borne ou pierre milliaire qui, semblable au mille d'or du *forum* de Rome, aurait servi à compter les distances en s'éloignant de la cité. De temps immémorial, cette pierre était connue sous le nom de pierre de *St-Guiraou*. Chaque lieue gauloise étant marquée par une pierre, la troisième eut indiqué trois lieues, *tertiis leucis;* or, à 6 kil. de Dax est Tercis, autrefois Terciis : cette distance équivaut à une lieue et demie des notres, et, par conséquent, à trois lieues gauloises, ce qui tendrait à prouver que la pierre de *St-Guiraou* était une pierre milliaire, et que la quatrième, en allant vers le couchant, désignant trois lieues parcourues, était placée à Tercis, ainsi que l'indique la vraie étymologie de ce nom. Dans un carrefour où se croisent plusieurs chemins, près de Saubusse, on trouve un tronçon de colonne [1] de marbre gris veiné de rouge qui, sans doute, a été placé là aux temps anciens comme une colonne milliaire. Sur la route de Saint-Palais e d'Oloron, à côté d'un petit pont d'où part un embranchement sur Œyre-Gave, on a trouvé une autre colonne en

---

[1] « La hauteur de cette colonne est de 1^m,90, sa circonférence 1^m,30. L'extrémité en terre est fort dégradée, sur une hauteur de 0^m,80, et présente des creux et des saillies. » Note de Dompnier de Sauviac.

marbre rougeâtre,[1] dont la forme rappelle les colonnes milliaires. A part ces trois pierres, nous ne connaissons aucune pierre ou borne qui puisse, avec quelque vraisemblance, passer pour des pierres milliaires, et encore, pour ces deux dernières, n'est-ce de notre part qu'un soupçon. » Dompnier de Sauviac, *Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs*, 1re livraison, p. 50.— Il va sans dire que je laisse à l'auteur toute la responsabilité du passage ci-dessus, et des deux notes qui le complètent.

CIVITAS LACTORATIVM.

Dans ma *Lettre-Préface*, j'ai remercié les érudits français et étrangers, dont le concours m'était indispensable pour former le présent Recueil. Parmi ces conseillers si autorisés et si bienveillants, figure M. Allmer, Correspondant de l'Institut. Les travaux imprimés et manuscrits de ce savant épigraphiste, m'ont plus particulièrement profité, comme on va le voir, en ce qui concerne les inscriptions de la *Civitas Lactoratium*.

---

[1] « La hauteur de cette colonne cylindrique est actuellement de 3 mètres. Elle n'a ni socle ni chapiteau ; un cercle taillé dans le marbre la termine. Elle fut trouvée à 3 mètres de profondeur, à côté du pont. Quand les eaux étaient basses, on raconte qu'un corbeau allait se poser souvent sur la partie de la colonne qui émergeait. On employa plusieurs attelages pour la sortir de la vase, et elle cassa ; il se pourrait donc que le socle fût demeuré dans la vase. On peut la voir dans le cimetière de Œyre-Gave, où elle supporte une croix. Note de Dompnier de Sauviac.

N° 103.

Musée de Lectoure, où cette inscription, provenant de la même ville, a été rapportée, après être longtemps demeurée au château de Miramont-Latour, canton de Fleurance (Gers): Autel en marbre. H. 1m30; L. 0m70; Ép. 0m60. Publiée pour la première fois, mais incorrectement, par Gruter, I, p. XXIX, n° 13. Elle est mal donnée aussi par Chaudruc de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 757. Seconde ligne, NI et NI, septième MA et TI, liés en monogrammes.

IMP.CAES.
DIVI.ANTONINI
F.DIVI.VERI.PART.
MAXIMI.FRATRI
M.AVREL..ANTO
NINO.AVG.GER
MANIC.SARMATIC
PM.TP.XXX.IMP.VIII
COS.III.PP.LACTORAT

Imp(eratori) Caes(ari) / Divi Antonini / f(ilii) Veri Part-(hici) maximi fratri / M(arco) Aurel(io) Anto / nino Aug-(usto) Ger / manic(o) Sarmatic(o) / P(ontifici) M(aximo) t(ibunitia) p(otestate) XXX *imp(eratori)* VIII / *co(n)s(uli)* III *p(atri) p(atriae) Lactorat(enses).*

« A l'empereur César, fils du Dieu Antoninus, frère du Dieu Vérus le Parthique, très-grand, Marcus Aurélius Antoninus, Auguste, Germanique, Sarmatique, souverain pontife, dans trentième année de sa puissance tribunitienne, empereur pour la huitième, consul pour la troisième, père de la patrie, les Lactoratenses. »

Cette inscription est de 161 après J.-C.

N° 104.

Musée de Lectoure. Marbre. H. 1m10; L. 0m65. Trouvée à Garbeau, près Lectoure, il y a une trentaine d'années. Je la signalai à Barry, qui la publia je ne sais plus où, mais sans me nommer. D'autres lui ont disputé depuis le très-mince honneur de la découverte. M. Charles Robert a donné un bon dessin de ce monument, *Cinq inscriptions de Lectoure*, p. 6-8.

DIVAE
FAVSTI
NAE

Divae / Fausti / nae.

« A la divine Faustine. »

N° 105.

Musée de Lectoure. Autel en marbre avec attique terminant le couronnement, et chargé d'une rosace en relief à chacune de ses extrémités. Sur une face latérale une tête de taureau, et sur l'autre une tête de bélier. H. 0m95 ; L. 0m60. Inscription publiée pour la première fois, mais incorrectement, par Gruter, I, p. xxx, n° 2. Cf. Crazannes, *Mém. de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 127. FEGIT pour FECIT. M. Allmer, qui a donné cette inscription dans sa *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 11, p. 166, la date, avec toute vraisemblance, de 176 après J.-C.

PRO SALVTE
ET INCOLVMI
TATE DOMVS
DIVINAE.R.P
LACTORAT.TAV
ROPOL.FEGIT

Pro salute / et incolumi / tate domus / divinae r(es)p(ulbica) Lactoat(ensium) tauropol(ium) fecit.

« Pour le salut et la conservation de la maison divine, la république des Lactoratenses a fait ce taurobole. »

N° 106.

L'inscription ci-après, aujourd'hui perdue, était autrefois encastrée dans les murs d'un boulevard de Lectoure. Je la donne d'après un manuscrit conservé aux Archives départementales du Gers, et faussement attribué au P. Mongaillard. Cf. Du Choul, *Discours sur la Religion des anciens Romains* (édit. de 1556), p. 86.

M . D

POMP . PHILVMENE . QVAE . PRIMA . LACTORAE . TAVROPOLIVM . FECIT .

Gruter, I, p. XXIX, n° 11, publie l'inscription comme suit :

MATRI DEVM
POMP . PHILOMENE
Q PRIMA . LACTOR
TAVROPOLIVM
FECIT

Cf. Chaudruc de Crazannes, *Mém. de la Soc. Roy. des Ant. de Fr.* de 1837, p. 151.

M(atri) D(eum) / Pomp(eia) Philumene q(uae) prima Lactorae tauropolium, fecit.

« A la Mère des Dieux. Pompeia Philumène, la première, à Lectoure, qui ait fait un taurobole. »

M. Allmer cite un manuscrit des Archives municipales de Lectoure, où l'inscription est pareille au texte donné par Gruter, sauf qu'à la seconde ligne PHILOMEN est écrit PHILUMEN, et que LACTOR est écrit fautivement LECTOR. D'après M. Allmer, il faudrait peut-être, à la troisième ligne, F après Q, ce qui donnerait *Quinti Filia.*

N° 107.

Musée de Lectoure.[1] Autel en marbre, trouvé à Lectoure vers 1540. H. 0m76; L. 0m44. Inscription publiée pour la première fois, mais inexactement, par Gruter, I, p.XXX, n° 4. Est également inexacte, la leçon donnée par Chaudruc de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France* de 1837, p. 141. M. Allmer remarque que le T de ET, à la huitième ligne, et le V et l'E de NOVEMB, à la dernière, sont liés en monogrammes. Tête de bélier à gauche, et de taureau à droite. Inscription encadrée de moulures.

S A C R V M
· M · M ·
ANT · PRIMA
T A V R O P O
L I V M · F E C
HOST · SVIS
SACERDOTIB · ZM
INTHIO · PROCLIANI · ET
PACIO · ACRIPPAE
/ / / / / O · II · COS. XV · K · NOVEMB

Sacrum / M(agnae) M(atri). / Ant(onia) Prima tauropo- / lium fec(it) host(iis) suis, / sacerdotib(us) Zm/inthio Proc(u)- liani et / Pacio Agrippae, / (Pollione II et Apr)o II con(sulibus) XV kal(endas) novemb(res).

---

[1] A partir de l'inscription 107, les points séparatifs que j'ai eu auparavant le tort de mettre en-bas, et que l'insuffisance de l'outillage typographique ne permet pas de mettre au milieu des lignes, seront désormais tournés vers le haut.

« Autel à la *Mater Magna*. Taurobole fait par Antonia Prima, de ses propres victimes, par le ministère des prêtres Zminthius, affranchi de Proculianus, et Pacius, affranchi d'Agrippa, sous le consulat de Pollio et d'Aper, consuls l'un et l'autre pour la seconde fois, le XV des calendes de novembre. »

Date de l'inscription, d'après notre comput, 18 octobre 176 après J.-C.

N° 108.

Inscription perdue, mais incontestablement attribuable à la *civitas Lactoratium*. Je la donne d'après un manuscrit (fol. II) faussement attribué au P. de Montgaillard. Mal publiée par Gruter, I, XXXI, n° 3, et plus correctement par Chaudruc de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France* de 1837, p. 154-55.

Cette inscription est, comme la précédente, du 18 octobre 176 après J.-C.

S· M· D
AVRELIA · OPPIDIANA
TAVROPOLIVM · FECIT
HOSTIS · SVIS · SACERD
ZMINTHIO · PROCVLIANI
ET · PACIO · AGRIPPAE
POLLIONE II ET · APRO · II
COSS · XV · KAL · NOV

S(acrum) M(atri) d(eum). / Aurelia Oppidiana / taurobolium fecit / hosti(is) suis, sacerd(otibus) / Zminthio Proculiani / et Pacio Agrippae, / Pollione II et Apro II / con(ulibus, XV kal(endas) nov(embres).

« Autel à la Mère des dieux. Taurobole fait par Aurelia Oppidiana, de ses propres victimes, par le ministère des

prêtres Zminthius, affranchi de Proculianus, et Pacius, affranchi d'Agrippa, sous le consulat de Pollio et d'Aper, consuls l'un et l'autre pour la seconde fois, le XV des calendes de novembre. »

N° 109.

Musée de Lectoure. Autel en marbre, trouvé à Lectoure, vers 1540. H. 0m81; L. 0m48. Troisième ligne VAR liés; quatrième ligne, TI, AV, IP liés; cinquième ligne IT liés. Inscription publiée pour la première fois par Chaudruc de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Fr.* de 1837, p. 138. Inscription encadrée de moulures. Première ligne gravée sur l'attique.

S A C R V M
M · M
SEVERA · QVAR
TI · F · TAVRIPOL
FECIT HOST
S V I S

S(acrum) M(agnae) M(atri). / Severa, Quar/ti f(ilia), tauripol(ium) fecit host(iis) suis.

« Autel à la *Mater Magna*. Severa, fille de Quartus, a fait ce taurobole avec ses propres victimes. »

N° 110.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, vers 1540. H. 0m 69 ; L. 0m 33. Tous les points de la première ligne, le premier point de la seconde, et les trois de la sixième, représentent des feuilles cordiformes. Inscription inexactement publiée pour la première fois par Gruter, I, p. XXX, n° 4. Elle est également mal donnée par Crazannes,

Mém. de la Soc. des Antiq. de France de 1837, p. 134. M. Allmer signale, dans cette inscription, les particularités suivantes. « Les branches horizontales de L, terminées à droite par un S souscrit ; le G de HYGIA (troisième ligne) terminé par une figure de même forme ; la barre de l'A de SILNAE (troisième ligne) remplacée par un trait incliné en forme d'accent aigu. Les points de la première ligne et ceux de la dernière, à l'exception de celui après ET, figurés par une feuille. Sixième ligne, une palmette avant POL et après COL. Les deux dernières lignes gravées sur la base de l'autel. Tête de taureau à gauche, et de bélier à droite. »

· M · DEVM ·
IVL ·VALENTINA·
ET·HYGIA·SILNAE·
TAVROPOLIVM ·FE
CERVNT·XV K NOV
·POL·ET·APRO C^OS·
SACERDOTE · ZMIN
THI^O PR ◦CVLIANI

M(atri) deum / Iul(ia) Valentina / et Hygia Silnae / (t)auropolium fe/cerunt XV k(alendas) nov(embres), / Pol(lione) et Apro con(sulibus),/ sacerdote Zmin/thio Proculiani.

« A la Mère des dieux. Taurobole fait par Julia Valentina, et Hygia, affranchie de Silna, le XV des calendes de novembre, sous le consulat de Pollio et d'Aper, par le ministère du prêtre Zminthius, affranchi de Proculianus. »

« Il eût fallu *Pollione II et Apro II*, comme sur l'inscription ci-dessus n° 108 ; mais Pollio et Aper n'ayant été consuls en même temps qu'en 176, il s'agit certainement de cette année. »

N° 111.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, vers

1540. H. 0m 79 ; L. 0m 37. Une tête de taureau à gauche de l'autel. Inscription publiée pour la première fois par Gruter, I, p. XXX, n° 4. Sa leçon est inexacte, de même que celle Crazannes, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France* de 1837, p. 150. Le T et l'H de SMINTHIO, et l'L et l'I de PROCVLIANI, à la dernière ligne, liés en monogrammes. Inscription encadrée de moulures. Première ligne gravée au-dessus de l'attique.

SACRVM
M' M
AEL'NICE
TAVROPO
LIVM FE
CIT HOS
TIS SVIS
SACERDoT ZMINTIO PROCLIAN

Sacrum / M(agnae) M(atri). / Ael(ia) / Nice / tauropo/lium fe/cit hos/ti(i)s suis, / sacerdot(e) Zmintio Proc(u)lian(i).

« Autel à la *Mater Magna*. Aelia Nice a fait taurobole avec ses propres victimes par le minisètre du prêtre Zmintius, affranchi de Proculianus. »

N° 112.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, vers 1540. H. 0m 84 ; L. 0m 45. Inscription publiée pour la première fois, mais inexactement, par Gruter, I, p. XXX, no 5. Il y a aussi à reprendre dans la leçon de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 152. M. Allmer constate, à bon droit, que « l'V et l'M de TAVROPOLIVM, à la quatrième ligne, sont liés en un monogramme, et que ZMINTIO à la septième, est écrit fautivement sans H. » Première ligne gravée sur l'attique de l'autel. Inscription encadrée de moulures. Tête de taureau à gauche, et de bélier à droite.

SACRVM · M · M
MARCIANA
MARCIANI · F
TAVROPOLIVM
FECIT · HOSTIS
SVIS · SACERDO
TE ZMINTIO PRO
CVLIANI LIB

Sacrum M(agnae) M(atri). / Marciana, Marciani f(ilia), / tauropolium / fecit hosti(i)s / suis, sacerdo/te Zmintio Pro-/culiani lib(erto).

« Autel à la *Magna Mater*. Marciana, fille de Marcianus, à fait ce taurobole, avec ses victimes, par le ministère du prêtre Zmintius, affranchi de Proculianus. »

N° 113.

Musée de Lectoure. Pierre du pays, trouvée dans cette ville vers 1540. H. 0m 80 ; L. 0m 42. Inscription publiée pour la première fois par Gruter, I, p. XXX, n° 5. Son texte laisse à désirer, de même que celui de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 132. Troisième ligne AV, quatrième ligne RI, huitième ligne AV, liés en monogrammes. Un accent sur l'I de VIRES, troisième ligne. Inscription renfermée dans un encadrement formé d'un rinceau.

SEVERVS
IVLLI · FIL ·
VIRES · TAVRI
QVO PROPRI/
PER TAVROPO
LIVM·PVB· FAC
TVM· FECERAT
CONSACRAVIT

Severus, / Iulli fil(ius), vires tauri / quo propri[e] per tauropo/lium pub(lice) fac/tum fecerat / consacravit.

« Severus, fils de Jullus, a consacré les *vires* du taureau, par le sacrifice duquel il a contribué en particulier au taurobole fait publiquement. »

Faute d'indice chronologique, nous ne savons si le taurobole public que l'inscription rappelle, est celui de 176 pour Marc-Aurèle, ou celui de 241 pour Gordien le Pieux. A cause de l'emploi du verbe *facere*, et de la présence d'un accent sur FIL et VIRES. M. Allmer croit que l'inscription appartiendrait plus probablement au règne de Marc-Aurèle.

N° 114.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, vers 1540. H. 0m 50; L. 0m 30. Inscriptiou publiée pour la première fois, mais inexactement, par Gruter, I, p. XXX, n° 5, et plus tard par Chaudruc de Crazannes, *Mém. de la Soc. Roy. des Antiq. de France* de 1837, p. 139. Troisième ligne VA, quatrième AV, sixième VA et IL, liés en monogrammes. Première ligne gravée sur l'attique.

M M
VALENTINA
VALENTIS F
TAVROPOL' F'
HOSTISSVIS
/TVALERIAFIL

M(agnae) M(atri). Valentina,/ Valentis f(ilia), / Tauropo-l(ium) f(ecit) hosti(is) suis / (e)t Valeria fil(ia).

« A la Grande Mère. Valentina, fille de Valens, et Valeria, sa fille, ont fait ce taurobole avec leurs propres victimes. »

N° 115.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, vers

1540. H. 0m82; L. 0m35. Glaive à droite et à gauche de l'autel. Inscription publiée pour la première fois, mais incorrectement, par Gruter, I, p. XXX, n° 3. La leçon de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, de 1837, p. 142, n'est pas non plus parfaite. Sixième ligne, T final inscrit dans le C. Dernière ligne, IT liés en monogramme. Glaive à gauche et à droite.

VIATOR ·
SABINI · FIL
VIRES · TAVRI
QVOPROPRIE
PER TAVROPO
LIVM·PVB·FACT
FECERAT
CONSACRAVIT

Viator, / Sabini fil(ius), / vires tauri / quo proprie / per tauropo/lium pub(lice) fact(um) / fecerat / consacravit.

« Viator, fils de Sabinus, a consacré les *vires* du taureau, par le sacrifice duquel il a contribué au taurobole fait publiquement. »

Pour les raisons déjà données à propos de l'inscription précédente, cette inscription appartiendrait plus probablement au règne de Marc-Aurèle qu'à celui de Gordien III.

N° 116.

Musée de Lectoure. Marbre découvert dans cette ville, vers 1540. H. 0m92; L. 0m42. Neuvième ligne, OR liés; dixième ligne IT liés, ainsi que AV. Inscription publiée pour la première fois, mais incorrectement, par Gruter I, p. XXX, n° 4. Crazannes en donne aussi une leçon fautive, *Mém. de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 137. Neuvième ligne, OR et

DI, dernière ET et VI liés en monogrammes. Première ligne gravée sur l'attique de l'autel. *Guttus* à gauche, patère à droite.

S M D
VAL · GEMINA
VIRES · ESCE
PIT · EVTYCHE
TIS · VIIII KAL
APRIL · SACER
DOTE · TRAIA
N I O N V N D I
NIO · D · N · GORDI
ANO · ET AVIOLA · COS

S(acrum) M(atri) d(eum) / Val(eria) Gemina / vires (tauri) esce/pit Eutyche/tis VIIII kal(endas) / april(is), sacer/dote Traia/nio Nundi/nio, d(omino) n(ostro) Gordi/ano et Aviola con(sulibus).

« A la Mère des dieux. Valeria Gemina a reçu les *vires* du taureau d'Eutyches, sacrifié le VIII des calendes d'avril, par le ministère du prêtre Trajanius Nundinius, sous le consulat de notre seigneur Gordien et d'Aviola. »

Cette inscription remonte au 24 mars 239 après J.-C.

N° 117.

Musée de Lectoure. Autel en marbre, trouvé dans cette ville vers 1540. H. 0m91 ; L. 0m54. Inscription publiée pour la première fois, mais incorrectement, par Gruter, I, p. XXXI, n° 1. La publication qu'en a faite Crazannes, *Mém. de la Soc. des Ant. de France*, de 1837, p. 143-44, laisse également à désirer. Première ligne, MP, seconde, NT, quatrième, HI et IL, neuvième, VM, douzième, MP, AN, EI et NO,

dernière, NI et DI, liés en monogrammes. Dernière ligne sur la buse. Tête de taureau à gauche, patère à droite.

PRO SALVTE IMP M
ANTONI · GORDIANI
PII · FEL · AVG · ET SA
BINIAE . TRANQVIL
LINAE AVG · TOTI
VSQ · DOMVS DIVI
NAE · PROQ · STATV
CIVITAT · LACTORVM
TAVROPOLIVM FE
CIT ORDO LACT
D · N · GORDIANO
AVG II ET · POMPEIANO COS
VI IDVS DEC · CVRANTIB
M · EROTIO · FESTO · ET . M ·
CARINIO · CARO · SACERD
TRAIANIO NVNDINIO

Pro salute Imp(eratoris) M(arci) / Antonii Gordiani / Pii Fel(icis) Aug(usti) et Sa/biniae Tranquil/linae Aug(ustae) toti/usq(ue) domus divi / nae proq(ue) statu civitat(is). Lactor(atium) / tauropolium fe/cit ordo Lact(oratium), / d(omino) n(ostro) Gordiano Aug(usto) et Pompeiano con(sulibus), VI idus de(embres), curantib(us) M.Erotio Festo et M. / Carinio Caro, sacerd(ote) / Traianio Nundinio.

« Pour la conservation de l'empereur Marcus Antonius Gordianus Pieux Heureux Auguste, et de Sabinia Tranquillina Augusta, et pour le maintien de toute la maison divine, et de la cité des Lactorates l'*Ordo* des Lactorates a fait ce taurobole, sous le consulat de notre seigneur Gordien, consul pour la seconde fois avec Pompeianus, le six des ides de décembre. Par les soins de Marcus Erotius Festus et de Carinius Carus, Trajanius Nundinius étant prêtre. »

Inscription du 8 décembre 241 après J.-C. Le prêtre Trajanius, dont il est ici question, est le même dont il est fait mention dans l'inscription du taurobole de 239, n° 116.

N° 118.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, vers 1540. H. 0m 92 ; L. 0m 47. Inscription publiée pour la première fois par Gruter, I, p. XXIX, n° 13. Le texte laisse à désirer, de même que celui de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Ant. de France de 1837*, p. 131. Cinquième ligne, TI, sixième, TE et TR, septième, NI et ND, huitième, NI, neuvième, ET, dixième, MP et C de COS, liés en monogrammes. Première ligne gravée sur l'attique de l'autel. Inscription encadrée de moulures. Tête de taureau à gauche, patère à droite.

S M D
POMP · FLORA
TAVROPOL IV
M ACCEPIT H
OSTIS SVIS SA
ERDOTE TRA
IANIO NVND
INIO D N GOR
DIANO II ET PO
MPEIANO COS
VI ID DEC

S(acrum) M(atri) d(eum). / *Pompe(ia) Flora* / *tauropolium* / *accepit h/osti(i)s suis, sac/erdote Traianio Nundinio d(omino) n(ostro) Gordiano II et Pompeiano con(sulibus)*/, VI *id(us) dec(embres)*.

« A la Mère des dieux. Pompeia Flora a reçu ce taurobole, fait avec ses propres victimes, par le ministère du prêtre

Trajanius Nundinius, notre seigneur Gordien étant consul pour la seconde fois avec Pompéianus, le six des ides de décembre. »

Inscription du 8 décembre 241 après J.-C.

No 119.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, vers 1540. H. 0m90; L. 0m47. Une tête de taureau à gauche de l'autel, une patère à droite. Inscription publiée pour la première fois par Gruter, I, p. XXIX, n° 13. Le texte qu'il donne laisse à désirer, de même que celui de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 143. Seconde ligne, VR; quatrième, CE; sixième, DO et TE; septième, TR; huitième, NL et OR; neuvième, ET; dixième, MP, VI, ID, DE, liés en monogrammes. Inscription encadrée de moulures. Première ligne gravée sur l'attique.

S M D
IVNIA DOMI
TIA TAVRO
POLIVM ACCE
PIT HOSTIS SV
IS SACERDOTE
TRAIANIO NV
NDINIO D̄ N̄ GOR
DIANO II ET PO
MPEIANO COS VI ID DE

S(acrum) M(atri) d(eum). / Iunia Domi/tia tauro/polium acce/pit hosti(i)s su/is, sacerdote / Trdianio Nu/ndinio d(omino) n(ostro) Gor/diano II et Po/mpeiano con(sulibus), IV id(us) de(cembres).

Autel à la Mère des dieux. Junia Domitia a reçu le tauro-

bole, fait avec ses propres victimes par le ministère du prêtre Trajanius Nundinius, notre seigneur Gordien étant consul pour la seconde fois avec Pompeianus, le six des ides de décembre. »

L'inscription est du 8 décembre 241 après J.-C.

N° 120.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, vers 1540. H. 0m 93 ; L. 0m 44. Inscription publiée pour la première fois par Donatelli, *Supplem. ad Inscript. Ant. Muratori.* Son texte laisse à désirer, de même que celui de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France* de 1837, p. 137. Seconde ligne, NT liés en monogramme. Première ligne gravée sur l'attique. Inscription encadrée de moulures. Patère à gauche, *guttus* à droite.

S· M· D·
IVL·CLEMENTIA
NA· TAVROPOLI
VM·ACCEPIT
HOSTIS · SVIS
SACERD· TRAIA
NIO NVNDINI
O·D·N · GORDI
ANO.II·ET·POM
PEIANO · COS
VI · IDVS · DEC

S(acrum) M(atri) d(eum)./ Iul(ia) Clementia/na tauropolium accepit / hosti(i)s suis, / sacer(ote) Traia/nio Nundini/o, d(omino) n(ostro) Gordi/ano II et Pom/peiano con(sulibus), / VI idus dec(embres).

« Autel à la Mère des dieux. Julia Clementiana a reçu ce

taurobole, fait avec ses propres victimes, par le miuistère du prêtre Trajanius Nundinius, notre seigneur Gordien étant consul pour la seconde fois, avec Pompeianus, le six des ides de décembre. »

Inscription du 8 décembre 241 après J.-C.

N° 121.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, vers 1540. H. 0m 76 ; L. 0m 50. Inscription publiée pour la première fois par Gruter, I, p. XXX, n° 1, et plus tard par Chaudruc de Crazannes, *ém. de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 129-30. — Seconde ligne, VE, troisième, NC, septième, NV, neuvième, OR, dixième, MP et N°, liés en monogrammes. Première ligne gravée sur l'attique. Inscription encadrée de moulures. Patère à gauche, *guttus* à droite.

M /
VERIN · SEVE
RA TAVROPO
LIVM ACCEP
IT HOSTIS SV
ISSACERDOT
ETRAIANIO N
VNDINIO D̄ N̄
GORDIANO II
ET POMPEIANO
COS VI IDDEC

(*Sacrum*) *M*(*atri*) *d*(*eum*), / *Verinia Seve*/*ra tauropo*- / *lium accep*/*it hosti*(*is*) *su*/*is*, *sacerdot*/*e*, *Traianio N*/*undinio d*(*omino*) *n*(*ostro*) *Gordiano II* / *et Pompeiano* / *con*(*sulibus*) *VI id*(*us*) *dec*(*embres*).

« Autel à la Mère des dieux. Verinia Severa a reçu ce taurobole, fait avec ses propres victimes, par le ministère du prêtre Trajanius Nundinius, notre seigneur Gordien étant consul pour la seconde fois avec Pompeianus, le six des ides de décembre. »

Inscription du 8 décembre 241.

N° 122.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, vers 1540. H. 0m 76 ; L. 0m 38. Inscription publiée pour la première fois par Gruter, I. p. XXIX, n° 13, et plus tard par Chaudruc de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 136-37. Sixième ligne DO et TE, septième ANI et ND, huitième DI, neuvième MP, dixième ID, liés en monogrammes. Première ligne gravée sur l'attique. Patère à gauche.

S M D
SERVILIA M°
DE STATAVR
OPOLIVM AC
CEPIT HOSTIS S
VIS SACERDOTE
TRAINI° NVND
INI D̄ N̄ GORDI
ANO IĪ ET POMPE
IANOCOS·VI·ID·DEC

(*Sacrum*) *M*(*atri*) *d*(*eum*) / *Servilia Mo*/*desta taur*/*opolium ac*/*cepit host*(*ii*)*s s*/*uis, sacerdote* / *Traianio Nund*/*inio, d*(*omino*) *n*(*ostro*) *Gordi*/*ano II et Pompe*/*iano con*(*sulibus*), *VI id*(*us*) *dec*(*embres*).

« Autel consacré à la Mère des dieux. Servilia Modesta a reçu ce taurobole fait avec ses propres victimes par le ministère du prêtre Trajanius Nundinius, notre seigneur Gordien étant consul pour la seconde fois avec Pompeianus, le six des ides de décembre. »

Inscription du 8 décembre 241 après J.-C.

N° 123.

Musée de Lectoure. Inscription trouvée dans cette ville, vers 1540. Pierre du pays. H. 0m 83 ; L. 0m 48. Gruter a publié le premier, mais inexactement, cette inscription, I, p. XXX, n° 1. Chaudruc de Crazannes l'a donnée aussi, d'une façon incorrecte, *Mém. de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 152. Troisième ligne VM et CE, quatrième VI, cinquième RDO, sixième ND, neuvième MP, liés en monogrammes. La dernière ligne gravée sur la base.

VAL · GEMIN
ATAVROPOLI
VM ACCEPIT
HOSTISSVISSA
CERDOTE TRA
IANIO NVND
IO DN GORD
IANO IIETPO
MPEIANO CS
//////////// DEC

Val(eria) Gemin/a tauropoli/um accepit / hostii(i)s su(i)s, sa/cerdote Tra/ianio Nund(in)/io, d(omino) n(ostro) Gord/iano / et Po/mpeiano con(sulibus, (VI id(us) dec(embres).

« Valeria Gemina a reçu ce taurobole, fait de ses propres victimes, par le ministère du prêtre Trajanius Nundinius,

notre seigneur Gordien étant consul pour la seconde fois, avec Pompeianus, le six des ides de décembre. »

Inscription du 8 décembre 241 après J.-C.

N° 124.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, vers 1540. H. 0m88; L. 0m 45. Inscription publiée pour la première fois, mais inexactement, par Gruter, I, p. XXX, n° 5. Crazannes, *Mém. de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 140. Septième ligne ND, huitième OR, liés en monogrammes. Première ligne gravée sur l'attique. *Guttus* à gauche, patère à droite.

·S· M· D·
IVL·NICE · TAV
ROPOLIVM · AC
CEPIT · HOSTIS
SVIS · SACERD·
TRAIANIO ·
NVNDINIO·D̄· N̄·
GORDIANO.II.ET
POMPEIANO
COS·VI· ID · DEC

S(acrum) M(atri) d(eum). / Iul(ia) Nice tau/ropolium ac/cepit hosti(i)s / suis, sacerd(ote) Traianio Nundinio, d(omino) n(ostro) / Gordiano II et / Pompeiano / co(nsulibus), VI id(us) dec(embres).

« Autel à la Mère des dieux, Julia Nice a reçu ce taurobole fait de ses propres victimes, par le ministère du prêtre Trajanius Nundinius, notre seigneur Gordien étant consul pour la seconde fois avec Pompeianus, le six des ides de décembre. »

Inscription du 8 décembre 241 après J.-C.

N° 125.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, vers 1540. H. 0m82; L. 0m42. Inscription publiée pour la première fois par Gruter, I, p. XXX, n° 3. Sa leçon laisse à désirer, de même que celle de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 150-51. La première ligne gravée sur l'attique de l'autel. Inscription enfermée dans un encadrement de moulures. *Guttus* à gauche, patère à droite.

S M D
G · IVL · SECVN
DVS · TAVROPO
LIVM · ACCEPIT
HOSTIS · SVIS
SACERD · TRA
IANIO · NVN
DINIO · D · N̄
GORDIANO · IĪ
ET · POMIANO
COS · VI · ID · DEC

S(acrum) M(atri) d(eum). / G. Iul(ius) Secun/dus tauropo/ lium accepit / hosti(is) suis, / sacerd(ote) Tra/ianio Nun-/ dinio / d(omino) n(ostro) / Gordiano II / et Pom(peiano / co(n)s(ulibus), VI id(us) dec(embres).

« Autel à la Mère des dieux. Gaius Julius Secundus a reçu ce taurobole, fait avec ses propres victimes, par le ministère du prêtre Trajanius Nundinius, notre seigneur Gordien étant consul pour la seconde fois avec Pompeianus, le six des ides de décembre. »

Inscription du 8 décembre 241 après J-C.

N° 126.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, vers 1540. H. 0m 64; L. 0m 32. Quatrième ligne VR liés; septième ligne VNT liés. On remarquera que, dans cette inscription, tous les E affectent la forme d'un F, particularité qui n'est pas rare dans le sud-ouest de la Gaule. Quatrième ligne VR, septième NT, liés en monogrammes. Inscription publiée pour la première fois, mais incorrectement par Gruter, I, XXX, n° 5. La leçon de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Ant. de France*, p. 153-54, laisse aussi beaucoup à désirer.— Avant dernière ligne, première haste de H très haute. Inscription dans un cadre de moulures. Patère à gauche, *guttus* à droite.

S A C R
M M
APRILIS RFPFNTI
NI·FIL·ET·SATVR
NINA · TAVRINI
FIL · TAVROPOLI
VM · ACCFPFRVNT
SACFRDOTF ·
· L · ACCIO · RFM
HOSTIIS
SVIS

S(acrum) / M(agnae) M(atri. / Aprilis, Repenti/ni fil(ius, et Satur/nina Taurini / fil(ia) tauropoli/um acceperunt,/ sacerdote / L. Accio Rem..., hostiis / suis.

« Sacrifice à la Grande Mère. Aprilis, fils de Repentinus, et Saturnina, fille de Taurinus, ont reçu ce taurobole fait avec leurs propres victimes, par le ministère du prêtre L. Accius, Rem..... »

N° 127.

Musée de Lectoure. Cippe funéraire en marbre, trouvé dans cette ville en 1873. H. 0m 83; L. 0m47. Publié pour la première fois par M. Charles Robert, avec un remarquable dessin, *Cinq inscriptions de Lectoure*. Inscription encadrée de moulures. Patère à gauche, *guttus* à droite.

D· M
T·AELI·LEO
NIS
PROCVRA
TO · RIS
/ / / GVS
/ / /O RVM

D(is) M(anibus) / T. Aeli(i) Leo/nis, / procura/toris (Au)gus/(t)orum.

« Aux Mânes de Titus Aelius Leo, procurateur des Augustes. »

« D'après ses titres, dit M. Allmer, Titus Aelius était vraisemblement un affranchi d'Antonin le Pieux. Les empereurs dont il fut procurateur doivent être Marc-Aurèle et Vérus, qui ont régné en commun de 161 à 169, ou bien Marc-Aurèle et Commode de 177 à 180. — En l'absence de *cursus honorum* antérieur et de l'absence de désignation de la procuratelle remplie par Aelius Leo, il y a lieu de penser qu'il était procurateur, non pas de la province à laquelle appartenait Lectoure, c'est-à-dire la province d'Aquitaine, d'ailleurs ordinairement jointe à la Lyonnaise, et la plus considérable des Gaules, mais de quelque bien du patrimoine impérial en Aquitaine. » Lectoure formait déjà peut-être un district séparé du reste de l'Aquitaine. Il y a encore à observer : que les noms *Titus Aelius* prouvent que l'in-

scription n'est pas antérieure à Hadrien ; que la mention *Augustorun* ne permet pas de faire remonter le document au-delà du règne de Marc-Aurèle et de Vérus, à moins qu'il s'agisse d'une procuratelle remplie sous deux empereurs successifs.

N° 128.

Musée de Lectoure. Fragment en pierre du pays, découvert en 1877, dans les substructions d'un mur romain qui, au moyen-âge, servait encore de rempart. H. 0m 45 ; L. 0m 33. Première ligne, O et M incomplets ; seconde ligne, premier V et L incomplets ; troisième ligne, ELORI pour FLORI ; quatrième ligne, T et L incomplets ; cinquième ligne, R incomplet. Inscription publiée pour la première fois, mais inexactement, par Barry, *Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France* de 1878, séances du 19 juin 1877 au 19 mai 1878, p. 13. M. Allmer l'a mieux donnée dans sa *Revue épigr. du Midi de la France* de 1879, p. 36-37. Le dessin publié par M. Charles Robert, *Cinq inscriptions de Lectoure* ne laisse rien à désirer.

/ O·M
///V TE·M·I V L
ELORI
///TVRNIVS CL
/////IAMONITA

(*Iovi*) *O*(*ptimo*) *M*(*aximo*) (*pro sal*)*ute M. Iul*(*ii*) / *Flori*, / (*Sa*)*turnius C*(*aii*) *l*(*ibertus*) / (*cum*/*fil*)*ia Monita.*

« A Jupiter très-bon, très-grand, pour la santé de Julius Florus, Saturnius, affranchi de Caïus, et sa fille Monita. »

N° 129.

Musée de Lectoure. Autel en pierre du pays, découvert par M. Camoreyt, en 1881, dans les substructions du mur

romain situé au midi de Lectoure, où il a également trouvé l'inscription déjà donnée sous le n° 127. Publiée pour la première fois par M. Charles Robert, avec fac-simile. *Cinq inscript. inéd. de Lectoure.*

I O V I
TITVLLA
V·S·L·M

I(ovi) / Titulla v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« A Jupiter, Titulla, avec reconnaissance en accomplissement de son vœu. »

N° 130.

Musée de Lectoure. Cippe en marbre, trouvé dans cette ville, vers 1540. H. 0m78; L. 0m42. Inscription publiée incorrectement, d'abord par Gruter, p. 938, n° 8, et puis par Chaudruc de Crazannes, *Mém. de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 171. La leçon donnée par M. Allmer, dans la *Revue épigr. du Midi de la France*, art. 232-33, ne laisse rien à désirer. « La première ligne de l'inscription, dit à bon droit cet épigraphiste, est gravée au-dessus de la corniche, sur une haute attique, décorée d'une rosace à chacun de ses angles, et la dernière sur la base. Le signe de ponctuation entre D et M, à la première ligne, figuré par un trait semblable à un I; le bas de toutes les lettres de la dixième ligne et le haut de celles de la septième emportés par la cassure qui partage la pierre en deux fragments; la lettre après QVI·ESCO très incertaine. M. Camereyt y a reconnu un G. L'état de détérioration de la pierre ne permet pas de restituer la fin de la septième ligne. Un manuscrit conservé à la bibliothèque de Lectoure donne (fol. 6) après l'M les lettres VNA de manière à former avec la syllabe TIVS du couronnement de la ligne suivante le nom *Munatius*, mais par pure conjecture,

car rien ne paraît aujourd'hui, et la cassure qui a produit la lacune est ancienne. Remarquer les mots *Don. nia, qui.esco* et *Cal. liste*, avec interponctuation des syllabes. Patère à gauche, *guttus* à droite. »

D / M
NON · FVI · FVI · ME
MINI · NON · SVM
NON · CVRO · DO
N · NIA · ITALIA · AN
NORVM · XX HIC
QVI · ESCO GM / /
TIVS · ET DONNIA
CAL · LISTE · L · PIISIMAE

D(is) M(anibus). / Non fui, fui; me/mini, non sum; / non curo. Do/nnia Italia an/norum XX hic / quiesco. G. M... / tius et Donnia / Calliste l(ibertae) piissimae.

M. Allmer traduit ainsi :

« Aux Dieux Mânes. — Je n'étais pas. — J'ai été, j'en ai souvenir. — Je ne suis plus ; je n'ai souci de rien. — Donnia Italia, morte à l'âge de vingt ans, je repose ici. — Gaius M... tius et Donnia Calliste, à leur excellente affranchie. »

M. Léonce Couture a aussi commenté, dans la *Revue de Gascogne* de 1883, p. 285-93, *Deux inscriptions latines de Lectoure et d'Auch*, cet épigraphe funéraire, qu'il rapproche d'une inscription grecque trouvée à Rome et donnée par Muratori, *Novus thesaurus veterum inscriptionum* (Milan, 1740, 4 v. in-fol.), t. II, p. 967. Mon excellent ami propose l'insertion de *non* avant *memini*, et traduit ainsi :

« Aux Dieux Mânes. Je n'existais pas. Puis j'ai existé, mais je n'en ai aucun souvenir. Moi, Donnia Italia, âgée de vingt

ans, je repose ici. Gaius Minicius (?) et Donnia Calliste à leur affranchie très aimante ont élevé ce monument. »

N° 131.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans l'évêché de cette ville, en 1777. H. 0m56; L. 0m43. Inscription inexactement publiée par Crazannes, *Mém. de la Soc. des Ant. de France*, de 1837, p. 174. Cf. Charles Robert, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, 3e série, année 1872, p. 437, et *Journal officiel* du 26 novembre, même année. Sixième ligne, manque le bas du T; septième ligne, le bas de l'F. Inscription encadrée de moulures.

D M
L V M I N A
T I O G R E G O
R I O M O R T E
C I T A R A P T O
T V M V L V M
F E C E R E

D(is) M(anibus). / Lumina/tio Grego/rio morte / cita rapto / tumulum / fecere (*sodales ?*)

« Aux Dieux Mânes. A Luminatius Gregorius, enlevé par une mort prompte ou subite. Ses compagnons, ses amis, ont fait ce tombeau. »

D'après Crazannes, il y aurait eu une base, portant le mot SODALES.

N° 132.

Musée de Lectoure. Marbre trouvé dans cette ville, en 1872. H. 0m 40 ; L. 0m 23. Première ligne, DM réduits à leur

partie inférieure. Seconde ligne, M réduite à ses deux derniers jambages, et N aux deux premiers. Sixième ligne, restent seulement les deux derniers jambages de la première N. Inscription publiée pour la première fois par M. Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 11, art. 119

D M
M·TVRRAN/
QVINTI
/IANI·D·F
N·XX·ALB/
NIANVS
· · · · · · · ·

(*D(is) M(anibus)*) / *M. Turrani(i) Quinti/l(iani)* / *d(e)/-f(uncti)* / *(a)n(norum) XX*, *Alb(i)/nianus*, (*pater, filio piissimo ?*)

« Aux Dieux Mânes de Marcus Turranius Quintilianus, mort à l'âge de vingt ans ; Albinianus à son excellent fils. »

N° 133.

Musée de Lectoure. Cippe, autrefois pourvu d'une base et d'un couronnement, actuellement brisé en bas et détérioré du côté droit, déposé dans l'ancienne église du Mas-de-Fimarcon ou d'Auvignon, dans le sud-ouest du canton de Lectoure. H. 0m78 ; L. 0m40. *Guttus* à gauche, patère à droite.

D · M
TERTVL/
MANSVE//
FIL/

« Lettres de bonne forme.

« *Diis Manibus Tertulli, Mansueti fil(ii).*

« Aux Dieux Mânes de Tertullus, fils de Mansuetus. »

Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, I, p. 242

N° 134.

Musée de Lectoure. Fragment de marbre blanc, trouvé à Charrolle, près Lectoure, en 1881, par M. Camoreyt. H. 0m 26 ; L. 0m 18 ; Ép. 0m 16. Inscription publiée pour la première fois par M. Allmer, *Revue épigr. du Midi de la France*, no 14, art. 239.

T V C C /
Q V A R T /
/ESTAMÉN//
/ONI·IVSSI/

(*Diis Manibus*) / *Tucc*(*ii*) *Quart*(*i*) / (*t*)*estam*(*e*)*n*(*to*) / (*p*)*oni iussi*(*t*).

« Aux Dieux Mânes de Tuccius Quartus. Tombeau élevé en exécution de son testament. »

N° 135.

Musée de Lectoure. Fragment très incomplet d'un autel de marbre découvert à Lectoure en 1820. H. 0m 25 ; L. 0m 35. Inscription publiée pour la première fois, mais inexactement par Chaudruc de Crazannes, *Mém. de la Société des Antiq. de France* pour 1837, p. 176. Bien donnée par M. Charles Robert, *Cinq inscriptions* de Lectoure, et par M. Allmer, *Revue épig. du Midi de la France*, n° 15, art. 278, p. 239-40. Lettres de bonne forme. Le T et le premier I de MARTIALIS, à la première ligne, réduits à un très petit reste de leur extrémité inférieure. L's de NVMMVLARIVS, à la seconde ligne, gravée sur la doucine de l'encadrement de moulures renfermant l'inscription.

. . . . . .
////TIALIS
NVMMVLARIVS
D O N V M
·D/ //////

...(*Mar*)*tialis*, / *nummularius*, / *donum* / *d*(*e suo dat*).

« ... Martialis, changeur de monnaies, a fait de ses deniers don de cet autel. »

N° 136.

Fragment trouvé dans la commune de Saint-Clar (Gers), en 1838, par M. Molas, et conservé, depuis cette époque, au château de Frans, dont le propriétaire actuel est M. Delpech-Cantaloup. Le fragment présente l'angle supérieur droit d'une tablette de marbre sans ornement. H. 0m 22 à gauche, 0m 15 à droite ; L. 0m 27 en haut, et 0m 30 en bas. Inscription publiée pour la première fois par M. Allmer, *Revue épigr. du Midi de la France* n° d'octobre 1883, p. 402, d'après un dessin de M. Delpech-Cantaloup, et par lui adressé à M. Adrien Lavergne, qui l'a communiqué à M. Allmer.

. . . . . S·SECVNDVS
. . . . . O·PATRI·ET·
. . . . . FRAT. . . . .
. . . . . .

Les lettres de la troisième ligne réduites par la cassure à leurs parties supérieures. Les points figurés par des feuilles condiformes. M. Lavergne propose de lire, à la troisième ligne (*mod*)ERAT(*o*). Mais M. Allmer, à qui les éléments de cet article sont empruntés, propose FRAT(*ri*). Les fouilles dans lesquelles a été trouvé ce débris, ont amené aussi la découverte de monnaies d'or, d'argent et de bronze, de lampes, d'un buste, d'un petit aigle en bronze (0m 05) aux ailes

éployées, de colonnes, de mosaïques. Il y avait la, sans doute, une habitation d'une certaine richesse.

N° 137.

Inscription publiée pour la première fois par Venuti, *Dissertation sur les anciens monuments de la ville de Bordeaux*, 36, planche II, figure 1. L'auteur la donne comme ayant été trouvée à Castel-Pugon (et non Castel-Pigon), commune de Lectoure, où je l'ai vainement recherchée. Crazannes la donne d'après Venuti, *Mém. de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 175. Première ligne, feuille cordiforme entre D et M.

D · M
Q · R E G I N I O
SILVINO R L
ET IVLIAE · CO
MENVAE · VXORI
P I E N T I S S I M A E
H · M · H · NS ·

D(is) M(anibus), Q. Reginio/ Silvino, R(eginii) l(iberto),/ et Iuliae Co/menuae / uxor(i) pientissimae. H(oc) m(onumentum) h(eredem) n(on) s(equitur).

« Aux Dieux Mânes et à Quintus Reginius Silvinus, affranchi de Reginius, et à Julia Comenua, son épouse très fidèle. Ce tombeau ne passe point à l'héritier. »

La copie est probablement fautive. Il devait probablement y avoir, à la fin de la troisième ligne, QL et non pas RL.

CIVITAS CONVENARVM.

J'ai dit, dans ma *Lettre-Préface*, pourquoi l'épigraphie de la *civitas Convenarum* n'est pas représentée dans le présent recueil.

CIVITAS CONSORANNORVM.

J'ai dit, dans ma *Lettre-Préface*, pourquoi l'épigraphie de la *civitas Consorannorum* n'est pas représentée dans le présent recueil.

CIVITAS BOATIVM.

N° 138.

On n'a pas découvert jusqu'ici d'inscriptions antiques dans l'ancien pays des *Boii*, ou *Civitas Boatium*. Mais nous en possédons deux trouvées, à Bordeaux,qui portent les ethniques BOI et BOIAS. M. Allmer m'écrit : « Peut-être *Boiorum* préférablement. »

N° 139.

Musée du Palais-Gallien, à Bordeaux. Pierre n° 5. Inscription trouvée, il y a quelques années, à Bordeaux, et publiée dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule, Époque Celtique*, I, 173. M. Charles Robert en a donné un très-bon fac-simile, dans son *Étude sur quelques inscriptions antiques du Musée de Bordeaux*, p. 8-9 H. 0m62 (sans la corniche); L. 0m45. A gauche, un urceus. Troisième ligne, TE liés; quatrième ligne, MA liés; cinquième ligne ET liés, MA liés.

I · O · M
BOI · TERTIVS · VN
AGI · F · EX · TEST
PON · IVSSIT · MATV
GENVS · ET MATV
TO · F · CVRAVER

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / Boi(i tres) Tertius Unagi

f(ilius), *ex test(amento)* / *pon(i)* *iussit*, *Matu/genus et Matu/to f(ilii) curaver(unt)*.

« A Jupiter très bon, très grand, les trois Boiens ci-après nommés : Tertius, fils d'Unagus, a ordonné, par son testament, l'érection de cet autel. Matugenus et Matuto, ses fils, l'ont élevé. »

Interprétation de M. Allmer.

N° 140.

Musée de Bordeaux, dans la rue Jean-Jacques Bell. Marbre n° 46, trouvé à Bordeaux, en 1832, et publié dans le *Dictionnaire de la Gaule, époque celtique*, I, 170. H. 0m92; L. 0m45; Ép. 0m26. Sur la corniche, M. Allmer m'a signalé quelques caractères, o / FIC III / / / / que l'on n'a pas encore donnés avec la suite de l'inscription que voici.

Une *ascia* sur la face latérale droite.

D M
SATVRNI
NI PRIVATI
IVL / / / /
/MA VXOR
LOCVCVM
DONAVIT
CIVES BOIAS
ANXXXVII

D(iis) *M(anibus)* / *Saturnini Privati* / *Iulia Prima* (???) *uxor* / *locucum* p. *loculum*)/ *donavit* / *cives* (p.*civis*) *Boias* / *an(norum)* *XXXVII*.

« Aux Dieux Mânes de Saturninus Privatus, Julia Prima (???), sa femme, a donné ce lieu de sépulture. Il était né dans la cité des *Boiates* (ou *Boii*), et âgé de trente-sept ans.

CIVITAS BENARNENSIVM.

Jusqu'ici, on n'a pas découvert d'inscriptions romaines dans le territoire correspondant à l'étendue de l'ancienne *civitas Benarnensium.*

CIVITAS ATVRENSIVM.

Jusqu'ici, on n'a pas découvert d'inscriptions romaines dans l'étendue du territoire correspondant à l'étendue de l'ancienne *civitas Aturensium.*

CIVITAS VASATICA.

Jusqu'ici, on n'a pas découvert d'inscriptions romaines dans le territoire correspondant à l'étendue de l'ancienne *civitas Vasatica.*

CIVITAS TVRBA VBI CASTRVM BIGORRA

N° 141.

Autel en marbre, actuellement conservé aux Thermes de Bagnères-de-Bigorre. H. 0m35; L. 0m65; Ép. 0m26. Provenant d'une chapelle ancienne, voisine de Bagnères, et ensuite encastré dans les remparts, près d'une porte de la ville. Scaliger en parle, ainsi que de Thou, dans la Vie de Scaliger. C'est donc à tort que Gruter (fol. CXII, 7), et quelques autres après lui, disent qu'elle provient *ab Aquis Tarbellicis*, ou Dax.

NVMINI·AVGVSTI
SACRVM
SECVNDVS·SEMBEDO
NIS·FIL·NOMINE
VICANORVM·AQVEN
SIVMET·SVOPOSVIT

Troisième ligne, MB et DO liés; cinquième ligue, CA liés.

Numini Augusti / sacrum. / Secundus, Sembedo/nis fil(ius),/ nomine / vicanorum Aquen/sium et suo posuit.

« A la divinité d'Auguste, Secundus, fils de Sembedo, au nom des *vicani Aquenses*, a érigé cet autel. »

V. sur cette inscription, dans le *Souvenir de la Bigorre*, l'article de l'abbé Dulac, intitulé *Aulel épigraphique aux Thermes de Bagnères-de-Bigorre*, avec un beau dessin. V. aussi Lavergne, *Revue de Gasc.* de 1883, *Épigraphie des Bigerriones*, p. 81-82.

N° 142.

Inscription trouvée au château de Barbázan-Dessus, en 1748, et transcrite dans les *Glanages* de Larcher, annaliste inédit du Bigorre. C'est là que M. Lejosne l'a copiée, pour la publier dans les *Mémoires de la Société Académique des Hautes-Pyrénées*, 6e année, Bulletin n° 2, p. 491. M. Lejosne déclare cette inscription peu lisible, et croit qu'elle date de l'époque de l'empereur Aurélien, l'an 273 de notre ère.

IV IMP'AV
L'VICTOR C
CENSORQE
ET'BIIOSSI
MIANTI ET P
PEIA FILIV'SIN
ET'VERINA VERA

Je n'ose ni restituer ni traduire.

N° 143.

Inscription trouvée à Baudéan, dans la vallée de Campan, et publiée pour la première fois par Millin, *Voyage*, IV, 2e part., p. 496. Cf. Frossard, *Bulletin de la Société Ramond*, de 1882, p. 103. La forme demi-cylindrique de ce

monument, que je n'ai pas vu, a fait croire à certains que c'était une borne milliaire.

IMPE · CAE
SARI · M ·
AVR · VAL ·
MAXIMI
ANO · PIO ·

Impe (ratori) Cae/sari M(arco) / Aur(elio) Val(erio) / Maximi/ano Pio.

« A l'empereur César Marcus Aurelius Valerius Maximianus Pieux. »

Il s'agit de l'empereur Maximien, collègue de Dioclétien.

N° 144.

Musée de Tarbes. N° incertain du *Catalogue*. Partie supérieure d'un autel de pierre. Provenance d'Estansan non indiquée. H. 0m25 ; L. 0m28 1/2 ; Ép. 0m17. *Guttus* à gauche, patère à droite. V. *Revue de Gascogne*, II, 12 ; Frossard, *Le Dieu Erge*, 9.

I O M
SILEX
SALINIS
.....

I(ovi) O(ptimo) M(aximo), / Silex / Salinis.....

« A Jupiter très bon, très grand, Silex, fils de Salinis. ... »

N° 145.

Musée de Tarbes. Autel votif trouvé dans la commune de Hèches (Hautes-Pyrénées), et publié par M. Lejosne, *Soc. acad des Hautes-Pyr.*, 6e année, Bullet. n° 2, p. 496. Au-dessous de l'inscription, un homme imberbe, vêtu à la romaine. Au-dessous de lui, une amphore à deux anses ; un disque et un *guttus* à une anse. Sur la face latérale gauche une patère. — Copie de M. Allmer.

I O M

I(ovi) O(ptimo) M(aximo).

« A Jupiter, très bon, très grand. »

N° 146.

L'inscription ci-après se trouve dans Muratori, XLIII, 7; Oïhénart, *Not. utr. Vascon.* 506; Millin, *Voyage*, 2e part. p. 492. Ce dernier déclare avoir vu l'inscription à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), dans le jardin de la maison d'Uzer. Davezac-Macaya, *Ess. hist. sur le Bigorre*, I, 40, reproduit l'erreur de Millin. Mieux informé, M. Frossard (*Le Dieu Erge*, 10-11) affirme qu'elle existait encore, il y a quelques années, au lieu même de la découverte, à Pouzac, dans l'ancien pays de Bigorre. C'était, dit-il, une pierre carrée, de quatre décimètres de côté. Elle fut achetée par un Anglais, et transportée on ne sait où.

MARTI
INVICTO
CAIVS
MINICIVS
POTITVS
V S L M

Marti / invicto / Caius / Minicius / Potitus / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« A Mars invaincu, vœu de Caius Minicius Potitus, accompli avec reconnaissance. »

N° 147.

Autel en marbre de Saint-Béat, actuellement conservé à la mairie de Bagnères-de-Bigorre. Il a été exhumé aux environs de l'ancienne maison Ladorette, aujourd'hui maison Jaluzot, dans un mur de laquelle il a été longtemps enchassé.

H. 0m 50 ; L. 0m 28 ; Ép. 0m 17. V. Binard, *In Murat.* ; Oïhénart, *Not. utr. Vascon.* p. 506 ; Millin, *Voyage,* IV, 2e partie, p. 491. J.-B. J... (Joudiou), *Guide des voyageurs à Bagnères-de-Bigorre* ; Davezac-Macaya, *Ess. hist. sur le Bigorre*, I, 51.

NYMPHIS
PRO · SALV
TE · SVA · SE
VER · SERA
NVS V·S·L·M

Nymphis / pro salu/te sua / Sever(ius) Sera/nus v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Aux Nymphes, pour sa guérison ; vœu de Severius Seranus, accompli avec reconnaissance. »

N° 148.

Découverte, d'après Gruter, *ad Aquas Bigerritanas.* C'est de là que l'a tirée Davezac-Macaya, *Ess. hist. sur le Bigorre*, I, 50. Je ne sais ce qu'est devenue cette inscription.

NYMPHIS
AVG·
SACRVM

Nymphis / Aug(ustis) / sacrum.

« Autel consacré aux Nymphes Augustes. »

N° 149.

Cette inscription, que je n'ai pas vue, et qui m'a tout-à-fait l'air d'être fausse, se trouve au-dessus de la porte du grand établissement thermal de Bagnères-de-Bigorre, au dire de M. Lejosne, *Soc. Acad. des Hautes-Pyr.*, 6e année. Bull. n° 2, p. 293. Scaliger la donne dans son commentaire sur Ausone.

NYMPHIS
SERRANVS
OB RESTITVTAM
SANITATEM

Nymphis / Serranus / ob restitutam / sanitatem.

« Aux Nymphes, Serranus, pour la santé qu'il a recouvrée. »

N° 150.

Le manuscrit de Beaumesnil, conservé chez M. Lenoir, attribue à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), deux inscriptions qui appartiennent en réalité à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), et qui ont été données pour la première fois d'une façon correcte par M. Julien Sacaze, *Épigraphie de Luchon*, n° 6 et 7, p. 24-25.

N° 151.

Marbre signalé par Oïhénart (*Notitia utriusque Vasconiæ*, 567), comme existant de son temps à Asque, qu'il appelle en latin *Asca*, dans la vicomté d'Asté, comprise dans le comté de Bigorre. Je ne sais ce qu'est devenue cette inscription, que plusieurs épigraphistes ont empruntée à Oïhénart, en la dénaturant parfois, et en ne figurant pas exactement le texte tel que je le reproduis, d'après l'édition de 1656.

AGEIONI
DEO
LABVSIVS
V· S· L· M·

Ageioni / Deo / Labusius / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Au Dieu Ageion, vœu de Labusius, accompli avec reconnaissance. »

Dans l'édition d'Oïhénart postérieure à celle de 1656, on lit AGHONI, au lieu d'AGEIONI. Il fallait probablement ACEIONI.

N° 152.

Oïhénart, *Notit, utr. Vasc.*, 507 (édit. de 1638), donne cette inscription trouvée à Asque (*Asca*) dans le vicomté d'Asté, comprise dans le comté de Bigorre. Elle a été depuis publiée plusieurs fois, et presque toujours inexactement. Je ne sais ce qu'elle est devenue.

DEO
..GHONI
..AVLINI
..AVRINI
V·S·L·M

Deo / (A)ghoni / P(aulini(us) / (T)aurini (filius) / v(otum) s(olutum l(ibens) m(erito).

« Au Dieu Aghon, vœu de Paulinus, fils de Taurinus, accompli avec reconnaissance. »

N° 153.

Marbre signalé par Oïhénart (*Notit. utr. Vasc.* 507) comme existant à Asque (*Asca*), dans la vicomté d'Asté en Bigorre. Je ne sais ce qu'est devenue cette inscription, que je figure exactement d'après Oïhénart.

AGEIO DEO
PAGANI
FERRARIENSES
EX VOTO

Ageio Deo / Pagani / Ferrarienses / ex voto.

« Au Dieu Ageio, les habitants du Vicus Ferrariensis, en vertu de leur vœu. »

J'ignore s'il a jamais existé une mine de fer exploitée à Asque.

N° 154.

Marbre signalé par Oïhénart (*Not. utr. Vasc.* 307) comme existant à Asque (*Asca*), dans la vicomté d'Asté en Bigorre. Je ne sais ce qu'est devenue cette inscription, que je figure exactement d'après Oïhénart. Dans ses *Glanages*, XVI, Larcher signale aussi Asque comme le lieu de la découverte.

DEO STOIOCO
D·C·IVL·IVSTI
NVS VOTVM
SOLVIT
LVBENS
MERENTI

Deo Stoioco / ..... *C(aius) Iu(lius) Iusti/nus votum* / *solvit* / *libens* / *merenti*.

N° 155.

Musée de Toulouse. Inscription trouvée à Baudéan, dans la vallée de Campan, et publiée pour la première fois par d'Orbessan, *Variétés littéraires*, II, 35-36. *Guttus* à gauche, patère à droite.

MONTI
BVS·AG
EIONI
METELI
/ AQVI /
///EXV/
/ S·L·M

D'après d'Orbessan, les mesures (ramenées au système métrique) étaient : H. 0m85 ; L. 0m35.

Le futur conventionnel Barrère, ignorant la publication de d'Orbessan, fit transporter le monument à Toulouse, où il était membre de l'Académie des Sciences. Barrère lisait : MONTIBVS DICAVIT CAESAR, ce que l'Académie toulousaine n'ac-

cepta pas, et notamment Montégut, qui étudia le monument, dégradé par de nombreux estampages. Voici comment Davezac-Macaya l'imprime ainsi dans ses *Essais historiques sur le Bigorre*, t. XX.

MONTI
BVS·AC
EIONI
NET : : :
: : IA : V
L· S· V

Enfin, Dumège la donne comme suit, *Arch. Pyr.* III, 96. Je maintiens la virgule de la première ligne.

MONTIBVS,AG
EONI
NETHONI
: : : : : : : : : : :
. . . . . .
V·S·L·M·

Dumège a imaginé la troisième ligne pour arriver à trouver et diviniser la montagne de Néthou.

Cette inscription ne dit rien qui vaille. Elle est intraduisible, sauf le premier mot : *Montibus* « Aux Montagnes, » et la dernière ligne : *v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*.

N° 156.

Musée de Tarbes, n° 119. Marbre en deux morceaux, trouvé au fort de Lourdes, en 1844. H. 0m20 ; L. 0m30 ; Ép. 0m05. Seconde ligne, F formé d'une barre verticale, dont la partie supérieure dépasse deux traverses inégales et courbes obliquant vers le haut. Inscription publiée pour la première fois, en fac-simile, par l'abbé Dulac, *Revue de Gascogne* de 1876, p. 63.

D M
PRIMVLVS PRIMI F
SIBI ET VXORI
////ERECVNDO FIL/
///ISSIMO

D(is) M(anibus) / Primulus Prim(i) f(ilius) / sibi et uxori / (V)erecundo fil(io) / (p)issimo..

« Aux Dieux Mânes, Primulus, fils de Primus, pour lui et sa femme, et pour Verecundus, son fils très cher. »

N° 157.

Musée de Tarbes, n° 164. Autel en marbre trouvé, il y a quelques années, sur l'emplacement actuel de l'Arsenal, et donné audit Musée par le Ministère de la Guerre. H. 0m38; L. 0m52; Ép. 0m40. Première ligne sur la corniche avec feuille de lierre ou de vigne, entre D et M. Sixième ligne CT liés. Première ligne sur l'attique, dernière sur le socle. Publiée par le général Creuly, dans la *Revue Archéologique*, de 1873, n° de décembre, p. 361-62, et par l'abbé J. Dulac, *Autel épigraphique désenfoui à l'Arsenal de Tarbes, le 1er septembre 1873.* Patère à gauche, *guttus* à droite.

/D· / M· /
C· V· V· SAN
CTI· C· V· Q ·
P R O V I N C
BAETIC· TV
TOR·C· P· IVL
SANCTI FILI
EIVS· P· C

D(is) M(anibus) / c(larissimi) C(aii) V(alerii) San/cti

c(larissimi) v(iri), q(uaestoris) / provinc(iae) / Baetic(ae), tu/tor c(larissimi) p(ueri) Iul(ii) / Sancti, fili(i) / eius, / p(onendum) c(uravit).

« Aux Dieux Mânes de clarissime personne, Caïus Valerius Valerianus Sanctus, questeur de la province de Bétique, le tuteur du clarissime enfant Julius Sanctus, son fils, a fait élever ce monument, »

Lecture de M. Hirschfeld.

N° 158.

Marbre blanc, découvert dans la sacristie d'une paroisse (innommée) du département des Basses-Pyrénées, en 1870. H. 0m30; L. 0m29; Ép. 0m05. *Revue de Gascogne*, XI, 291.

AHOISSI
IO
AMENTO

Ahoissi / (fil)io / (test)amento.

N° 159.

Musée de Tarbes, où je n'ai pas vu cet autel, dont la partie supérieure manque. Les deux dernières lignes sur la base de l'autel. H. 0m12; L. 0m11. M. Ch.-L. (*Le Dieu Erge*, 14), n'en indique pas la provenance.

.....
/ ELEX
CONIS
FIL·V·S·L·M·

..... *(B)elex/conis / fil(ius) / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

« .....us, fils de Belexco, vœu accompli avec reconnaissance. »

N° 160.

Marbre blanc encastré; une chapelle romaine de la commune de Salechan. Je ne l'ai pas vu, et je le donne d'après la *Revue de Gascogne* de 1876, p. 67. Barry l'avait publié auparavant. H. 0m74; L. 0m55; Ép. 0m14.

ASSPERCIVS · I
NESCATOVXOR

Aspercius I/nescato uxor(i).
« Aspercius, à sa femme Inescato. »

Un épigraphiste exercé, pense qu'*Inescato* est peut-être une forme *primi casus*.

N° 161.

Découverte à Aureillan, près de Tarbes. Je n'ai pas vu cette inscription, que je donne d'après Davezac-Macaya, *Ess. hist. sur le Bigorre*, I, 55. J'ignore aussi ce qu'elle est devenue.

DIS
MANIBVS
T · PORC · OPTATI

Dis Manibus / T.Porc(ii) Optati.
« Aux Dieux Mânes de T. Porcius Optatus. »

N° 162.

Musée de Tarbes, n° incertain du *Catalogue*. Petit autel en pierre, dont la partie inférieure manque. Provenance non indiquée. H. 0m20; L. 0m12; Ép. 0m11. Patère à gauche, *guttus* à droite. M. Ch.-L. Frossard (*Le Dieu Erge*, 10), lit ID, et traduit *I(ovi) D(eo)*. Mais, dans un exemplaire que je tiens du père de l'auteur, je trouve, corrigé à la main, ED. Je ne puis que féliciter M. Ch.-L. Frossard de cette correction.

E D

E(rge) D(eo). — « Au Dieu Erge. »

N° 163.

Musée de Tarbes. Fragment de marbre sans numéro. H. 0m29 ; L. 0m30 ; Ép. 0m05. Provenance inconnue.

G
VX

N° 164.

Je signale, pour mémoire, un autel en marbre, entièrement fruste sur sa partie antérieure. Il a été découvert et se trouve encore à Tarbes, dans le jardin de M. Coumeton. H. 0m75 ; L. 0m45 ; Ép. 0m16.

N° 165.

N.-B. Je ne donne ici que les inscriptions trouvées dans le territoire du diocèse primitif de Tarbes, correspondant à celui de la *civitas Turba ubi castrum Bigorra*, et celles dont la provenance inconnue permet de leur supposer la même origine. Ainsi se trouvent exclus les textes provenant du Comté des Quatre-Vallées (Aure, Magnoac, Nestes, Barousse), qui forme aujourd'hui la portion orientale du département des Hautes-Pyrénées. La vallée de Magnoac était comprise dans l'ancien diocèse d'Auch, et les trois autres dans l'ancien diocèse de Comminges, dont le reste appartient au département de la Haute-Garonne, plus la vallée espagnole d'Aran, aussi dépendante de ce dernier évêché jusqu'à la Révolution. Les inscriptions volontairement omises se trouvent dans cinq dépôts : 1° Musée de Tarbes ; 2° Collection de M. Xavier Vaussenat, à Bagnères-de-Bigorre ; 3° Collection de M. Frossard, dans la même ville ; 4° Collection du baron d'Agos, à Tibiran ; 5° Collection de la Société Ramond, aux Thermes de Bagnères-de-Bigorre. Peut-être même M. Julien Sacaze a-t-il fait quelques nouvelles découvertes dans les Quatre-Vallées. En tous cas, nous le saurons bientôt.

CIVITAS ELLORONENSIVM.

N° 166.

Autel votif, engagé dans le mur de la chapelle de La Madeleine, commune de Tardets (Basses-Pyrénées). H. 0m29; L. 0m19. Inscription publiée pour la première fois par Oïhénart, *Notitia utriusque Vasconiæ*, 445.

FANO
HERAVS
CORRITSE
HE SACRVM
G' VAL VALE
RIANVS

Fano / Heraus / Corritse/he sacrum / G(aius) Val(erius) Vale / rianus.

M. le président Saint-Maur, aidé de MM. Raymond, et d'Abbadie (de l'Institut), traduit ainsi, aux risques et périls de ses collaborateurs, et aux siens propres, *Congr. scient. de France, trente-unième session*, II, 148 :

« Gaius C. (*sic*) Valerius Valerianus a dédié cet autel dans le temple d'Eritse, protectrice ou maîtresse de la tribu des *Ausci*. »

Un épigraphiste autorisé, m'écrivait naguère à ce propos : « Si le nom du dieu topique HERAVS CORRITSEHE est bizarre, la traduction l'est au moins autant. »

N° 167.

BAICORIXO
DEO
C' SEV
EX VOTO

Dumège, *Archéol. Pyr.*, II, 156-58, affirme qu'un marbre, chargé de cette inscription, fut trouvé en 1815, dans l'arrondissement d'Oloron (Basses-Pyrénées). Ce marbre, après être demeuré longtemps dans le cabinet de Dumège, serait devenu la propriété de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. Mais j'ai vainement cherché la preuve de cette assertion dans les musées publics et privées du chef-lieu de la Haute-Garonne. Mon opinion est qu'ici, Dumège a probablement commis un faux. La chose n'aurait certes rien d'étonnant de la part de cet antiquaire. Notez que la vallée de Baïgorry se trouve dans l'arrondissement d'Oloron, et qu'une inscription authentique, provenant de Huos, en Comminges (*civitas Convenarum*) mentionne un dieu de même nom que dans le texte ci-dessus. Cette dernière se trouve au Musée de Toulouse, n° 112 du *Catalogue*, où M. Roschach l'a mal donnée.

BAICORI
XO·DEO
VERNVS
SERANIF
V·S·L·M

La première inscription devrait se traduire ainsi :

Baicorixo / Deo / C. Sev. / ex voto.

« Au Dieu Baicorixus, C. Sev., d'après son vœu. »

N° 168.

Inscription gravée sur le roc de la Pène d'Escot, commune d'Escot, canton d'Accous (Basses-Pyrénées). Ses lettres ont 0m07 de haut. Le texte était assurément plus long. Mais il est devenu tout-à-fait illisible vers la fin, surtout depuis qu'un imbécile l'a irrémédiablement compromis, en inscrivant : RAFRAICHI PAR LAFONTA 1826. « Quoiqu'il en soit, dit M. Saint-Maur (*Conrg. scient. de Fr. trente-unième session*, II, 146),

et dans sa portion bien observée et authentique, cette inscription a une portée sérieuse, puisque inscrite (ce qui est rare) sur le rocher même, elle fixe d'une manière irréfragable l'existence et l'assiette de la voie romaine de César-Augusta à Beneharnum par Iluro. Jointe à la borne miliaire de Somport, elle ne laisse plus place au doute à cet égard. »

L· VAL· VERANVS GER
II VIR BIS HANC
VIAM RESTITVIT
CALL / / / / / (?)
RAFRAICHI PAR
LAFONTA 1826

L(ucius) Val(erius) Veranus Ger...../, II vir, bis hanc) viam restituit / Call.....(?)

« Lucius Valerius Veranus Ger..... duumvir pour la deuxième fois, a rétabli cette voie, Call.... ? »

Dans le tome III des *Mémoires de la Soc. des Ant. de France* de 1837, p. 170, Crazannes donne l'inscription comme suit :

L · VAL · VERNVS CER
II VIR BIS HANC
VIAM RESTITVIT
LAM IIIMV
C·
AMICVS
S·

Première ligne CER, peut-être *Cer(retanus)*.

La *Statistique des Basses-Pyrénées* de Picamilh porte :

L. Valerius Veranus, duumvir, bis hanc viam restituit.

On lit dans *Le Glaneur d'Oloron*, n° du 28 juin 1862 :

L. VALERIVS CER
II VIR BIS HANC
VIAM RESTITVIT
LA MIIIV
AMICVS
S

Dompnier de Sauviac, *Chroniques de la Cité du Diocèse d'Acqs*, fournit un texte notoirement erroné : C. JUL. CÆ. IMP. ROM. COS. VIII.

N° 169.

Borne milliaire en grès grossier, peu consistant, à grains de quartz hyalin, empâté dans un ciment argileux et ferrugineux, et quelque peu micacé. Cette substance n'existe pas dans la commune d'Urdos (Basses-Pyrénées), où on a découvert la borne, près de l'auberge de Paillole. Elle a été déposée aux Archives départementales des Basses-Pyrénées, par les soins du regretté P. Raymond.

ILVRO
M P

Iluro / m(illia) p(assuum).

« Oloron, milliers de pas. »

M. Saint-Maur *Épigr. des Basses-Pyr. Congr. scient. de Fr. Trente-unième session*, II, 143, a raison de dire que cette borne détermine nettement l'accord entre l'Itinéraire d'Antonin et les mesures actuelles, la distance de *Summus Pyreneus* (Somport), à la ville d'*Iluro*.... : au confluent des Gaves d'Aspe et d'Ossau.

CIVITAS AGINNENSIVM.

N° 170.

Musée d'Agen, n° 135. Colonne de marbre incomplète en haut. Se trouvait autrefois à Roudoulous, commune de Sauvagnas (Lot-et-Garonne), puis dans l'église paroissiale. Ensuite abandonnée sur la voie publique, et souvent employée comme rouleau à dépiquer le blé, elle fut transportée de là à Laroque-Timbaut (Lot-et-Garonne), et déposée à l'angle d'une maison sur la route de Penne à Agen. Enfin, apportée au Musée d'Agen. H. 1m 10. Diamètre supérieur, 0m 40. Publiée pour la première fois par M. Ad. Magen, dans les actes du *Congrès archéologique de France*, XLIe session (1875). M. Allmer la donne aussi dans sa *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 11, p. 165-66. Voici comment il restitue et traduit l'inscription :

/ / / / / / / / / / / /
C· V/ / / / / / /LETIANO
P· F· IN / VG· ET
M· AV/ / / / / /XIMIANO
P· F· INV· AVG· ET
FL·VAL·CONSTANTIO·ET
GAL· VAL· MAXIMIANO
NOBB · CAESS
C I N L V I

(*Dominis nostris Imperatoribus Caesaribus*) / *C. Val(erio)* (*Dioc*)*letiano* / *p(io) f(elici) in(victo)* (*A*)*ug(usto) et* / *M. Au(relio Ma*)*ximiano* / *p(io) f(elici) inv(icto) Aug(usto) et* / *Fl(avio) Gal(erio) Maximiano* / *nob(ilissimis) Caes(aribus)* / *ci(vitas) Val(erio) N(itiobrigum.)* — *L(eugae) VI.*

« A nos maîtres les empereurs Césars Caius Valerius Dioclétien pieux heureux invincible Auguste, et Marcus Aurelius Maximien pieux heureux invincible Auguste, et à

Flavius Valerius Constantius (Constance Chlore) et à Galerius Valerius Maximianus (Galère), nobilissimes Césars, la cité des Nitiobriges. — VI lieues. »

M. Allmer, après avoir à bon droit daté l'inscription entre 293 et 305, ajoute : « Le déchiffrement des lettres qui commencent la dernière ligne est difficultueux. S'il y a bien ce que nous avons cru voir : CIN, il faut lire CI*vitas* N*itiobrigum* ; si au contraire la seconde lettre est une L, on devra lire C*ivitas* L*ibera* N*itiobrigum*. Enfin, si un A, dont il ne reste plus aucune trace, a existé avant la première lettre, et que celle-ci, qui maintenant parait être un C, soit le reste d'un G en partie effacé, il y aurait à reconnaître AGIN*num*, et c'est peut-être la meilleure interprétation, attendu qu'au temps de Dioclétien, il semble qu'*Aginnum* était devenue la seule dénomination usuelle pour désigner la capitale des Nitiobriges. »

N° 171.

Musée d'Agen, tablette en bronze n° 1. — Trouvée, ainsi que les deux suivantes, au hameau du Turon, non loin de Monségur, arrondissement de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). La forme de cette tablette, et celle des deux qui suivent, « est celle d'un rectangle surmonté d'un gable. Toutes ont au sommet le monogramme du Christ, accosté des lettres grecques A et Ω. Cette figure symbolique, gravée au pointillé, est inscrite dans un cercle formé d'un filet simple. Elle est d'égales dimensions dans les tablettes n°s 1 et 2, et semble, comme les inscriptions elles-mêmes, gravée par le même burin. La gravure du n° 3, offre quelques variantes pour la forme des lettres. Cette raison est-elle suffisante pour qu'on ose affirmer qu'elle n'est pas de la même main ? »

Les trois tablettes ont été publiées dans la *Revue épigraphique du Midi de la France*.

Elles ont paru ensuite dans la *Revue Archéologique* (n° de février 1881, p, 80-93), avec fac-simile, et un commentaire de MM. Magen et Tholin, auxquels je viens d'emprunter, et j'emprunterai encore, les portions placées entre guillemets.

« *Tablette n°* 1. — Le bronze ayant été frotté du côté de l'inscription, la patine n'apparait que sur les points où une dépression légère du métal lui a permis de prendre plus d'épaisseur, et en même temps l'a garantie. On la retrouve en entier sur l'autre face, qu'elle revêt de beaux tous verts. Le poids du bronze est de 3 kilogr. 460 grammes ; sa longueur de 0m21 ; sa hauteur jusqu'à la naissance des rampants du galbe 0m 26, et jusqu'à la pointe de 0m 34. » Cinquième ligne AV liés.

Le fac-simile fourni par la *Revue archéologique* ne contient pas malheureusement l'A et l'Ω, placés des deux côtés du monogramme du Christ, que je n'ai pas le moyen de figurer ici. Cette omission est réparée dans la planche n° 1 de la brochure de MM. Magen et Tholin, *Trois diplômes d'honneur du* IVe *siècle*, tirage à part d'un article inséré dans le *Recueil de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen* de 1881.

CL·LVPICINO·V·C·
CONSVLARI
MAXIME SENONIE
OBINLVSTRIAMERITA
CIVITASSENONVM
PATRONOSVODEDICAVIT

Cl(audio) Lupicino v(iro) c(larissimo),/ consulari / Maxim(a)e Senoni(a)e / ob inlustria merita / civitas Senonum / patrono suo dedicavit.

« A Claudius Lupicinus, personnage clarissime, consulaire de la Grande Senonie, pour ses illustres mérites, la cité de Sens à dédié ces tablettes à son patron. »

N° 172.

« Poids : 3 kilogr. 420 gr. Dimensions : 0m21 sur 0m26 à la naissance du galbe et 0m33 jusqu'au sommet. » — Seconde ligne, AV liés ; septième ligne, NE liés.

CL·V·CONSVLARIMAXIME
SENONIEAVTISSIODV
RENSIVMCIVITAS
TANTISPROMERITISFELIX
PROVINCIAPERTI
QVETRIBVITTABVLAS
STATVASDECERNEREVELLET

Musée d'Agen. *Tablette n° 2.* — Celle-ci n'a pas été nettoyée, c'est-à-dire frottée à vif. Elle est revêtue sur ses deux faces d'une superbe patine. Le monogramme (du Christ) ressort admirablement, et l'on distingue les réglures, invisibles, ou à peu près, sur la première tablette

Cl(audio) v(iro) c(larissimo) consulari Maxim(a)e / Senoni(a)e Autissiodu/rensium civitas / tantis pro meritis felix / provincia per ti / qu(a)e tribuit tabulas / statuas decernere vellet.

« A Claudius, personnage clarissime, consulaire de la Grande Senonie, la cité des Autissiodurenses (Auxerrois). Heureuse par toi, et reconnaissante de tes services, la province qui t'a dédié ces tablettes, eût voulu te décerner des statues. »

Les quatre dernières lignes forment deux hexamètres. — Cinquième ligne, PER TI pour PER TE. — Il est facheux que le fac-simile de la *Revue archéologique* ne donne pas le monogramme du Christ placé dans le gable. Je n'ai pas les moyens de le figurer ici. On le trouvera dans la planche n° 2 de la brochure précitée de MM. Magen et Tholin.

N° 173.

Musée d'Agen. *Tablette n° 3.*— Elle offre des dimensions un peu moindres : 0m20 sur 0m24 ou 0m32, selon qu'on prend pour terme la naissance ou le sommet du gable. Son poids est moindre aussi : 2 kilogr. 990 gr.

PECTORASIRESECETSCRVTANS
AVRELIANORVM
HOCOPVS

Pectora si resecet scrutans / Aurelianorum / hoc opus...

« S'il ouvrait la poitrine des Orléanais (et qu'il y cherchât) cet ouvrage..... »

Cette inscription incomplète, se compose d'un hexamètre, et du commencement d'un second. Le fac-simile de la *Revue archéologique* est fautif sur deux points : 1° Il ne reproduit pas le monogramme du Christ placé dans le galbe ; 2° Il porte à la seconde ligne AVRENANORVM au lieu de AVRELIANORVM. La reproduction de l'inscription en lettres ordinaires à la page 88 donne AVRELIANORVM, qui est exact. La brochure précitée de MM. Magen et Tholin, répare ces inexactitudes dans la Planche III.

N° 174.

Autel en marbre blanc, conservé au château de Lauzun (Lot-et Garonne). H. 1m05 ; L. 1m53 (à la base). Cet autel se trouvait autrefois à Bordeaux, dans le temple de Tutèle, dont les débris disparurent entièrement en 1667. On ne peut dire, avec précision, quand et pourquoi il a été porté à Lauzun. Le Musée d'Agen possède une réduction moderne en marbre blanc de ce monument, dont l'inscription se trouve dans Appianus, Gruter, Delurbe, Venuti, etc. Cet autel devait jadis servir de base à une statue votive.

TVTELAE

AVG

LASCIVOSCANTIL

EX VOTO

LD EX DD

Tutelae / Ang(ustae) / Lascivos Canti l(ibertus) / ex voto / .(oco) d(ato) ex d(ecreto) d(ecurionum)

« A la Tutèle Auguste. Lascivos affranchi de Cantus d'après son vœu. Concession de terrain par décret des Décurions. »

On a écrit *Lascivos* au lieu de *Lascivus*, à l'exemple de *vivos* pour *vivus*, etc. etc. Ce n'est pas une terminaison gauloise. Il s'agit donc de *Lascivus*, affranchi de *Cantus*.

N° 175.

Autel en marbre, extrait du mur d'enceinte du grand séminaire d'Agen, où il était encastré, depuis que la découverte en aurait été faite, dans le même local, avec d'autres fragments d'antiquités. Le grand séminaire a été construit sous l'épiscopat de Mascaron. L'autel se trouve aujourd'hui engagé dans un mur de la maison de M. Guillaume Moullié (ancienne maison Saint-Amans), rue Saint-Amans, à Agen. Le second A de la seconde ligne n'est pas barré. H. 0m4; L. 0m25. Inscription publiée pour la première fois par Chaudruc de Crazannes, *Mém. sur quelques ant. de la ville d'Agen*, p. 9 du tirage à part. V. le fac-simile dans Saint-Amans, *Essai sur les antiquit. du département de Lot-et-Garonne*, planche IV, n° 2.

TVTEL
AESA
CRVM

Tutel / ae sa / crum.

« Consacré à la déessse Tutèle. »

Un historien inédit de l'Agenais, le chanoine Argenton, et après lui le comédien Beaumesnil, dans son manuscrit appartenant à la *Société des Lettres, Sciences et Arts d'Agen*, ont voulu réunir l'inscription à la suivante que je laisse sous le même numéro, à la précédente. Mais la forme des lettres indique certainement une différence d'époque et de main. Cette inscription a la même provenance que la précédente. Beaumesnil la donne dans son *Manuscrit*, p. 9 ; mais je l'ai vainement recherchée.

PROSALVTICL·RVFI

Pro saluti Cl(audii) Rufi.

« Pour la santé de Claudius Rufus.

Saluti serait ici pour *salute*.

N° 176.

Musée d'Agen, n° 53. Petit autel en marbre, trouvé à Agen, lors de la construction du Pont-Canal. H. 0m45 ; L. 0m17 ; Troisième ligne, le point après ATTO exprimé par une feuille cordiforme. Inscription publiée pour la première fois par Dumège, *Arch. Pyr.*, III, 82. Cf. *Atlas*, IX, n° 10. D'autres épigraphistes l'ont donnée depuis, et notamment M. Allmer dans sa *Revue Épigr. du Midi de la France*, n° 11, p. 166.

MAGLO
MATONIO
ATTO ·
MA / MO
RARIVS
V·S·L·M

Maglo/matonio / Atto / ma(r)morarius / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« A Maglomatonius, Atto, sculpteur en marbre, a dédié cet autel avec reconnaissance, en accomplissement de son vœu.»

M. Allmer voit un dieu dans Maglomatonius.

N° 177.

Musée d'Agen, n° 47. — Plaque de grès brisée, dont les morceaux ont été rattachés avec du ciment, moins un petit fragment oublié. H. 0m46; L. 0m50; Ep. 0m06. Troisième ligne ET liés, et la partie supérieure du c surplombant V.

D M
L.V/////////////////RTIALIS
HERMES·ET·MERCVRIVS·L

D(iis) Manibus) / L. V..... (Ma)rtialis / Hermes et Mercurius l(iberti).

« Aux Dieux Mânes de L. V..... Martialis, Hermès et Mercurius, ses affranchis.

N° 178.

Musée d'Agen, n° 49. Cippe en marbre gris noirâtre à quatre faces. H. 0m75; L. 0m36; Ép. 0m 34.

/ / / / / / / /
/ / / / / / / / /
/ / / / / / / / /
A / / / SI / MI
/ IS / / / VS

N° 179.

Marbre blanc, encastré dans un mur de la maison de M. Guillaume Moullié (ancienne maison Saint-Amans), rue Saint-Amans, à Agen. H. 0m34; L. 0m23. Inscription prove-

nant de la démolition d'une partie de l'église des Pénitents Blancs d'Agen, et publiée pour la première fois par Chaudruc de Crazannes, *Mémoire sur quelques ant. de la ville d'Agen*, p. 5 du tirage à part. On la trouve aussi dans le manuscrit agenais de Beaumesnil, p. 10.

DIS · DANIBVS
IVVENES · A · FANO
IOVIS
SIBI · ET · SVIS

Dis Manibus / i(u)venes a fano / Iovis sibi et suis.

« Aux Dieux Mânes, les jeunes gens du temple de Jupiter, pour eux et les leurs. »

Cette inscription ne m'inspire pas une entière confiance, bien que la forme des lettres, et notamment celle de l'M, première ligne, ne soulève aucune objection.

N° 180.

Inscription trouvée à Malconte, près Agen, en 1755, et portée chez un sieur Mazet, dont la maison était voisine de l'évêché, où elle était encore fort lisible en 1771 et 1772. Ce fut alors qu'Argenton la copia. Beaumesnil la donne (p. 10) d'après ce savant chanoine, et telle aussi qu'elle était alors, c'est-à dire ayant déjà beaucoup souffert. Dans son *Essai*, p. 87 et planche VI, n° 5, Saint-Amans reproduit inexactement Beaumesnil. L'inscription, aujourd'hui perdue, était gravée sur une pierre assez dure, et blanche, avec quelques veines rougeâtres. Elle faisait partie d'un tombeau ressemblant à une petite chambre carrée, dont les quatre faces étaient chargées d'autres inscriptions perdues. On trouva là trois ou quatre médailles, fort épaisses, et très frustes. Seconde ligne, TH liés.

PRISCVS
TIMOTEI · F ·
SIBI ET SVIS · FECIT

Priscus / Timotei / f(ilius) sibi et suis fecit.

« Priscus, fils de Timoteus, a fait ce monument pour lui et les siens. »

Feuille cordiforme, 2e ligne après TIMOTEI, et 3e après SVIS.

N° 181.

Inscription sur pierre. H. 0m50 ; L. 0m55. Se trouve à Agen, rue Saint-Amans, chez M. Moullié. Publiée par Saint-Amans, *Essai sur les Antiq. de Lot-et-Garonne*, planche XIX. A la page 195 de ce volume, Saint-Amans affirme que cette inscription fut trouvée à Eysses, près Villeneuve-sur-Lot, avec deux autres qu'il donne d'après Beaumesnil, et qu'on verra plus bas. Ces deux dernières n'ont pu être retrouvées, et je ne suis pas le seul à qui le texte en semble fort suspect. Il n'en est pas de même de celle-ci, qui n'est pas dans Beaumesnil, et que j ai peine à croire originaire de Villeneuve-sur-Lot, malgré l'affirmation de Saint-Amans. Cinquième ligne, v final incomplet.

Θ · SEX · VALERIVS . SEX
F · ANI · MAXSVMVSFOR////////
IVLI · MIL · COH · CLASS · ////////
V PE · TRONI · ANN · XX/////////
STIPENDIOR · V//////////
H · S · E
C · VALERIVS · AD//////////
FRATRI · PIENTISS//////////

O(bitus) Sex(tus) Valerius Sex(ti) / f(ilius) Ani(ensi tribu) Maxumus / for(o) / Iuli(o) mil(es) coh(ortis class(icae)/ (centuria) Petroni(i) ann(orum) XX..... /'stipendior(um) (V?) / h(ic) s(itus) e(st)/ C(aius) Valerius Ad..... / fratri pientiss(imo).

« Défunt Sextus Valerius Maxumus, fils de Sextus, de la tribu Aniensis, domicilié à Forum Iulii (Fréjus), soldat de la cohorte de marine, de la centurie de Petronius, a vécu XX... années, a servi cinq (?) années. Il est inhumé ici. Caius Valerius Ad....., à son frère pieusement chéri. »

N° 182.

Musée d'Agen, n° 11. — Plaque de pierre du pays, taillée horizontalement dans un cippe, et extraite, en 1883, par M. Auvergnon, donateur, des anciens remparts féodaux d'Agen. H. 0m00; H. 0m10; L. 0m45 sur une des tranches de la plaque ou lit.

ET MEMORIÆ

AE liés.

N° 183.

Musée d'Agen, n° 249. Découvert sur le plateau de Bellevue, près Agen. Fragment en pierre du pays, autrefois engagé dans le pigeonnier de M. Castan, voisin de M. Sébassien. H. 0m17; L. 0m22. Inscription publiée par M. Magen, *Bull. de la Soc. d'Agr. d'Agen*, de 1873, p. 57.

Première ligne, le premier A incomplet.

A ET SABINA

E EIVS DSPD

N° 184.

Collection Sébassien. Fragment de pierre du pays, trouvé sur le plateau de Bellevue en 1872. H. 0m16; L. 0m15.

O

ABAE

VM

N° 185.

Collection Sébassien. Fragment de pierre du pays, trouvé sur le plateau de Bellevue. Premier A incomplet.

A SVAL

N° 186.

Collection Sébassien. Fragment de pierre du pays, trouvé sur le plateau de Bellevue A final mutilé.

IVGA

N° 187.

Collection Sébassien. Fragment de pierre du pays. H. 0m13; L. 0m15. Première ligne, o mutilé dans sa partie supérieure. Troisième ligne, I mutilé en haut, et V en bas.

OI
MAE
IV

N° 188.

Collection Sébassien. Fragment de pierre du pays, trouvé sur le plateau de Bellevue, en 1872. H 0m 06; L. 0m15.

EAV

N° 189.

Collection Sébassien. Fragment de pierre du pays, trouvé sur le plateau de Bellevue. H. 0m10; L. 0m12. La partie supérieure de l'E manque, ainsi qu'une grande portion de l'A.

EI
RIA

N° 190.

Fragment de marbre, trouvé au Carbon, commune de Larressingle, canton d'Auch (Gers), paroisse comprise dans l'ancien diocèse de Condom, démembré en 1317 de celui d'Agen. H 0m14; L. 0m07; Ep. 0m02. Ce fragment, dont la découverte remonte à 1877, a été déposé au petit musée scolaire de Larressingle par M. Porterie, actuellement instituteur public à Lauraet (Gers).

DI
VBA
IT

N° 191.

Vase en terre cuite actuellement introuvable, et que Saint-Amans aurait découvert près d'Agen, dans un tas de décombres. Ouverture 6 pouces, et 6 pouces dans le plus grand diamètre intérieur. *Essai*, p. 204, et planche XXVI, n° 1. Le nom ci-dessous serait celui du potier.

SABINVS

N° 192.

Petit vase actuellement introuvable. Il aurait été découvert à Malconte, dans un tombeau, et était alors, dit-on tout rempli de cendres. Hauteur, 5 pouces, et 10 pouces de tour dans sa plus grande circonférence. Saint-Amans, *Essai*, p. 204 et planche XXVI, n° 2. Le nom ci-dessous serait celui du potier. Le point dans c·

C·ATISIVS

En face de ce nom et de celui de l'inscription précédente, certains archéologues pourraient peut-être se demander si ce n'est pas le même vase portant double inscription, et dont

existe un exemplaire à Saint-Germain. V. Allmer. *Inscr. ant. de Vienne*, IV, 214. Mais les différences de dimensions entre les deux vases ne permettent pas de les confondre, si toutefois ils ont jamais existé.

N° 193.

Lampe en terre cuite fracturée, mais d'un travail soigné. Le nom du fabricant en relief sur la partie inférieure. Voir Saint-Amans, *Essai*, 237, et planche XIV.

FORTIS

N° 194.

Musée d'Agen, n° 243. Mosaïque inscrite, apportée naguère de Saint-Romain, canton du Bourg-de-Visa (Tarn-et Garonne), sur les confins des anciens pays de l'Agenais et de Bas-Quercy. Cette mosaïque se compose de cinq cercles concentriques, plus le centre, dont le plus extérieur et le plus voisin du centre sont inscrits. Le premier porte la première inscription, en partie perdue, et dont les lettres oo figurées en petits cubes noirs, n'ont pas moins de 0m09 de hauteur. Ces cubes se retrouvent dans CONCVLCANVS ; mais ici la taille des lettres n'est que de 0m065.

VENO///// OH/////////ONDERENIESSEINSRATIƆAITTRRACOLORIBVSPINXITƆ

CONCVLCANVS

Nul n'a tenté jusqu'à présent d'expliquer cette inscription, dont deux mots, COLORIBVS PINXIT, ne laissent aucun doute. COMCVLCANVS est sans doute le nom du mosaïste.

N° 195.

Musée d'Agen (ancien fonds), n° 52. Fragment de marbre blanc. H. 0m16 ; L. 0m23 ; Ép. 0m05. Je croyais cette inscription inédite. Mais, sur le vu de mon manuscrit, M. Hirschfeld

a ajouté *ego*. Je ne sais où il l'a publié. Première ligne, R mutilé. Deuxième ligne, second G mutilé.

RIOC

·M·F·GRAEG...

...rio c.../ m. f. Graeg....

N° 196.

Musée d'Agen, n° 125. Fragment de marbre blanc, de provenance inconnue. H. 0m35; L. 0m30 ; Ép. 0m05. A la première ligne, L un peu mutilé.

BL

TAS

N° 197.

Musée d'Agen. Fragments à classer, et provenant des fouilles faites, en 1883, à Agen. pour la reconstruction de la halle.

1 AT
2 IVI
N
3 ES
RO
4 L

N° 198.

Marques et noms de potiers imprimés sur des vases en poterie fine dite samienne (écuelles, assiettes, soucoupes), et sur des amphores et autres vases en poterie grossière. Tous proviennent d'Agen ou des environs, et sont conservés au Musée de cette ville. Les vases en terre grossière sont signa-

lés par un astérisque. Cette nomenclature m'a été communiquée par M. Georges Marraud, dont j'ai contrôlé le travail.

·NAST	
·TETI·N	Derrière gravé à la pointe. N° 20.
B·OCODV	Sur l'anse d'un dolium. N° 58.*
ODMA	N° 99. V. n° 211.
M XA	N° 100
C·IVNI	Sur un fragment d'anse d'amphore. N° 153.
L· VENVEI (*Venulei-vei ?*)	Sur une anse d'amphore. N° 155.
NEBOTIS (*Nepotis?*)	N° 184.
VERECV	N° 192. Légende circulaire.
FLAVINV	N° 201.
CHRESM (*Chresimus?*)	N° 202. HR liés.
MALVS	N° 203.
AQV·II	N° 205.
SCIPIV	N° 206. V. n° 240.
FSABIN	N° 209.
ALBAN	N° 210.
ODMV	N° 211. V. n° 299.
CRON	N° 212.
BL·AESI	N° 213.
AB	N° 214.
LEPID	N° 215. V. n° 218.
SVRI	N° 217.
LEPIDV	N° 218. V. n° 215.
A·O	N° 220.
IVLVS (*Iullus?*)	N° 221.
TERTV	N° 222.
NICER (*Niger* ou *Niceros?*)	n° 223.

POST	Nos 224 et 225.
RE	N° 226.
ACVTVS	N° 227. V. Fragm. sans numéro.
INGEN	N° 228.
SALVE	N° 229. V. n° 240.
QVINTIV	N° 230.
DAGOM	N° 231.
VERTO	N° 232.
OF·CEN	N° 233
FLORI	N° 234.
EdJIVSE	N° 238.
SALVE	N° 240.
SSF	N° 241.
SVRDIN	N° 253.
CAIVS	N° 255.
SCIPIV	N° 273. V. n° 206.
L·ASA	N° 274.
C·OPPERE	Nos 359 et 360. Marque de deux lampes en terre cuite. Même marque sur une lampe du Musée de Nérac.
MVNEREM	N° 361. Marque d'une lampe en terre cuite.
SL	N° 521. Fragment de brique.
ACV	Sans numéro. Trouvé à Notre-Dame de Bon-Encontre. V. n° 227.
IVLV	N° 598.
PARI	N° 599.
L·PAAC	N° 633.
CENTORE	N° 602.
MÆMRVS	N° 602.
FORTIS	N° 618.
M	N° 632.

CALE — Trouvé à Eysses, près Villeneuve-sur-Lot, et appartenant à M. Lavergne.

ACODILLOS — Gravé en creux, sur un vase trouvé à Saint-Martin, près le Mas-d'Agenais.

N° 199.

Noms de potiers déchiffrés, sur des fragments recueillis au Mas-d'Agenais, par M. Grellet-Balguerie, et publiés dans le *Bulletin de la Soc. des Ant. de Fr.* de 1880, p. 53.

ESVAT
RECAD
VERRIO
CVSA
ALBAN
EVT...
L EPPI
DONICATI

N° 200.

Un autre tombeau en pierre, aurait aussi été trouvé à Eysses, près Villeneuve sur-Lot, plusieurs années avant la Révolution, puisqu'il servait d'abreuvoir aux chevaux de l'abbaye, qui portait aussi le nom d'Eysses. On y voyait une inscription, d'après laquelle ce tombeau, que je n'ai pu retrouver, était celui d'un centurion. V. Saint-Amans, *Essai*, 67-68.

N° 201.

On me signale, à Castillonnès (Lot-et-Garonne), dans la digue du moulin établi sur la rivière du Drot, une pierre très malaisée à tirer de là, et que l'on croit être une borne milliaire. Il est très difficile de vérifier si cette pierre est ou non inscrite.

INSCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES.

Depuis 1882, époque où commença la très lente impression du présent recueil, il a été découvert, dans mon domaine, les inscriptions ci-après, que je donne en poursuivant la série des numéros en chiffres arabes.

N° 202.

CIVITAS AVSCIORVM. — Plaque de marbre blanc, brisée en trois endroits, trouvée au Hallai, près d'Auch (Gers), chez M. Monédé, en juillet 1882. L. 1m79; H. 0m60; Ép. de 4 à 5 centim. Inscription renfermée dans un encadrement de moulures. Hauteur des lettres de la première ligne 0m085, de la dernière 0m05. Lettres de très bonne forme. Accents sur le second A de AFRANIO, à la première ligne, sur le second O de DOCTORI, à la seconde. L'O de GRAPHICO inséré dans le C. Les lignes contenues dans de légers traits de réglure. Inscription publiée pour la première fois par M. A. Lavergne, *Revue de Gascogne*, de 1882, pages 435-36, et ensuite par M. Allmer, dans la *Revue épigraphique du Midi de la France*, de 1882, p. 306-308.

C·AFRANIO · CLARI · LIB · GRAPHICO
DOCTÓRI · LIBRARIO · LVSORI
LATRVNCVLORVM · CVR · C · R · ET · TERTVLLAE
CONIVGI · EX TESTAMENTO IPSIVS

C(aio) Afranio. Clari lib(erto), graphico / doctori librario lusori / latrunculorum. cur(atori) c(ivium) r(omanorum), et Tertullae / coniugi, ex testamento ipsius.

« A Caius Afranius Graphicus, affranchi de Caius (Afranius) Clarus, professeur de calligraphie et de jeu d'échecs, curateur des citoyens romains, et à Tertulla, sa femme; tombeau élevé en exécution de son testament. »

M. Allmer constate, à bon droit que les *librarii* mentionnés par les inscriptions « sont presque toujours des teneurs de livres attachés à quelque bureau de comptabilité de l'administration publique. Mais ici, il y a peut-être plutôt lieu d'interpréter le mot *librarius* dans son sens d'écrivain calligraphe (Reinesius, p. 650), et cela avec d'autant plus de vraisemblance, que telle est précisément la signification du mot γραφικὸσ, donné pour surnom à notre personnage, sans aucun doute à cause de son talent. Afranius possédait une autre spécialité..... Il était *doctor lusor latrunculorum*, c'est-à-dire professeur d'échecs, ainsi que nous traduisons faute de mieux ; car le jeu des *latrunculi*, sur lequel on est d'ailleurs assez peu renseigné, n'était certainement pas la même chose que notre jeu d'échecs. »

N° 203.

CIVITAS AVSCIORVM. — Table de marbre sans ornements, fendue de haut en bas par le milieu, trouvée au Hallai, près d'Auch, propriété de M. Monédé. H. 0m30 ; L. 0m45 ; Ép. 0m025, Inscription publiée d'abord par M. Parforu, dans le *Républicain du Gers*, du 20 octobre 1882, par M. Lavergue, *Revue de Gascogne*, de 1883, p. 7, et ensuite par M. Allmer, *Revue épigr. du Midi de la France*, de 1882, p. 423-24.

VIV
BELEXEIA · DVNAI
F · SIBI · ET
MACRO BERSEGI · F
CONIVGI · ET SABINAE
MACRI · F · H · M · H · N · S

Viv(a) / Belexeia Dunai / f(ilia), sibi et / Macro, Bersegi f(ilio) coniugi, et Sabinae, / Macri f(iliae). H(oc) m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equitur).

« De son vivant Belexeia, fille de Dunaus, a fait ce tombeau pour elle-même et pour son mari, Macer, fils de Bersegus, et pour Sabina, fille de Macer. Ce monument ne passe pas aux héritiers. »

Les citoyens romains avaient régulièrement trois noms, le prénom, le nom, le surnom. « Il n'en était pas de même des barbares, dit M. Allmer. Le nom de famille leur étant inconnu, aussi bien que le prénom, il était d'usage, chez eux, pour obvier aux inconvénients d'un système de désignation insuffisant, d'ajouter au nom de chacun le nom de son père : *un tel, fils d'un tel.* C'est ainsi qu'on a usé à l'égard des personnages dénommés dans l'inscription, qui appartient à la *Civitas Auscicrum.* » On voit par là qu'aucune des personnes sus nommées n'avait le droit de cité romaine.

N° 204.

CIVITAS AVSCIORVM. — Fragment présentant la partie inférieure d'une plaque de marbre quadrangulaire, trouvé vers 1865 à Auch. Acquis par M. Laplagne-Barris, et transporté à son château de La Plagne, près Montesquiou, dans le département du Gers. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures, conservé à droite et en bas. H. 0m32 ; L. 0m42. Hauteur des lettres de la première ligne, 0m10, de la seconde, 0m07, de la troisième, 0m06.

d. m.....tur
ranio · CLARO
*et tu*RAN · TERTVLLO
*tertul*LA · MATER · FECIT

« Les lettres de la première des lignes réduites par la cassure à leur partie inférieure ; l'R et l'A de la seconde a un très petit reste de l'extrémité inférieure de leur jambage droit ; L de *tertul*LA, à la troisième, a sa traverse horizon-

tale; le T et l'E de MATER à l'avant-dernière ligne et à la dernière, liés en monogrammes.

(*Diis Manibus.... Tur/ranio*) *Claro et Turranio Tertullo, Tertulla, mater, fecit.*

« Aux Dieux Mânes de..... Turranius Clarus et de Turranius Tertullus, Tertulla, leur mère, a élevé ce tombeau. »

« L'état dans lequel se trouve ce fragment ne nous permet pas de présenter cette lecture comme certaine. Cependant, le fait que le nom de *Turranius* se rencontre dans le pays, notamment dans une inscription du musée de Lectoure (Inscr. n° 132), la rend très vraisemblable.

« Remarquer que le surnom de la mère a passé au second des deux fils. »

Allmer, *Revue épigr. du Midi de la France*, de 1882, p. 277. L'inscription a été aussi donnée par M. Lavergne, *Revue de Gascogne*, de 1882, p. 438.

N° 205.

CIVITAS AVSCIORVM. — Borne à peu près cylindrique, en marbre blanc, tâcheté de rose, soutenant le bénitier de l'église de Mons, canton d'Auch, nord. Hauteur de la surface inscrite, 0m35 ; L. 0m60. De l'autre côté de la colonne, un P bien plus grand que les autres caractères. La lettre M, qui devait précéder le P a disparu, ainsi que le numéro d'ordre du milliaire. Le texte ci-après a été publié pour la première fois, avec fac-simile, par M. Charles Robert, *Cinq inscriptions de Le toure*. Mais je dois faire observer que Mons a toujours fait partie de l'ancien diocèse d'Auch. Cela étant, la borne appartient à la *Civitas Ausciorum*.

DNIMPFLAVIO
VALCONSTANTIO
PFINVICTO AVGP
MTP

D(omino) n(ostro) imp(eratori) Flavio / Val(erio) Constantio / p(io) f(elici) invicto Aug(usto) p(ontifici) / m(aximo) t(ribunicia) p(otestate).

« A notre seigneur l'empereur Flavius Valerius Constantius, pieux, heureux, invaincu, Auguste, grand pontife, investi de la puissance tribunitienne. »

N° 206.

CIVITAS AVSCIORVM. — Fragment fendu de haut en bas en deux parties, et imcomplet de tous côtés ; trouvé en 1882 au milieu d'importantes substructions romaines, dans la propriété de M. Monédé, au hameau du Hallai, sur la commune d'Auch. H. 0m19 ; L. 0m32.

....
..... O·II *viro*..
testamento fie RI IVSS*it*

« Les lettres de la première ligne incomplètes en haut ; l'o au début de cette même ligne, réduit à une partie de sa courbe du côté droit ; les deux s de IVSS, à la seconde, privées de leur partie inférieure. Le premier point figuré par une feuille découpée de lierre ou de vigne, le second par une feuille cordiforme.

« ... *duumviro* (ou *praefecto pro duumviro juridicundo... testamento fie*)*ri juss*(*it.*)

« A ... duumvir juge (ou préfet pro-duumvir juge). Tombeau élevé en exécution de son testament. »

Allmer, *Revue Epigr. du Midi de la France de 1884*, n° 457.

N° 207.

CIVITAS AVSCIORVM. — Fac-simile lithographié par M. l'abbé Cazauran, archiviste du grand séminaire d'Auch. Plaque

de marbre sans ornements, découverte tout récemment dans un grenier du château de Duran, appartenant aux héritiers de M. Sentets, ancien bibliothécaire de la ville, par le baron de Prinsac, et actuellement dans sa collection, à Auch. H. 0m32; L. 0m47.

VIV
ALBINVS · SIL
VINI · L · SIBI · ET
CAMBVXAE · L

« Les deux dernières lettres du groupe VIV, à la première ligne, incomplètes en haut ; celle qui termine la dernière, incomplètes en bas, mais certainement une L.

Viv(us) / Albinus Sil / vini l(ibertus), sibi et / Cambuxae l(ibertae).

« De son vivant, Albinus, affranchi de Silvinus, a préparé ce tombeau pour lui-même, et pour Cambuxa, son affranchie. »

Allmer, *Revue épig. du Midi de la France*, n° 29, p. 36.

N° 208.

CIVITAS AVSCIORVM. — « Fragment d'inscription en marbre blanc, inédite, qui m'a été communiquée il y a quelques années par M. Collard. — Ce fragment a été trouvé à Castelnau-Barbarens (Gers). Hauteur et largeur en tous sens, 0m3 ; épaisseur, 0m 10. » Lettre de M. Taillebois.

D / / / / / / / /
E D / / / / / / /
V I V / / / / / / /
M E C / / / / / / /
/ / / / / / /

N° 209.

CIVITAS AVSCIORVM. — Je signale, pour mémoire, et avec l'intention de les déclasser pour toujours, deux inscriptions, que plusieurs annalistes gascons ont commis la faute d'attribuer à leur pays. Toutes deux auraient été tirées de Rome par le sculpteur toulousain Lucas, et apportées, vers 1772 ou 1773, à Auch, où je n'ai pu les retrouver. Dumège, *Arch. Pyr.* I, CLII.

Première inscription :

D·M
D·AEMILI·ROMANI·/ D·AEMILIVS·CASSIANUS·/FIL·/ PATRI·PIISSIMO/ FECIT

Seconde inscription :

OCTAVIAE·POLLITIAE/CYRIACETI PATRONAE/DVLCISSIMAE·QVAE/FVIT·COIVX·
L·SEPTI / MI·ADIVTORI QVON / DAM·EVOK·PATRONI / MEI / L·SEPTIMIVS /
ARMENTARIVS / PATRONAE·DIGNISSIMAE

N° 210.

CIVITAS AQVENSIVM. — M. Émile Taillebois a publié, en 1884, dans le *Bulletin de la Société Borda*, publié à Dax (Landes), deux notices, tirées ensuite à part, et formant une petite brochure intitulée : *Quelques mots sur les prétendues inscriptions des Convenae. — L'inscription Tarbellienne du Vieux-Poitiers* (*Vienne*).

J'ai déjà dit pourquoi les inscriptions de la *Civitas Convenarum* n'avaient pas place dans ce recueil. Mais comme il n'en est pas de même de celles de la *Civitas Aquensium*, j'emprunte à la publication de M. Taillebois les renseignements ci-après, sur l'inscription d'ailleurs fort connue du Vieux-Poitiers.

Elle est gravée sur un « meulier en grès, dressé près des ruines du Vieux-Poitiers, entre la voie de Poitiers à Tours et la rive droite du Clain (entre le hameau des Bretons et

celui de Chazelle). — Cette pierre brute, de forme pyramidale, a 3 mètres 900 millimètres de hauteur, sur 1 mètre 679 millimètres de largeur à la base. Vers son extrémité, qui se termine en pointe tronquée, elle n'a que 45 centimètres de largeur sur 0,8 centimètres d'épaisseur. Cette épaisseur, qui va croissant vers la base, est de 60 centimètres à son plus grand renflement.

« L'inscription est gravée en caractères rustiques sur la face nord, et vers le milieu du meulier. »

Publiée pour la première fois par M. Siauve (*Mémoires sur les antiquités du Poitou*, p. 110 et s.) dont la leçon et le commentaire n'ont pas prévalu. On lui préfère généralement celles qu'a données M. de Longuemar, dans son *Épigraphie du Haut-Poitou*, imprimée dans les mémoires de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXVIII de 1863. Cf. *Rev. Arch.*, numéro d'avril et mai 1867, dont je suis la leçon.

RATIN BRIVATIOM
FRONTV TARBELSONIOS
IEVRV

D'après M. de Longuemar, aidé de M Pictet, qui lisent *Tarbellinos*, l'inscription devrait se traduire en latin par :

Tumulum ad pontem Frontoni Tarbellinos vovit, ou bien :

Tumulum ad pontem Fronto Tarbellinos vovit.

Ce qui signifierait qu'une tombelle aurait été élevée près d'un pont du Clain, à la mémoire d'un homme originaire de Tarbes (*sic*), du nom de Fronto.

Sans vouloir discuter l'opinion de MM. de Longuemar et Pictet, M. Taillebois répugne à donner cette inscription aux *Bigerriones* ou *Bigerri*, à la *Civitas Turba ubi Castrum Bigorra*, autrement dit le Bigorre ou la Bigorre, car les deux

se disent. Il croit plutôt le défunt originaire de pays d'*Aquae Tarbellicae* ou Dax (Landes), la capitale de la *Civitas Aquensium*.

N° 211.

Trouvé par le Docteur Gaye, de Serres-Gaston (Landes), sur l'emplacement d'une villa romaine. Marbre blanc, actuellement au musée du collège de Dax. Le P. Labat qui l'a recueilli chez M. Gaye, affirme avoir vu cos, peu après la découverte; mais le c est effacé. Serres-Gaston était compris dans l'ancien diocèse d'Aire. Le marbre doit donc être attribué à la *Civitas Aturensium*. H. 0m30 ; L. 0m28.

M. Taillebois (*Épigraphie Dacquoise*, p. 15, fac-simile), qui avait pris d'abord cette inscription pour une épitaphe, est revenu, dans une lettre qu'il m'adresse, sur sa première opinion. « Ce pourrait-être, dit-il, une inscription publique, ou même privée, relatant que tel évènement est arrivé dans le consulat de..... tel jour des calendes, des ides, un des noms des mois. — M. Le Blant, à qui je l'ai montrée, la considère comme chrétienne, et M. Robert Mowat m'avait écrit la même chose, après avoir lu ma brochure. »

/ / / / / / / /
/ / / / / / OS
/ / / / / MAIIS

N° 212.

CIVITAS ATVRENSIVM. — Marbre blanc, découvert le 20 juin 1884, à Aire-sur-l'Adour (Landes), dans une carrière située sur une colline à l'ouest de la ville, appartenant à M. Lasserre. H. 0m 90 ; L. 0m 35, et 0m 40 à la partie supérieure sculptée, formant chapiteau ou fronton orné de moulures. Lettres de la bonne époque. Autel de la plus belle époque. Ornements beaux et bien fouillés. Moulures bien

faites. Au-dessus de la corniche deux jolies rosaces. A droite une patère, et à gauche un *guttus*. Première ligne, feuille de lierre après DEO. Inscription publiée pour la première fois par mon ami le Docteur Léon Sorbets, *Revue de Gascogne* de 1884, p. 360, et depuis dans le *Bulletin de la Société de Borda*, par (avec fac-simile), par MM. le Docteur Léon Sorbets, Léon Martres, et Emile Taillebois. Il a été fait un tirage à part de leur travail, intitulé : *Deux autels votifs romains découverts à Aire-sur-l'Adour (Landes)*. Br. in 8°. Dax, 1884.

DEO·
MARTI·
L·ATTIVS
SABINIANVS

Deo / Marti / L(ucius) Attius / Sabianus.
« Au Dieu Mars, Lucien Attius Sabianus. »

N° 213.

CIVITAS ATVRENSIVM. — Autel en beau calcaire, découvert en même temps et au même lieu que le précédent, et appartenant aussi à M. Lasserre. H. 0m 60 ; L. 0m 35, et 0m 40 à la partie supérieure ou à la corniche. Première ligne sur la corniche en partie détruite, et en partie dégradée, mais lisible. Seconde ligne, le point après TIB, en forme de delta. Les six autes points (un à la deuxième ligne, un à la quatrième, et quatre à la cinquième), remplacés par des feuilles de lierre. Troisième ligne, o de DOMESTIC° inscrit dans le c. Quatrième ligne F détruit par le pic de l'ouvrier Inscription publiée pour la première fois par le Docteur Léon Sorbets, *Revue de Gascogne* de 1884, p. 371, et depuis dans le *Bulletin de la Société de Borda*, par MM. Léon Sorbets, Léon Martres, et Emile Taillebois. J'ai dit, à propos de l'inscription précédente, qu'il a été fait tirage à part de leur travail.

/ / / MARTI
TIB·CLAVDIVS
SOTERICVS·
PRO DOMESTICO
/ ILIO·SVO
V·S·L·M·

(Deo) / Marti, / Tibe(rius) Claudius / Sotericus, / pro Domestico / (f)ilio suo / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Au Dieu Mars, Tibérius Claudius Sotericus, pour Domesticus son fils. Avec reconnaissance, en accomplissement de son vœu. »

APPENDICE.

Sous ce titre, je donne ici, affectées de chiffres romains, les inscriptions plus ou moins suspectes, ou notoirement fausses. Toutes, sauf une seule, n'existent pas, et n'ont jamais existé probablement en nature. La plupart ont été publiées d'après les deux manuscrits de Beaumesnil, déjà signalés dans ma *Bibliographie*. Je reproduis de mon mieux ces prétendus fac-simile, de même que certains autres textes empruntés à d'autres ouvrages imprimés ou inédits. Au besoin, je fournis les éclaircissements nécessaires; mais ici, je me crois dispensé de restituer et de traduire.

INSCRIPTIONS GÉNÉRALES. — Rien à signaler.

CIVITAS ELVSATIVM. — Rien à signaler.

I

CIVITAS AVSCIORVM. — Manuscrit appartenant à M. Monédé, propriétaire au Hallai, près d'Auch. L'auteur anonyme y a consigné quelques prétendues découvertes épigraphiques. L'inscription ci-dessous, au moins suspecte, aurait été découverte, en 1845, à Saint-Martin, près d'Auch, par le jardinier Doucet.

FACTVM SENATVS

II

CIVITAS AVSCIORVM. — Marbre formant la partie supérieure d'un sépulcre, trouvé à Auch en 1794. Filhol, *Annales de la ville d'Auch*, 44.

Inscription fausse.

VENTIS GENVA FLEXI

III

CIVITAS AVSCIORVM. — J'ai copié exactement dans Filhol, *Annales de la ville d'Auch*, p. 103, cette inscription, que l'auteur donne comme ayant été trouvée à Auch, dans la plaine du Gers, en 1827.

Inscription suspecte à raison de son orthographe et de son fournisseur.

DIIIS MANIBVS

IV

CIVITAS AVSCIORVM. - Manuscrit Beaumesnil (chez M. Albert Lenoir), p. 41, portant « des inscriptions d'un monument trouvé en Guienne, dans le diocèse d'Auch. » C'était, dit-il, un marbre blanc tout d'une pièce, de sept pieds de long sur deux pieds cinq pouces de large et vingt-cinq pouces de haut non compris le couvercle, le tout hors œuvre.

Inscription fausse.

D' M'
P' LICINI ET ' AEL ' AMVNTHAE
CINERIBVS ' HIC LOCVS ' SACER ' EST

V

CIVITAS AVSCIORVM. — Manuscrit appartenant à M. Monédé.

Inscription fort suspecte. Le manuscrit porte qu'elle aurait été trouvée à Coujet, près du Garros, commune d'Auch, en 1842.

CLARO
M.TERTVLLO
MATER FECIT

VI

Filhol, *Annales de la ville d'Auch*, 103, affirme que cette inscription se trouvait au dessus d'un tombeau, découvert à

Auch, dans la plaine du Gers, en 1287. Il ajoute que l'inventeur vendit sa trouvaille, que j'ai vainement recherchée.

Inscription au moins suspecte.

HIC · IACET · ALBINVS
CVM · ORTODIA
CONIVGE · SVA

VII

Estampage de Barry, communiqué à M. Allmer par Privat, imprimeur à Toulouse, et sans doute destiné au recueil épigraphique à joindre à l'*Histoire générale de Languedoc*. M. Allmer a bien voulu m'envoyer à ce sujet une note, portant que l'inscription, faisant partie de la collection Borel, de Cologne, à Auch, aurait été estampée par l'abbé Canéto, dont l'envoi remonte au 2 janvier 1852.

Inscription suspecte, à cause des points surmontant les I.

D M
M · MACRINVS
PATRI

VIII

CIVITAS AVSCIORVM. — M. Allmer m'a aussi communiqué une autre inscription suspecte, ayant de tout points la même origine que la précédente. Je copie fidèlement.

VIV
MARTLALLS · QV
ADRATL · F · SIBI · ET
Θ · MAXVMILLA ///
E · IVLII · FILIAE · VX
ORL · FT NALLSVIS

IX

CIVITAS AVSCIORVM. — Manuscrit appartenant à M. Monédé. L'inscription aurait été trouvée à Auch ou aux environs.

N · V · S · T
FILI FA

CIVITAS AQVENSIVM. — Rien à signaler.

X

CIVITAS LACTORATIVM. — Manuscrit Beaumesnil (chez M. Albert Lenoir), p. 105 « Fragment d'un autel élevé pour le salut de Septimus Severus et d'Antonin Caracalla, son fils aîné, consacré à la Mère des Dieux. Ledit autel et vœu faits par la ville de Lectoure, de l'autorité du décurionnat, dont les officiers en exercice sont nommés decuriones. »

Inscription inédite et fausse.

PRO · SA
DEAE INVICT
MAT · IMP · AVGV
N · L · SEVERVS ET M
ANTONINVS CAES ·
P · THALAMVSET · T
LVCILIANVS · D D^C
LACTORAT · FEC

XI

« Haut d'une colonne de marbre gris, où se lit en initiales les mots suivants : *Sacrum Manibus Maxima,* en l'honneur de Gordien ou de sa mère *Mater Maxima.* » Manuscrit Beaumesnil (chez M. Albert Lenoir), p. 108.

S · M · M

Inscription très suspecte.

XII

CIVITAS LACTORATIVM. — Inscription publiée pour la première fois, d'après le manuscrit de Baumesnil appartenant à M. Albert Lenoir, par Chaudruc de Crazannes, *Dissert. sur le taurobole*, dans le t. III des *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, p. 156.

S. M
L' TV
TAVR
ACCEP
ZMIN
SACE
GORD

Très suspecte.

XIII

CIVITAS LACTORATIVM.— Inscription publiée pour la première fois, d'après le manuscrit de Beaumesnil, appartenant à M. Albert Lenoir, par Chaudruc de Crazannes, *Dissert. sur le taurobole*, dans le t. III des *Mém. de la Soc'été des Antiq. de France*, p. 157.

S' M' D'
PRO SALVTE
D'N' GORDIANO
TAVROPOLIVM
LACTO' FEC'

Très suspecte.

XIV

CIVITAS LACTORATIVM. — Manuscrit Beaumesnil (chez M. Albert Lenoir). Inscription publiée pour la première fois par Chaudruc de Crazannes, *Dissert. sur le taurobole*, dans le t. III des *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, p. 155.

SACRVM M' M'
MANILIVS'MA'F'
TAVROPOLIVM
FECIT' HOSTIS
SVIS'

Inscription fausse.

XV

CIVITAS LACTORATIVM.— Inscription publiée pour la première fois, d'après le manuscrit de Beaumesnil, appartenant à M. Lenoir, par Chaudruc de Crazannes, *Dissert. sur le taurobole*, dans le t. III des *Mém. de la Société des Antiq. de France*, p. 156.

S' M' D'
M'SAB'CINCIVS
TAVROPOLIVM
FECIT' HOSTIS
SVIS'

Inscription fausse.

XVI

CIVITAS LACTORATIVM, — « Arc de marbre blanc consacré au génie de la ville et cité de Lectoure par décret des décurions. Ce monument est de la plus grande simplicité. » Manuscrit Beaumesnil (chez M. Albert Lenoir), p. 108. — Dans les dessin Beaumesnil, les trois premières lignes sont inscrites dans un losange, et la quatrième se trouve en dehors.

G
LAC
TO
D D

XVII

Cette inscription très sucpecte, a été publiée par Chaudruc de Crazannes, *Mémoire de la Société des Ant. de France*, de 1837, p. 171.

D' M'
T' ELORIVS
C' ELO
PIISS

XVIII

CIVITAS LACTORATIVM. — Inscription très suspecte, publiée pour la première fois, mais inexactement, d'après le manuscrit de Beaumesnil (p. 108), appartenant à M. Albert Lenoir, par Chaudruc de Crazannes, *Mém. de la Société des Antiq. de France*, t. III, p. 165. Le gros point, placé sous la première ligne, représente une feuille cordiforme.

DIS MANIBVS
•
PVB' SABINVS
C'SABINI'ET'L'SA
BINA' P' POSVIT

XIX

CIVITAS LACTORATIVM. — Inscription suspecte, publiée pour la première fois, d'après le manuscrit de Beaumesnil (p. 108), appartenant à M. Albert Lenoir, par Grivaud de la Vincelle (planche XII). Donnée aussi par Crazannes, *Mém. de la Société des Antiq. de France*, t. III, p. 166.

D' M'
POM' FLORVS
M' COH' III' LEG' XII
POM' FLORA' F'
V' F'

XX

CIVITAS LACTORATIVM. — « Fragment de marbre où se lit en initiales : *D's Manibus Sacrum*, monument élevé par un Pomponius dont on ne peut lire que le nom, vu sa grande fracture, lequel parle aussi au passant, et lui adresse l'objet dudit monument. » Manuscrit Beaumesnil (chez M. Albert Lenoir), p. 93. Ni Chaudruc de Crazannes, ni aucun autre, n'ont publié cette inscription, qui d'ailleurs est fausse. Pre

mière ligne, le D formé par un I, faisant corps à droite avec un demi petit demi-cercle au milieu.

D· M· S·
ATOR·POPONIV
SP·CAPI·

CIVITAS CONVENARVM. — Exclue du présent recueil.

CIVITAS CONSORANNORVM. — Exclue du présent recueil.

CIVITAS BOATIVM. — Rien à signaler.

XXI

CIVITAS BENARNENSIVM. — « Pierre d'environ 16 pouces cubes à quelques deux lieues de Pau, en tirant vers Morlas. Voilà encore un Dieu Gaulois inconnu. » Manuscrit Beaumesnil (chez M. Albert Lenoir), p. 123. IV de la seconde ligne liés.

DEO TEIXONOX
PVBL· AVSCIVS
STAPHYLIVS
V· S·L · M

Inscription fausse.

XXII

CIVITAS BENARNENSIVM. — « Pierre d'environ 4 pieds de haut à la colonne qui a un pied de diamètre, large de 22 pouces par le pied..... Ce monument est à demi-lieue de Pau, en remontant le Gave, et de l'autre côté de la rive, sur un monticule. » Manuscrit Beaumesnil (chez M. Albert Lenoir), p. 23.

C·MAXIMVS
AEMILIANVS
F·P·P

Maximus est inadmissible comme *nomen gentilis*. Il y a donc lieu de tenir cette inscription pour fausse.

CIVITAS ATVRENSIVM. — Rien à signaler.

CIVITAS VASATICA. — Rien à signaler.

XXIII

CIVITAS TVRBA VBI CASTRVM BIGORRA. — « Communiqué par un prêtre de la cathédrale de Tarbes » Manuscrit Beaumesnil (chez M. Lenoir), p. 119.

VIV
LAEMILIO
PHILOMYSO
SEVERO

Inscription plus que suspecte.

XXIV

CIVITAS TVRBA VBI CASTRAVIM BIGORRA. — « Communiqué par un prêtre de la cathédrale de Tarbes. Manuscrit Beaumesnil (chez M. Albert Lenoir), p. 118.

C·LIVIANVS
MAXIMVS
FIL

Inscription fausse, car *Maximus* est inadmissible comme *nomen gentilis*.

XXV

CIVITAS AGINNENSIVM. — Cippe en pierre, signalé par le Manuscrit Beaumesnil, conservé à Agen (p. 11), et donné, sur cette seule garantie, par Saint-Amans, *Essai*, p. 184, et planche V, n° 4. Ce cippe aurait été trouvé, en 1772, dans le pavé de l'église Saint-Caprais d'Agen. La partie antérieure du monument, que Beaumesnil prétend avoir dessiné, ce que je crois fort contestable, représente une tête de génie ou de Mercure, remplacée ici par ○.

D· M

CORN·. CO

TRIB· P

Inscription au moins suspecte.

XXVI

CIVITAS AGINNENSIVM.— Inscription signalée par le Manuscrit agenais de Beaumesnil (p. 22), et donnée, sur cette seule garantie, par Saint-Amans, *Essai*, p. 186, planche VI, n° 3. E le était, dit Beaumesnil, gravée sur un fragment de brique noire. Première ligne, manque la haste gauche de l'N. Seconde ligne, partie gauche de l'A absente. Troisième ligne, partie gauche de l'A absente. M. Mowat tient cette inscription pour très suspecte.

NIBVS

ANNANVS

AN LXIX·DIE

H · S · F

XXVII

CIVITAS AGINNENSIVM. — Brique posée sur un de ses angles, signalée par le Manuscrit agenais de Beaumesnil (p. 22), et reproduite, sur cette triste garantie, par Grivaud de La Vincelle, planche IX, n° 7, et par Saint-Amans, *Essai*, p. 183. et planche V, n° 6. Entre les sigles D· M·, une faucille, la partie concave à droite. Elle est ici représentée par une barre verticale.

D· | M.

XXVIII

CIVITAS AGINNENSIVM. — Cette brique, de 9 pouces de haut sur 16 de large, aurait été trouvée en creusant les fonde-

ments de la maison Vigué qui appartient aujourd'hui à M. de Bourrousse de Laffore, à Agen. On y voyait, dit-on, la figure d'une nacelle, avec une partie des instruments pour les sacrifices, et dans le bas quelque chose qu'on peut prendre pour une pomme de pin. Tel est au moins le dessin du Manuscrit, agenais de Beaumesnil (p.22), dont la garantie suffit à Saint-Amans pour reproduire le tout, *Essai*, p. 185 et planche VI, n° 2. Chaudruc de Crazannes, qui avait consulté Millin, croit que ce monument est relatif au culte de Cybèle. Saint-Amans ne répugne pas à cette hypothèse, tout en croyant le mon ment funéraire. Pour lui, D·M· ne veut pas dire *D(eae) M(agnae)* ou *(Deorum) M(atri)*, mais *D(is) M(anibus)*. Avant tout, il s'agit de savoir si cette brique a jamais existé.

D· M·

XXIX

CIVITAS AGINNENSIVM. — Brique de 16 pouces de long, sur sept de large, trouvée à Agen, entre la Chapelle-Renaud et l'ancienne manufacture de toiles à voiles.. Cette inscription est donnée dans le Manuscrit agenais de Beaumesnil, p. 22. Saint-Amans la reproduit d'après ce dernier, *Essai*, p. 183, et planche VI, n° 1.

DIS·MANIBVS
AETIVS·PAVLVS
D·TITINIVS·COSSIVS
FEC·

Inscription au moins fort suspecte.

XXX

CIVITAS AGINNENSIVM. — Brique longue de 16 pouces environ, et trouvée, dit-on, à Malconte, près Agen, sans indi-

cation de date. Je n'ai pu la retrouver. Donnée, d'après la seule garantie, du Manuscrit agenais de Beaumesnil, par Saint-Amans, *Essai*, p. 187, et planche VI, n° 6.

DIS MANIBVS
ATVS IVSTINVS
FAVSTA·KAPAYOLIA
CONIVGI·KARISS·POS
IT

Inscription au moins suspecte.

XXXI

CIVITAS AGINNENSIVM. — Grande brique, mentionnée dans le Manuscrit agenais de Beaumesnil, et donnée sur cette unique garantie par Saint-Amans, *Essai*, p. 183, planche V, n° 2.

D M
OPILIA · MACRINIANA
FIL· OP · MAC · TVSCONIO
MIL·COH·II·LEG·XIV·GEM
PVBL · ADIANO · BRESPIO
VXOR·

Inscription au moins fort suspecte.

XXXII

CIVITAS AGINNENSIVM. — Brique noire taillée en losange, de 15 pouces de long, sur 8 de large. Saint-Amans la donne inexactement (d'après Beaumesnil), dans son *Essai*, p. 184, planche V, n° 5.

DON
IVS PAPIRIVS
D· FIL·DONIA M
PAPIRIA· P·P

Inscription suspecte.

XXXIII

CIVITAS AGINNENSIVM. — Brique signalée par le Manuscrit agenais de Beaumesnil (p. 22), et reproduite sur cette seule garantie par Saint-Amans, *Essai*, p. 184 et planche V, n° 3. Les s sont retournées.

DIS MABVS
ARRIA · CADDA · FILIA ·
ARR · CADDVS · CLAVDIA ·
PETRONIA · ANN · VIII ·
MENS · III · DIE · XIX ·

Inscription suspecte.

XXXIV

CIVITAS AGINNENSIVM. — Inscription signalée par le Manuscrit agenais de Beaumesnil, et donnée sur cette triste garantie par Saint-Amans, *Essai*, p. 186-87, planche VI, n° 4. La découverte aurait eu lieu à Agen, en 1772, en creusant le puits de la manufacture de toiles à voiles. L'inscription formait le dessus d'une espèce de caisse constituée par six briques plates, dont la dimension n'est pas donnée. A l'intérieur, on aurait trouvé une statuette de la Fortune Panthée.

D · M

XXXV

CIVITAS AGINNENSIVM. — Publiée pour la première fois, par Chaudruc de Crazannes, *Mémoire sur quelques Antiquités de la ville d'Agen*, p. 14, d'après le Manuscrit agenais de Beaumesnil (p. 21). Saint-Amans la donne aussi dans son *Essai*, p. 66. Beaumesnil déclare l'avoir copiée à Eysses, près Villeneuve d'Agenais, aujourd'hui Villeneuve-sur-Lot Deux dessins en auraient déjà été faits en 1872, l'un pa un certain Lamoureux, l'autre par le sieur Michel fils. Après les avoir reproduits (p. 12 et 17), Beaumesnil déclare en avoir été mécontent, et avoir reproduit directement l'ori-

ginal qui a disparu. C'était, dit-il, une pierre haute de trois pieds et demi, large de deux, et « presque quarrée en épaisseur. » Les sigles, que je suis forcé de figurer par des points, ont des formes assez variées et disposés comme on va voir, d'une façon assez singulière. Seconde ligne, rien que la partie supérieure de IC.

VALERIVS · GAL
VOL · TVTVS · LV
C· MILES · COH
ORTIS · I · CLASS
ICAE · AN · XXII
/IE · VIII · H · S · E ·

Beaumesnil dit que LVCO était le surnom de guerre de ce soldat.

Inscription fausse.

XXXVI

CIVITAS AGINNENSIVM. — Donnée par Saint-Amans, *Essai*, p. 67, d'après le Manuscrit agenais de Beaumesnil, p. 21, qui l'aurait, dit-il, copiée à Eysses, près Villeneuve d'Agenais, aujourd'hui Villeneuve-sur-Lot, sur l'original aujourd'hui perdu. A la page 17 du même recueil, Beaumesnil s'était contenté de reproduire prétendu un dessin levé par le sieur Michel fils. Pierre haute de trois pieds sept pouces, sur trois pieds trois pouces de large, et quatorze ou quinze lignes d'épaisseur. Quatrième ligne, NN liés, ND liés.

IVL^{S} ATTONIS FIL
ICCO · MILES $^{S}_{E}$EX
COHOR · ALPINOR
T · ANN · LV · STIPEND ·
XXXV · H · S · E · ST
HERDES · PIE FEC ·

Inscription fausse.

XXXVII

Lettres inscrites sur un chaton de bague romaine trouvée à Sainte-Foy, en Agenais, aujourd'hui dans le département de la Dordogne, en 1768. Beaumesnil (Manuscrit d'Agen), en donne le dessin, p. 32.

T CL

XXXVIII

CIVITAS AGINNENSIVM.— Beaumesnil ne craint pas de donner, dans son Manuscrit agenais, l'inscription grecque d'un prétendu vase de bronze, qui aurait été découvert à Agen. Saint-Amans ne doute pas de la réalité de la trouvaille. *Essai*, p. 189, et planche VII, au bas de la page. Les lettres auraient été sur le bord du vase. Je les ai montrées à des hellénistes exercés. Tous s'accordent à déclarer fausse et totalement inintelligible l'inscription fabriquée par Beaumesnil.

ΤΣ ΘΥΕΠΚΑΛΑΩΓΕΝΦΝ ΩΝ..

XXXIX

CIVITAS AGINNENSIVM. — Inscription sur pierre, gravée dans un cartouche placé sur la poitrine d'un jeune homme imberbe. Ce buste aurait été trouvé dans un vieux puits à Saint-Côme (et non à Massencôme), près d'Aiguillon, au moment où l'ingénieur Samuel de Laffore faisait construire le pont d'Aiguillon. On aurait transporté l'objet à Agen, mais on ne sait ce qu'il est devenu. Chaudruc de Crazannes publia d'abord un premier texte dans une *Notice sur une inscription et un buste antiques découverts près d'Aiguillon*, insérée dans le *Recueil des Travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen*, IX (1858 59), p. 215-19. L'auteur donne autrement l'inscription dans sa *Notice sur un marbre votif découvert*

à Aiguillon, insérée dans le *Recueil des Travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen*, IIe série, t. I, 1re partie, p. 362-68. Je copie le prétendu fac-simile de Saint-Amans, *Essai*, planche III.

SEX · IVL · ACCEPTVS
GENIO · AMB
ISSOVI CVM
BONNI

Inscription au moins fort suspecte.

XL

CIVITAS AGINNENSIVM. — Ce marbre votif aurait été trouvé dans un puits à Saint-Côme (et non à Mansencôme), par l'ingénieur Samuel de Laffore, lors de la construction du pont d'Aiguillon. On l'aurait, ainsi que le précédent, transporté à Agen; mais nul ne sait ce qu'ils sont devenus. J'ai donc été forcé de donner la présente inscription d'après Chaudruc de Crazannes, *Notice sur un marbre votif découvert à Aiguillon*, dans le *Recueil des Travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen*, IIe série, t. I, 1re partie, p. 362-68. M. Mowat tient l'inscription pour fort suspecte, ce qui ne serait pas fait pour augmenter la confiance dans la précédente.

IVENTVS · VIA · IVLI
ANA · PRO SALVTE IMP ·
AVG · GENIOQVE · SEN · P · R ·

XLI

CIVITAS AGINNENSIVM. — Marbre de Saint-Béat, en forme de balustre, servant de support au bénitier de l'église du Mas-d'Agenais. Hauteur du balustre, 0m84, diamètre maximum de la pause, 1m91. Première ligne, TE liés. Lettres noircies,

d'aspect moderne, et sentant le faux d'une lieue. Avant de supporter un bénitier, ce balustre était surmonté d'un cadran solaire, au jardin du presbytère du Mas-d'Agenais. Sans affirmer la provenance de l'inscription, Saint-Amans, *Essai*, p. 194, et pl. XVII, n° 2, donne à entendre qu'elle viendrait d'Urs (Gironde), qui faisait partie du Bazadais. Mais en réalité l'inscription est apocryphe, et a été très probablement fabriquée sous l'inspiration de Saint-Amans.

TVTELAE·AVG
VSSVBIO·LABRVM
SILVINVS·SCI
PIONIS·F·AN
TISTES· D

XLII

CIVITAS AGINNENSIVM. — « Fragments d'une pierre de 7 pieds de long, trouvée en creusant les fondements de la tuilerie située vis-à-vis l'angle oriental de l'enclos de Malconte (près Agen). » Saint- Amans, *Essai*, p. 194 95, et planche XVIII. Chaudrue de Crazannes, qui a publié cette inscription avant Saint-Amans, dans son *Mémoire sur quelques Antiquités de la ville d'Agen*, p. 8 du tirage à part, n'est pas d'accord avec l'auteur de *l'Essai* sur les circonstances de la découverte. « M. Michel, d'Agen, possède l'inscription suivante, gravée sur une pierre de sept pieds de largeur, fractionnée en plusieurs endroits. Elle provient d'une démolition des murs de ville, où, sans doute, elle avait été employée comme moellon dans le moyen-âge. Elle parait avoir servi de monument ou linteau de porte. On sait que ces monuments était votifs chez les anciens. — La beauté des caractères de cette dédicace du *fils de Quadratus* semblerait indiquer l'époque que nous venons de citer (le Haut-Empire). Des pieds-droits au chambranles de portes (*postes lapideos*),

étaient une chose de luxe, chère et rare dans un pays où il était difficile de se procurer de la pierre, surtout d'une certaine dimension, et où toutes les constructions, même les édifices publics, étaient encore en briques ou en moellon. » Crazannes se demande s'il faut lire à la première ligne DES MANIBVS, dont les lettres sont incomplètes par le haut.

D I VS
V·RA·QVADRATI·FIL/O·//////// ET·POSTES LAPIDEOS
D·S·P

Inscription fausse.

XLIII

CIVITAS AGINNENSIVM. — « Tombeau antique de pierre, brisé par l'effet d'un zèle barbare et même sacrilège. La couverture de ce tombeau, qui ne portait point les sigles funèbres DM, fut épargnée et resta longtemps sur la porte du cimetière de Saint-Caprais, à Agen. Le tombeau était long de 6 pieds 6 pouces et large de 2 pieds environ dans le haut. Sa forme était simple. Il contenait deux urnes, » dont Saint-Amans donne le dessin, *Essai sur les Antiq. du dép. de Lot-et-Garonne*, 190 71 et planche VIII, n° 1.

DM

XLIV

CIVITAS AGINNENSIVM. — Borne milliaire découverte à La Réole, et dont Grivaud de La Vincelle donne le fac-simile dans son *Recueil des Monuments antiques de la Gaule*. II, 191-99 (?), et planche XX, fig. V. Je donne ici cette inscription, en tenant pour certain que dans l'antiquité, le territoire de la *Civitas Aginnensium* comprenait la portion du diocèse de Bazas située sur la rive droite de la Garonne. Il s'agit du diocèse de Bazas, tel qu'il existait encore au moment de la Révolution.

VIA
AG
XXIII

Cette inscription milliaire est en dehors des formules habituelles. Elle semble indiquer une distance de vingt trois milles à Agen.

Fort suspecte.

XLV

CIVITAS AGINNENSIVM.— Je ne crois pas devoir donner ici les inscriptions notoirement apogryphes, fabriquées en vers par feu Théodore Chrétin, avec la complicité de Dumège, et publiées par ce dernier dans les mémoires de la *Société archéologique du Midi de la France*, t. I et II, avec fac-simile. Ces inscriptions furent censées avoir été découvertes à Nérac, sous le régime de Louis-Philippe. Elles présentent, comme fondateur de cette ville, Tétricus, qui fut réellement président de la province d'Aquitaine, et qui prit la pourpre à Bordeaux, ainsi que l'attestent Aurelius Victor et Eutrope. Le méfait de Chrétin est établi par une procédure que j'ai pu consulter, et qui ne laisse aucun doute, malgré l'incompétence archéologique des juges du tribunal de Nérac.

Plusieurs de ces inscriptions sont au musée de Nérac, et d'autres dans le local de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

L'impression totale de ce petit volume a été retardée de près de trois ans, sans qu'il y ait de ma faute. En effet, la première partie, qui finit à l'inscription n° 106 inclusivement, est le tirage à part de la publication du manuscrit que je donnai dans le *Recueil de la Société des Lettres, Sciences et Arts d'Agen*, publié en 1883. Tout le surplus, doit paraitre dans le prochain tome, et je ne fais que bénéficier ici de quelques mois d'avance.

Au reste, je serais mal venu à regretter ce retard.

J'ai déjà, en effet, confessé, dans ma *Lettre-Préface*, ce qu'il est d'ailleurs trop facile de vérifier, à savoir que je suis un épigraphiste d'occasion, et non de spécialité. Cela étant, je n'ai entrepris le présent recueil, que parce que nul érudit autorisé ne songeait à s'imposer de cette tâche, qui peut n'être pas inutile, pour former une grande collection nationale.

Depuis l'impression du tome du *Recueil de la Société des Lettres, Sciences et Arts d'Agen*, daté de 1883, il a été fait des découvertes dont j'ai plus haut tenu compte. Voici maintenant les corrections de textes et de doctrines, résultant parfois de mon propre labeur, et bien plus souvent des indications de mes conseillers, notamment de mon cher et excellent maître M. Allmer.

Je vais donc ici m'amender et me compléter, en suivant l'ordre numérique des inscriptions.

LETTRE-PRÉFACE.

Page 38. Parmi mes auxiliaires, je cite mon compatriote, M. Camoreyt, de Lectoure. Cette déclaration ne suffit pas. Dans la nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc* (Toulouse, Privat), IV, 911-12, j'ai donné, sur l'*Église de Lectoure*, une note relative à cinq prélats, tout-à fait inconnus. Je tiens les renseignements de M. Camoreyt, que, par un inconcevable oubli, je n'ai ni remercié, ni même nommé. Jamais mon cher compatriote ne m'a parlé de ceci ; et il a continué de m'obliger comme auparavant. Je répare ici ma faute, comme je puis.

BIBLIOGRAPHIE.

Ajouter au catalogue ci-dessus, p. 39-49.

Frossard, le *Dieu Erge*. Br. in-8°. Tirage à part du *Bulletin de la Société Ramond*.

Émile Taillebois. *Quelques mots sur les prétendues inscriptions des Convenae trouvées en Écosse. L'inscription Tarbellienne du Vieux-Poitiers* (*Vienne*). Br. in-8°. Dax, 1882. Récent tirage à part du *Bull. de la Société de Borda*.

Emile Taillebois. *Notice sur une inscription gallo-romaine et sur un autel gaulois à divinité triciphale trouvés à Auch*. Br. in-8°. Dax, 1881.

Jules de Laurière. *Une inscription chrétienne à Auch*. Br. in 8°. Paris 1881.

Emile Taillebois. *Quelques sigles figulins trouvés chez les Ausci*. Br. in-8°. Dax, 1882.

Henri Poydenot. *Note sur la date probable de l'inscription de Hasparren*. Br. in-8°. Dax, 1882. Tirage à part d'un tra-

vail inséré dans les *Actes du Congrès scientifique* tenu à Dax, en mai 1882.

Sacaze. *Inscriptions antiques des Pyrénées françaises*. Premier fascicule. Gr. in-8°. Paris, 1883.

Léon Sorbets, Léon Martres, et Emile Taillebois. *Deux autels votifs romains découverts à Aire-sur-l'Adour* (Landes). Br. in-8°. Dax, 1884. Tirage à part du *Bulletin de la Société de Borda*.

INSCRIPTIONS GÉNÉRALES.

Inscript. n° 1. — Sing· c· r·, *Sing(ularium) c(ivium) r(omanorum)*. Les *Singulares* étaient une espèce de troupe; peut-être des gardes particuliers du corps (à cheval). Tacit. *Hist.* 4, 70; Hyg. *Grom.* p. 4, ed, Schel; Grut. *Inscr.* 371, 4, et 367, 2; Renier, Inscr. A. n° 3586. On les appelait aussi *Singularii*, Grut. *Inscr.* p. 108.

Inscript. n° 2, au lieu de « Unlichs » lire « Urlichs. » Même page, note 1, au lieu de « n° 65 » lire « n° 87. »

Inscript. n° 3. — « *Amor*, à la 1re ligne, m'écrit M. Allmer, est, je crois, un nom propre. « Ici est enfermé *Amor*, ainsi nommé du nom de son père. » — Le même mot à la 2e ligne, est pris substantivement : « L'amour de son malheureux père. » Il y a un calembourg. — A la fin, il me semble que le sens est celui-ci : « Qui que tu sois, qui profanes ce tombeau, je souhaite que tu ailles dans le Tartare, et que tu sois privé de tombeau, si tu profanes ce tombeau. »

CIVITAS ELVSATIVM.

Inscript. n° 5. — M. Allmer m'écrit : « Le dessin de la pierre, que j'ai sous les yeux, termine l'inscription et la

pierre elle-même après la troisième ligne. Il ne peut donc y avoir place pour un surplus de texte :

T· IVL· FIDELIS / / /

« Il ne peut pas y avoir ET, qui impliquerait une continuation de l'inscription. On peut restituer, avec probabilité, F(*ecit*), ou P(*osuit*), ou D(*edit*). »

Inscript. n° 6. — C'est un petit cube en marbre blanc, incrusté dans un encadrement moderne. — *Trevir* est aussi le nominatif singulier indiqué par Tacite, meilleure autorité que Salvien. — A la dernière ligne, il ne faut peut-être pas compléter la dignité de *Pater* par le mot *sacrorum*. On sait que la hiérarchie mithriaque se composait de sept degrés : 1° Les Corbeaux (κόραξ) ; 2° les Gryphes (γρύφαι); 3° les Soldats (*Milites*) ; 4° Les Lions et Lionnes (*Leones*) ; 5° les Perses ; 6° les Coureurs (ἡλιοδρόμοι) ; 7° les *Patres*. A la tête de ces derniers il y avait un *Pater Patrum*. V. Marquardt *Handbuch*, VI, p. 87.

Inscript n° 7. — D'après un estampage bien réussi, il paraitrait y avoir : 2° ligne... IMIANVS ; 3e INI, et non ENI ; 5e ...AMA et non MA. J'ajoute que l'inscription, brisée au pied des lettres de la dernière ligne, n'est probablement pas entière.

Inscript. n° 8. — Découverte en 1881.

Inscript. n° 9. — Il vaut mieux lire, avec M. Allmer :

ligne 2. OET· PLEBI· OPTIMAE·
VICTVM · PROPITIVM

Inscript. n° 11. — Après un nouvel examen du marbre, je lis, malgré la mutilation des lettres :

FLAMROM

c'est-à-dire FLAM(*ini*) ROM(*ae*).

V. dans la *Revue épigr. du Midi de la France*, p. 80, l'article complémentaire de M. Allmer. — Evidement, il s'agit ici d'un flamine municipal de Rome et d'Auguste, et non d'un prêtre augustal de l'autel sis au confluent de la Saône et du Rhône.

Je me reprocherais de ne pas profiter de l'occasion, pour signaler, à propos de l'inscription de Sos, le travail toujours consciencieux, et en certaines parties décisif, de mon compatriote M Camoreyt, l'*Emplacement de l'Oppidum des Sotiates*. Br. gr. in-8°. Auch, 1883. Tirage à part de la *Revue de Gascogne*. Ce mémoire, déjà estimé des grands érudits étrangers, est encore trop peu connu des savants français, l'auteur n'ayant d'ailleurs rien négligé pour se causer ce préjudice, heureusement passager. En attendant que M. Camoreyt obtienne justice totale, je constate que la thèse de mon compatriote peut se réduire à ces deux propositions :

1° Le bourg actuel de Sos (Lot-et-Garonne), ne représente pas, comme la plupart des historiens le croient encore, l'*Oppidum Sotiatum* ou *Sontiatum*, assiégé et pris par P. Crassus, durant la troisième campagne de la guerre des Gaules.

2° Cet Oppidum devrait être identifié avec la ville actuelle de Lectoure (Gers).

En général, les raisons de sens commun, proposées par M. Camoreyt, l'emportent, à mon avis, sur les arguments scientifiques. Sur le premier point du procès, mon compatriote a déjà gain de cause. Voici ce que m'écrivait, à ce sujet, M. Mommsen, le 15 janvier 1884 : « M. Camoreyt écarte avec raison le *Scittio* ou *Sottio*, et le nom moderne de Sos. » — Quant à retrouver à Lectoure l'*Oppidum Sontiatum*, M. Mommsen, sans accepter les raisons de textes invoquées par M. Camoreyt, me mandait, dans la même lettre : « La marche de Crassus de Lectoure à Bazas, et de là vers

l'Adour, ne fait pas trop d'honneur à son coup d'œil stratégique. Pour conquérir l'Aquitaine, il fallait la frapper au cœur, pas à la circonférence.[1] Lectoure, comme premier objet de l'invasion, est bien choisi, et je ne m'oppose pas du tout à l'identification de cette ville avec celle des *Sontiates*. Mais elle n'est pas démontrée. »

Inscript. n° 12, ligne 3 du texte, un point entre DIVI et SE///; ligne 9, PP doit être au-dessous de TR; ligne 10, RO doit être au-dessous de PP.

Inscript. n° 13, dernière ligne du texte RI, doit être au-dessous de STI. — le tailleur (un garde d'équipement) était « citoyen de Trèves. »

Inscript. n° 14. — Ce fragment parait se rapporter à l'inscript. n° 9.

domus DIVI*nae*
*innocentis*SIMUS

Inscript. n° 16. — *Diis Manibus Aedunniae Hermiones*..., Aux Dieux Mânes d'Aedunnia Hermione,... et non pas à « A Aedunnia (fille ou affranchie) d'Hermiones. » C'était une femme de condition libre. Elle avait, suivant l'usage commun, un nom gentilce, *Aedunniae*, et un *cognomen*, *Herniones*, l'un et l'autre au génitif. Quelquefois, le génitif est conservé jusqu'au bout. Mais, le plus souvent, il est remplacé, dans la continuation du texte, par le datif.

Inscript. n° 19. — Traduction fautive. Il faut : « Julia Accaten, fille de Condaüs, sa femme... » c'est-à-dire du

---

[1] C'est, en effet, la marche que font faire à Crassus tous les auteurs qui identifient, à tort, Sos et l'*Oppidum Sontiatum*.

J.-F. B.

du premier, nommé C.IVL(*ius*) TARROS. Le nom de *Tarros* se retrouve sur un fragment, n° 75.

CIVITAS AVSCIORVM.

Inscription n° 20, 2e ligne de l'inscription, corriger : SIVE·BA////.

Inscript. n° 28. — « V(*otum*) S(*olvit*) L(*ibens*) M(*erito*). Juste accomplissement d'un vœu spontané. » Traduction mauvaise, de même que celles où j'ai employé la même formule. Il est bien certain que le dévôt n'a pas contracté le vœu forcément, et qu'au contraire il l'a formé librement et spontanément. Mais ce qu'il tient à constater, c'est qu'il l'a accompli de bon cœur et avec reconnaissance, ce qui est assurément le sens du mot *libens* dans la formule en question. La place ne laisse pas de doute à cet égard. En résumé, la spontanéité se rapporte à l'acquittement du vœu, et non pas à sa formation. Commencer la traduction, comme celle de l'inscription suivante : « A la déesse Tutèle, protectrice de ce lieu.... »

Inscript. n° 30. — L's qui commence la dernière ligne n'est que la fin du mot SABINIANV/s. Il ne faut donc pas lire s(*usceptum*). Sur le monument, SABINIANV remplit toute la longueur de la ligne. Corriger, comme j'ai déjà dit, la traduction de V(*otum*) S(*olvit*) L(*ibens*) M(*erito*).

Inscript. n° 31. — « Primigenius, fils de Sembus. » — Publiée par Orelli-Henzen, n° 5916. Sur *Hercules Andossus*, voir le travail de Becker, *Neues Rheinisches Museum für Philologie* 17 (1862), p. 24.

Inscript. n° 36. — *Erotis* est un nom de femme. C'est le féminin d'*Eros*. Il devait former au génitif *Erotidis*.

Inscript. n° 37. — Au texte tel que je l'ai donné, M. Allmer préfère, d'après sa copie :

NVMP/////
MANV////
RVTAEN //
V·S.L·

Cet épigraphiste m'écrit qu-il ne connaît aucun nom gentilice commençant par MANV...

Inscript. n° 38, ligne 3 du texte :

AMOEN
VS

et non pas AMOBNV/S. Un accident de la pierre a défiguré un peu l'E, et lui a fortuitement donné la figure d'un B. — Traduction : « Quintus G... Amoenus..... » Le nom gentilice est exprimé par son initiale G... seulement. *Amoenus* est le *cognomen*.

Inscription n° 39. — J'ai copié le dessin du président d'Orbessan. Mais il ne faut évidemment qu'un point simple après C. Jamais les Romains n'ont doublé le point.

Inscription n° 41. — Une patère à gauche, et un *guttus* à droite.

Inscription n° 42. — Première ligne du texte, RI, quatrième NS, liés.

Inscription n° 43. — Traduction « A l'empereur Flavius Valerius Constantin..... » Faute évidente d'impression. Il s'agit ici de *Constantius*, en français *Constance*.

Inscript. n° 44.

M. Allmer préfère à bon droit :

E/GEANDo
DEO·IIC
//IA·IICI
//IFIIIA

Première ligne, ND liés. Dernière ligne sur la base, « *Erge Ando(sso) / Deo, Lic(in)ia, Lici(ni)i filia / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Inscript. n° 45. — PATIR, pour PATRI (4e ligne du texte), est évidemment une faute de gravure, par interversion de l'I.

Inscript. n° 47. — Le numéro ne précède jamais le mot *legio.* J'aurais dû m'en souvenir dans la restitution, et écrire, non pas, comme on l'a d'ailleurs fait avant moi, IV (*legionis*), mais bien (*legio*)*nis* IV.

Inscript. n° 50. — *Fausto* est le *cognomen* du défunt. « Caius Octavius, Faustus, fils d'Ahoissus... » La traduction « devenu heureux, » que j'ai eu le tort d'emprunter à un de mes devanciers, est donc fautive. Première ligne, C/OCTAVIO, et non COCTAVIO.

Inscript. n° 51. — Quand j'ai fait imprimer cette partie de mon travail, je ne disposais que de la restitution de l'abbé Cazauran, et j'ai eu le tort de la suivre. A la sixième ligne, il n'y a pas place pour le mot *memoriam.* Ceux qui se sont occupés depuis cette inscription, ont tous reconnu qu'il s'agit du verbe *abarcere*, et non d'un individu qui se serait appelé *Abarcereus.*— La lecture est donc incorrecte. Il faut *uxori* et non *uxor*. Il faut *Sembo Tauri filio*, et non *filius*. M. Allmer (*Revue épigr. du Midi de la France*, p. 276) à proposé une lecture à laquelle il s'en tient toujours.« *Heredum meorum dii habeant abarcere usus in monimentum meum*, les dieux aient à empêcher les usurpations de mes héritiers contre ce monument. On pourrait peut-être restituer aussi : *Abarcere usibus monimentum meum*... aient à préserver ce monument des usurpations de mes héritiers. » — Depuis sa publication, l'abbé Cazauran a retrouvé un petit fragment, qui peut prendre place soit à la 5e ligne, soit à la 8e. Il se compose de deux jambages II.

A la 5e ligne, il appartiendrait au mot disparu *filiis*. A la quatrième ligne, l'o du mot VXOR est omis. M. Allmer complèterait ainsi la 5e ligne.

TAVR*i* *f*(*ilio*) et *filiis* SVIS HERE

Sembo, Tauri filio, et filiis suis. Il s'agirait des enfants de SEMBVS.

Inscript. n° 52. — La copie de M. Allmer donne, pour la fin de la seconde ligne TAVTINNI, dont le second T aurait perdu la partie gauche de sa traverse. Cet épigraphiste m'écrit qu'il ne peut lire ce nom, venant après SEVERA. Il n'y a pas, dit-il, vraisemblance pour TAVTINNI. C'est peut-être TAVRINNI, fautivement écrit par deux N. A la troisième et dernière ligne, E et non F sur la pierre, ce qui est évidemment une faute du graveur.

Inscript. n° 59. — Le mot *peregrinum*, contrairement à ce que j'ai cru d'abord, signifie « étranger » dans son acception positive. Le mot à sous-entendre avant, est probablement *defunctum*. En supposant *vixit*, comme il est possible à la rigueur, la phrase devrait se terminer par *Urcicissinum*, et une nouvelle phrase commencerait par *vixit*.

Inscript. n° 60. — LAVRCO (1re ligne du texte) probablement *Laurico*, à cause du nom de la fille *Laurinae*, dérivé du nom de son père. — J'ai eu tort d'emprunter à un de mes prédécesseurs la traduction des sigles L·P·E par *l*(*ocus*) *p*(*emumia*) *e*(*mptus*). Il faut y substituer *l*(*iberis*) *p*(*osterisque*) *e*(*orum*).

Inscript. n° 64. — J'ai opéré d'après une lecture, obligeamment fournie par M. Lavergne, qui depuis a envoyé à M. Allmer un estampage, d'après lequel cet épigraphiste a vraiment renouvelé la lecture :

D M
ALBINI·AMABILI FIL
ET·LAEVINAE
AVCASI·FIL·VXSORI·SVae
VIVS FECIT IN...
////////////////////////

C'est-à-dire : « Aux Dieux Mânes d'Albinus, fils d'Ambillus, et à Laevina, fille d'Aucasus, sa femme, tombeau fait de leur vivant dans leur (fonds). »

Cette inscription, en trois fragments, se trouve chez Mme Desmares, canton de Jegun (Gers). H. 0m17; L. 0m29. Les arêtes supérieures et inférieures des jambages quelquefois prolongées de telle sorte, que L de ALBINI, la première L et I final de AMBILLI. l'I final de AVCASI, le T de ET et de FECIT, présentent la figure d'un C. Au contraire, E de FECIT offre celle d'un F.

Inscript. n° 68. — Il devait y avoir sur la pierre ONESI/CRATIS et non pas ONESICRATE.

Inscript. n° 69. — Le féminin *Orguarra* a déjà paru dans l'inscript. 51. — *Taurinus Deri filius*, etc.

Inscript. 75. — Une F après HERRI.

... *osa Herr*(*i*) / (*f*(*ilia*) *et Taro*(*s*?) / *Herri f*(*ilius*).

Inscript. n° 77. — J'ai donné, d'après M. Allmer, le fragment 1, comme suit :

////IDIVS
////////OR///

M. Taillebois m'écrit : « Voici ce même fragment, d'après M. Collard, qui l'a dessiné, et m'a envoyé le dessin :

////DIV///
////OR///

OU OD, OU OP, OU OB

M. Collard a l'habitude d'être fort exact dans ses reproductions. — J'y ajoute un fragment inédit trouvé chez M. Monédé (au Hallai, près d'Auch), et qui fait partie de ma collection. — Il a été recueilli par M. Collard, sur le même emplacement que le précédent.

/////////
/////A////
///O////
////--///

« A la première ligne, le reste de H, ou I, ou M, suivi d'un A 2e ligne O, un point, et F ou H 3e ligne, deux hauts de lettres. Marbre blanc. »

Inscript. n° 80, un O après la partie droite du V.

Inscript. n° 82 ; sigle figulin n° 4, le petit I final est tombé trop bas.

— n° 5, les deux têtes humaines sur le dessus de la lampe, et non sur côté.

— n° 22, (L)VCAN, au lieu de L(VCAN).

— n° 26, NAI au lieu de NAI///

— n° 31, OTOLCA, au lieu de OLTOCA.

Inscript. n° 86, p. 122. — 3e ligne, au lieu de CRRYSAN, lire CHRYSAN//.

CIVITAS AQVENSIUM.

Inscript. n° 87. — C'est l'inscription célèbre d'Hasparron, sur laquelle j'ai besoin de revenir assez longuement. Et d'abord je demande à fournir, autant que me le permet

l'outillage insuffisant de l'imprimeur, un texte préférable à celui que j'ai donné plus haut.

FLAMEN · ITEM ·
DVMVIR · QVAESTOR (VAE, OR liés.)
PAGI · Q · MAGISTER ·
VERVS · ADAVGVS ·
TVM · LEGATO · MV
NEREFVNCTVS ·
PRONOVEM · OPTI
NVITPOPVLIS · SE
IVNGEREGALLOS
VRBE · REDVX · GE
NIO · PAGI · HANC
DEDICAT · ARAM ·

J'ai déjà dit, à propos des inscriptions n° 1 et n° 2, que des savants avaient rapproché ces trois textes, pour en tirer un système, qui se réduit en somme à ceci. L'inscription de *Minicius Italus*, atteste incontestablement que, sous le règne de Trajan, il existait une circonscription financière, dite *provincia Lactorae*. Toujours selon de ces érudits, cette province aurait été à peu près la même que l'Aquitaine de César, et la future Novempopulanie. L'érection de cette province remonterait donc à Auguste, et l'inscription de Hasparren serait là pour l'attester. Enfin, celle de *L. Volusenus Clemens*, prouverait que les ordres de l'empereur auraient été mis sur-le-champ à exécution.

Mais la note de M. Hirschfeld (V. inscript. n° 2), écarte cette dernière hypothèse. Reste donc l'inscription de Hasparren, que M. Desjardins (*Géogr. hist. et adm. des Gaules*, II, 361), avait d'abord acceptée comme faite sous Auguste. Ce savant a depuis modifié son opinion première, par trois hypothèses nouvelles, que j'ai le devoir d'examiner.

La première se trouve consignée dans un article intitulé *Inscription d'Hasparren*, inséré dans la *Revue Archéologique* de juillet 1882, p 22-30, avec un dessin réduit, en forme de fac-simile. Ici, M. Desjardins déclare que la forme de certaines lettres révèle une origine peut-être « postérieure à Constantin. » Mais il considère comme infiniment probable que les faits relatés dans l'inscription n'ont pas été inventés, que l'Aquitaine obtint, sous Auguste, non pas l'autonomie, mais un nom officiel, tiré du groupe ibérien au nord des Pyrénées.

Quant à l'objection résultant de la paléographie, qui attribue incontestablement l'inscription au Bas-Empire, voici la supposition par laquelle M. Desjardins entreprend d'y échapper. « Il aurait été fait au premier siècle une inscription disparue certainement, et qui constituait un souvenir si intéressant pour la *Novempopulana* du IVe siècle, puisqu'elle rappelait l'origine de son nom, et avait préparé longtemps d'avance la création même de la province, dédoublement de l'Aquitaine d'Auguste, on dût reproduire dans un monument nouveau, copie plus ou moins fidèle de celui qui avait disparu, et on dût le faire enfin à Hasparren, au IVe siècle, et peut-être reproduire ailleurs dans la nouvelle province cet ancien titre historique de ses origines, comme on fit à Rome même pour la colonne Duilienne, pour les chants des frères Arvales, et pour tant d'autres monuments historiques des bas temps de l'empire. »

M. Desjardins est revenu sur le même sujet dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques* (Archéologie, 1883, p. 163-73). L'article intitulé *L'Inscription d'Hasparren et les Novempopuli*, est accompagné d'un autre dessin de grandeur naturelle, fait d'après un estampage qui aurait pu être plus exact, et sur lequel je m'expliquerai tout à l'heure.

Ici, M. Desjardins déclare qu'à la vue de l'estampage, « la forme des lettres rendit absolument impossible l'attribution

du monument au premier siècle ; elle le fit descendre, à première vue, jusqu'au temps de Dioclétien et de Constantin. » Enfin, cette gravure « avait dû être exécutée à la fin du IIIe siècle. » Mais l'auteur n'en persistait pas moins à croire encore « que le texte était du Ier siècle, et que, dans un interêt facile à concevoir, on avait voulu le reproduire comme un précieux souvenir national au moment, sans doute, où le remaniement provincial de Dioclétien venait de consacrer, par la création de la *Novempopulana*, une répartition nominale déjà ancienne, réclamée et prévue depuis longtemps. »

A cette seconde hypothèse, devait bientôt en succéder une autre, et je crois la condenser exactement comme suit.

Sur les dix-sept peuples ou cités nommés dans Ptolémée, et constituant « l'Aquitaine administrative, il n'y en a que quatre imputables à l'Aquitaine et ethnographique (*Ptol.* II, VI et VII). Les douze autres sont gaulois. »

Or, ces cinq peuples seraient :

1° Les *Tarbelli* (Τάρβελλοι), qui occupaient un territoire équivalent à peu près aux diocèses de Dax et de Bayonne, tels qu'ils existaient encore au moment de la Révolution ;[1]

2° Les *Vassarii* (Οὐασάριοι), cantonnés dans le Bazadais, tel qu'il existait avant l'adjonction de la partie sise sur la rive gauche ;[2]

3° Les *Datii* (Δάτιοι), que je crois impossible de localiser exactement ;

4° Les *Ausci* (Ἄυσκιοι), dont le territoire devait être le

---

[1] Les identifications ne sont pas de M. Desjardins. J'en réclame la responsabilité. J.-F. B.

[2] V. J.-F. Bladé, *Notice sur la vicomté de Bazaume*, 75 et s.

même que celui du diocèse primitif d'Auch, augmenté au IXe siècle du diocèse d'Eauze ;

5° Les *Convenae* (Κομουενοὶ), cantonnés dans le diocèse de Comminges, tels que nous le décrivent divers pouillés.

D'après M. Desjardins, « au temps de la création de la *Novempopulana*, il y aurait eu, en effet, quatre peuples nouvellement érigés en cités, ce qui porta le nombre à neuf ; comme il y en eut trois autres plus tard entre Dioclétien et la rédaction de la *Notitia provinciarum*, ce qui le porta à douze, sans que le nom de la *Novempopulana* pût être modifié de nouveau, parce qu'il datait du grand remaniement de Dioclétien ; je crois que, sans avoir égard à la quantité, on dut corriger le texte ancien en *Pro novem optinuit populis ;* mais qu'il y avait sur ce monument du Ier siècle : *Pro Quinque populis*, ce qui était correct. Au temps de Ptolémée, l'ancienne Aquitaine pouvait donc s'appeler les *Quinque populi*, et le monument de Verus, au Ier siècle, devait donner ainsi, dans une forme du moins exempte de faute.

« Flamen, dumvir quæstor, pagique magister,
Verus, ad Augustum legati munere functus,
Pro Quinque optinuit populis sejungere Gallis.
Urbe redux, Genio pagi illam dedicat aram. »

Telles sont les hypothèses successives, et gratuites, sur lesquelles je vais revenir, après avoir dit quelques mots du texte, que M. Desjardins présente comme publié pour la première fois avec une complète exactitude, tandis que son prétendu fac-simile est fautif de plusieurs façons. Voyons plutôt.

1re ligne FLAMEN, lisez FLAMEN.
2e ligne QVESTOR (VA, OR liés), lisez QVAESTOR.
4e ligne AVGVS, lisez AVGVS.

Ce fac simile a été obtenu au moyen du calque d'un estampage à travers un papier transparent. Les lettres sont à leur place ; mais leur forme est mal reproduite. Par exemple, l'E de REDVX. Les A et les M sont venus avec des terminaisons carrées, tandis qu'elles sont pointues, etc., etc. Les points sont oubliés à la fin des lignes : ligne 1, après ITEM ; ligne 3, après MAGISTER ; ligne 6, après FVNCTVS ; ligne 8, après SE (peut-être) ; ligne dernière, après ARAM. — Il n'y en a pas, à la ligne 10, entre l'V et l'X de REDVX. C'est un point accidentel, comme il y en a quantité d'autres sur la pierre. C'est aussi un point accidentel qu'il y a à la ligne 4, le long de la haste. Il y a aussi omission du point à la ligne 5, après LEGATO.

L'N d'OPTINVIT, l'I de IVNGERE, l'V d'VRBE sont représentés comme complets, tandis qu'ils ne le sont pas, à cause de l'éraillure du bord gauche de la pierre. Au contraire, l'N de GENIO est représenté comme une sorte de V, tandis qu'on aperçoit, même sur une photographie, le bas de la haste gauche.

Voilà pour le fac-simile.

Quant aux trois hypothèses successives, et aux changements de texte, les preuves, cela va sans dire, seraient à la charge de M. Desjardins, et non pas à celle des gens qui ne partagent pas son avis. Mais, par un heureux hasard, on peut accepter, pour une fois, cette dérogation aux règles naturelles de la discussion.

L'épigraphie antique de l'Aquitaine primitive, plus tard la troisième Aquitaine ou *Novempopulana*, atteste qu'il existait d'autres cités, sans compter les cinq dont la liste se trouve dans Ptolémée. Voici les preuves :

1° M. Julien Sacaze vient de donner, après Barry, dans le premier fascicule de ses *Inscriptions des Pyrénées*, p. 95, un texte attestant l'existence d'un *duumvir* à Saint-Lizier en Couserans, le pays des *Consoranni*.

« Quant à l'époque de cet acte, l'inscription ne permet pas de préciser, et ce que nous savons de la division des provinces gauloises n'est guère plus explicite. Certainement, il ne peut être postérieur à Dioclétien. Mais aussi, il est peu vraisemblable qu'il s'agisse ici de ce dépécement de l'empire, qui fut une des œuvres les plus importantes de ce gouvernement. Il est plus probable que l'inscription est relative à un arrêt qui se cerne uniquement l'Aquitaine. D'un autre côté, si la séparation de l'Aquitaine et de la Novempopulanie avait subsisté longtemps avant Dioclétien, nous en trouverions les preuves dans les titres des magistrats. Ainsi, selon toute probabilité, l'inscription a été faite quelque temps avant Dioclétien, et l'Auguste dont elle parle pourrait bien être Aurélien ou Probus. L'extrême rareté des monuments de cette époque mentionnant les *praesides* des provinces, justifie assez que jusqu'ici nous n'ayons aucun monument de *prœses* de la Novempopulanie, qui n'a pu manquer d'être instiué alors.

« Voilà ce que j'ai à ajouter sur le monument de Hasparren.

« J'ai à vous remercier pour l'envoi de l'excellent recueil de M. Sacaze,[1] auquel j'ai répondu il y a quelques jours. Il parait que nous sommes à l'aube de l'épigraphie gasconne, et que le grand jour ne manquera pas de se faire sous peu.

« Votre dévoué,

« MOMMSEN. »

Charlottenbourg, 6 mars 1884.

Cette lettre juge et clôt définitivement le débat. Il est

---

[1] Ici, M. Mommsen commet une petite erreur qui, du reste, n'a rien de doctrinal. L'envoi du travail de M. Sacaze n'est pas de moi. Je suppose qu'il vient de l'auteur. J.-F. B.

désormais prouvé que le système ibérien, renouvelé naguère de Guillaume de Humboldt, manque absolument de base historique. Je me contente, en attendant mieux, de cette première conclusion.

Inscript. n° 89. — A la troisième ligne, il n'y a plus qu'un faible portion de l'x.

Inscript. n° 96. — A la place de G·TE·M· (TE liés), mieux vaut C·E·M.

Inscript. n° 131.[1] — Il n'est pas bien certain qu'il y eût GREGORIO. Peut-être n'y a-t-il que GREGORI. M. Camoreyt a cru voir l'o final; mais c'est peu certain. Il faudrait alors comprendre : « Luminatius (fils) de Gregorius. »

Inscript. 140, 3e et 4e ligne de l'inscription, peut-être *Trophi/ma* ou *Iulia*, *T. f(ilia)*, mais pas *Masma*, comme certains l'on dit.

Inscript. n° 155. — Le Dieu AGEION est connu par d'autres inscriptions des Pyrénées. — A la page 39, reproduisant le texte de Dumège, j'ai écrit ensuite : « Cette inscription ne me dit rien qui vaille. » Mieux eût valu traduire :

« Aux Montagnes, au Dieu Ageion, Metellus, de la cité des *Aquenses*, d'après son vœu accompli avec reconnaissance. »

Inscript. n° 166. — M. Allmer restitue :

FAGO (*deo*)
HARAVS(*oni*)
(*Baio*)CORRITSEHE

Ces trois divinités pyrénéennes sont connues.

---

[1] Ici commencent les références des inscriptions du présent tome.

« Autel aux Dieux Fagus, Harauson et Baicorritsehe, par Gaius Valerius Valerianus. »

Inscript. n° 168. — Pour la ligne 4 de la première leçon il y avait probablement C'ILL*uro*, ou C'ELL*oro*. — Même page, seconde leçon, avant dernière ligne, AMICVS, peut-être AMPLIVS (???). « Je crois me rappeller, m'écrit M. Allmer, avoir vu un estampage avec la lettre C devant ILVRO. *C(ivitas) Iluro.* »

TABLE DES RÉFÉRENCES.[1]

NOMS GÉOGRAPHIQUES.

Aegyptus, 1, 2. Aginnum, 170. Provincia Aquitanica, 1; Aquitania, 2. Provincia Asiae, 2. Civis Aquensis, 92, 93, 94. Vicani Aquenses, 141. Aureliani, 173. Autissiodurenses, 172.

Provinc. Baeticae, 157. Boii, 139. Boias, 140. Breuci, 1.

Elusates, 11, 12. Elusensis, 16.

Pagani Ferrarienses, 153. Forum Iulii, 181.

Galli, 1, 87. Gallia Narbonensis, 2.

Provincia Hellesponti, 1.

Iluro, 169, cf. p., 118. Itala terra, 3.

Lactora, 105, 106. Provincia Lactorae, 1. Lactorates, 103, 117. Provincia, Lugduniensis. 1.

Novempopuli, 87. Gens Novempopulana, 3.

Pompeloenensis, 89.

Senones, 172. Maxima Senonia, 171, 172.

Roma, 3. Rutaena, 37.

Tarbelli, 90. Trevir, 6.

Urbs, 85.

Varciani, 1.

---

[1] Les numéros de chaque article renvoient aux inscriptions correspondantes, affectées de chiffres arabes, et présumées toutes authentiques. Je ne tiens ici aucun compte des inscriptions numérotées en chiffres romains, et reléguées dans l'*Appendice* à raison de leur caractère tantôt notoirement apocryphe, tantôt véhémentement suspect.

NOMS DE DIVINITÉS.

Ageio, 153. Ageion, 151. Aghon, 152. Alardostis, 35. Augustus, 11.
Baicoritsehe, 166, cf. p. 210. Baicorixus, 167.
Deus Invictus, 6.
Erge Andossus, 44, cf. p. 104.
Fagus, 166, cf. p. 210. Fortuna Augusta, 5.
Harauso, 166, cf., p. 117.
Genius Pagi, 87; Augusti, 44.
Hercules Toliandossus, 31.
Iovis, 129, 139, 144, 179; Optimus Maximus, 5, 84, 85, 128.
Maglomatonius, 177. Magna Mater, 107, 108, 109, 111, 112, 114, 116, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 125, 126.
Mars, 112, 113; invictus, 146. Minerva, 30. Montes, 38, 155.
Nymphae, 36, 37, 39, 40, 147, 148, 149, 150; Augustae, 32, 33, 41, 148. Numen Augusti, 127.
Sex Arbores, 42. Stoiocus, 154.
Tutela, 29, 175; loci, 28; sanctissima, 87.
Venti, 34.

DIGNITÉS, FONCTIONS, PROFESSIONS.

Centurio, 47. Clarissimus vir, 157. Consularis, 171, 172. Curator civium Romanorum, 202.
Decuriones, 174. Duumvir, 11, 87, 168, 206. Doctor librarius, 202; lusor latrunculorum, 202.
Figuli, 84. Flamen, 87; divi Claudii, 1; Romae et Augusti, 11.
Graphicus, 202.
Lanipenda, 56.
Pagi Magister, 87. Marmorarius, 176. Miles, 182.
Nummularius, 135.

Pater, 6, 7, 9. Praefectus Aegypti, 1; Annonae, 1; Alae Singularium C. R. 1; cohortis I Gallorum equitatae, 1; cohortis I Breucorum C. R., 1; cohortis II Varcianorum equitatae, 1; equitum, 2; tironum Galliae Narbonensis, 2. Procurator Augustorum, 127; Provinciae Asiae, 1; Provinciae Hellesponti, 1; Provinciarum Lugduniensis, Aquitanicae, item Lactorae, 1.

Quaestor, 1, 87; Provinciae Baeticae, 157.

Sacerdos, 108, 110, 111, 112, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126; Sacerdotes, 1.

Tribunus militum, 2.

Quatuor vir I. D., 1.

Vestiarius, 6; Veteranus, 46.

EMPEREURS, OU PERSONNES DE LA FAMILLE IMPÉRIALE.

Alexandre Sévère, 12. Antonin, 12. Claude, 1. Constance-Chlore, 32, 170, 205. Dioclétien, 170. Faustine, 104; Galère, 170. Gordien III, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125. Julia Mammea, 13. Marc-Aurèle, 103. Maximien, 143, 170. Sabinia Tranquillina, 118. Sévère, 12, 13. Tibère, 2. Vespasien, 1.

NOMS DE PERSONNES.

Accatenus, 19. L. Accius, 126. Aelia Nice, 111. T. Aelius Heliodorus, 72. Aedunnia Hermiones, 115, cf. p. 195. T. Aelius Leo, 127. Aemilius Fronto, 15; Placidus, 89. C. Afranius Clari l., 202. Ahoissus, 158. Aitorigis f., 58. Albinianus, 8, 132. Albinus Albini f., 64, cf. p. 199-200; Silvini l., 207. Q. G. Amoenus, 38, cf. p. 104. Amor, 3. Antistia Rufi, 63; Talseia, 66. C. Antistius Severus, 57. Antonia Prima, 107. Aper, 108. Aprilis Repentini fil., 126. Asspercius, 160. M. Attius Sabinianus, 30. Atto, 175. Aurelia Oppidiana, 108. Aurelius Tertinus, 116. Aviola, 116.

Belexeia Dunai f., 203. Belexco, 159.

Cambuxa., 207. M. Carinius Carus, 117. Cerdo, Proculae l., 17.

Tib. Claudius Sotericus, 212. Claudius, 172. T. Claudius Rufus, 40. Conculcanus, 194. Cupita, 58. C. Cupitius Paramythius, 10.

Domesticus, 212. Donnia Calliste, 130; Italia, 130. Domitia Charitini, 47.

M. Erotius Festus, 117. Eutyches, 116.

Fausta, Orcuari f., 69. Faustilla, 73. Félix Igilli f., 58. Frontu, 210. Q. Fuflus Germanus, 42.

Hermes et Mercurius l., 177. Hygia Silnae, 110.

Inescato, 160. Ingenua, 31. Irenaeus, 8. Iulia Accat. Condai fil, 19. cf. p., 195-96; Clementiana, 120; Comenua, 136; Nice, 124; Onesime, 68; Valentina, 110; Prima, 140. Iul. Florus, 128; C. Iul. Coeranus, 55. Iul. Secundus, 125; Talsconis f. Tarros, 19. Iulius Sanctus, 157; M. Iul. Florus, 128. C. Iulius Paulius, 19; L. Iulius Onesicrate, 68, cf. p. 200; T. Iulius Sabinus, 19, cf. p. 100. T. Iul. Fidelis, 5. Iunia Domitia, 119. Iusta Fausti f., 40.

Labusius, 151. Lascivos Canti l.., 174. Laevina Aucasi f., 64, cf., p. 199-200. Laurico Montani f., 60, cf., p. 199. Laurina, 60, cf. p. 106. Lezbia, 56. Licinia Liciniai filia, 44, cf., p. 199-200. Ligurius Exoratus, 73. Lucanus et Erotis 36, cf., p. 196. Luminatius Gregorius, 131, cf., p. 210. Lupicinus, 171.

Macer Bersegi f., 203. Macria Prisca, 48. Macrius Serenus, 48. Manutia Sacra, 37. Marciana Marciani f., 112. Martialis, 135, 177. Matugenus, 136. Matuto, 136. C. Minicius C. f. 1; Caius Minicius Potitus, 146. G. M...tius, 130. Monita, 128. Mya (nom de chienne), 70.

Nexius, 29.

C. Octavius Ahoissi f., 50, cf. p. 198. Oiso Oll..., 47. Orguarra Tauri f., 51.

Pacius Agripae l., 107, 108. Paulinius Taurini f., 152. Pedo, 46. Pollio, 107. Philumene, 106. Pompeia Flora, 118. Pompeianus, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125. T. Porcius Optatus, 161. Prima, 60. Primigenius Sembi f., 31. M. Pompeius, 9, 10. Primulus, Primi f., 155. Priscus, Timotei f., 180.

Q. Reginius Silvinus R. l., 137. C. Rufonius Dexter, 39.

Sabina, 183; Primi f., 49; Macri f., 203. Salleduna Illai f., 50. Sambo Tauri f., 51. Saturnina Taurini f., 126. Saturnius C. l., 128. Saturninus Privatus, 140. Secundus, 62, 123, 136; Sembedonis fil., 141. Severa Quarti f. 109; Severa Taurinni f., 52, cf. p. 199. Severus, 167; Severus Iulli f., 113; Severus Seranus, 147. Serranus, 149. Servilia Modesta, 122. Silex Salinis, 144. Silvanus, 85. Silabina Bortossi fil, 46. Syneros, 56.

Tarros, 19. Taurinus Deri fil., 51, cf. p. 103. L. Taurinus Aurelius, 16. Tertius Unagi f., 139. Tertulla, 202, 204. Tertullus Mansueti fil., 133. Titulinus, 28. Titluxsa Soemuti f., 67. Tituila, 129. Titullus Serani fil., 67, Torstiginnus Urupatis f. 49. Traianius Nundinius, 116, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125. Tuccius Quarti, 134. M. Turranius Quintilianus, 132. Turranius Clarus, 204. Tertullus, 204.

Valentina, 110; Valentis f., 114. Valeria, 114; Gemina, 123; Hellas, 89; Victorina, 92; Prisca, 88. Valerius Communis, 94; Felix, 93; Veranus, 168. C. Valerius Ad..., 181; Silvanus, 101. C. Valerianus Sanctus, 157; G. Valerius Valerianus, 166; C. Valerius Silvanus, 181; Sextus Valerius, 88; Sex. Valerius Sex. fil., 181. Verecunda, 49. Verina Severa, 110. Verus, 87. Viator Sabini fil., 115. Sex. Vervicius Eutyches, 6, cf. p. 193; 7. cf. p. 100, L. Volusenus; L. F. Clemens, 2, L. V... Martialis, 177.

Unagilla, 47. Ursicinus, 59.

Zminthus Proculiani l., 111, 112. Zminthius, Proculiani l., 107, 108, 110.

MARQUES DE POTIERS.[1]

Ab., 198; Ac..., 81. Acutus, 198. Acodillos, 198. Ai, I, 81, 95, 97. Alban, 198, 199. Antaf., 81.; Ant. M., 95. A. O, 198. An V(I), 81. Aqu. II, 198. A. T. F. 81. A. Ti. Meti, 81. Auri, 81.

B. Ocodu, 198. Bl. Aesi, 198.

---

[1] Sauf un petit nombre d'exceptions, ces marques de potiers sont disposées en ne tenant compte, suivant l'ordre de l'alphabet, que de la lettre initiale, et sans distinguer quand le mot est ou n'est pas entier

C. Atisius, 192. Caius, 198. Cale, 198. Cani, 81; Canio, 81. Canis, 198. Centore, 198. Cei. M. Fe, 81. Chresm, 198. Chrism./Titi, 81. C. Iuni, 198. C. Oppere, 198. (Cr)escens, 198. Cron, 198. Cusa, 199.

Dagom, 198. Divi, 81. Don, 81. Donica, 81. Donicati, 199.

Eddiuse, 198. Esuat, 199. Eut..., 199.

Flavinu, 198. Flori, 198. Fortis, 193, 198. F. Sabin, 198.

G. Te. M., 95. G. F. M., 95. Cf., p. 117.

Hanny, 81. Hilari/arte, 81. .—..hi, 81.

...illi Ccad, 81. Iluri, 81. Ingen, 198. Iovi, 81. Iuli Anchi, 95. Iu.. F., 95. Iulu, 198. Iulus, 198.

L. Apr. O. N., 81 L. Asa, 198. Lepid, 198. Lepidu, 198. L. Eppi, 199. L. P. 95. L. Paac, 198. L. S. C., 95. L(ucan), 81, cf. p. 201. L. Venvei, 198.

M. 81, 198.. Mœrmus, 198. Malus, 198. Munerem, 198.

Nai, 81. Nast, 198. Nebotis, 198. Nicer, 198. Nii, 81. Nio/ilto, 81.

Odma, 198. Odmu, 198. Of. Cen, 198. Of. M., 81. Oltoca, 81, cf. p. 201. Cf. O. R. M. F., 81.

Pari, 198. Post, 198. Primus, 81. Pro, 81. Po...r, 81.

Quintiu, 198.— ...quin, 81.

R., 81. R(a), 81. Re, 198. Recad, 199.

Sabinus, 191. Salve, 198. Sanis..., 81. Scipiu, 198. Sev. F., 81. Sl, 198. Sf, 198. Surdin, 198. Suri, 198.

....tec, 81. Tertu, 198. Teti N., 198. ...tli, 81.

....vatri, 81. Verecu, 81. Verrio, 199. Verto, 198. VIIII, 81.

XIIII, 82.

TABLE.

Lettre-Préface 1
Inscriptions générales 3
Metropolis civitas Elusatium 11
Civitas Ausciorum 30
Civitas Aquensium 73
Civitas Lactoratium 93
Civitas Convenarum (mémoire) 125
Civitas Consorannorum (mémoire) 125
Civitas Boatium 125
Civitas Benarnensium (néant) 127
Civitas Vasatica (néant) 127
Civitas Aturensium (néant) 127
Civitas Turba ubi castrum Bigorra 127
Civitas Elloronensium 140
Civitas Aginnensium 144
Appendice 173
Additions et corrections 190
Table des références 212

Agen, Imprimerie Ve Lamy.